

TROUSSE D'OUTILS

pour une participation
égalitaire et inclusive
pour toutes les femmes

Pratiques prometteuses
2020



 Femmes et Égalité
des genres Canada Women and Gender
Equality Canada

MTElles

2020

TROUSSE D'OUTILS POUR UNE PARTICIPATION ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE POUR TOUTES LES FEMMES

PRATIQUES PROMETTEUSES - 2020

RÉALISATION DE LA PRÉSENTE TROUSSE D'OUTILS,
SOUS LA RESPONSABILITÉ DE

Concertation Montréal

PARTENAIRES DE RÉALISATION

Coalition montréalaise des Tables de quartier

Relais-femmes

RECHERCHE ET RÉDACTION

Kathryn Travers, **Concertation Montréal**

Marie-Eve Labrecque, **Coalition montréalaise des Tables de quartier**

Josiane Maheu, **Relais-femmes**

Mélissa Côté-Douyon, **Concertation Montréal**

GRAPHISME

Justine Israël

ILLUSTRATIONS

Miho Watanabe

TRADUCTION

Catherine London,

Traduction inÉdit

ISBN : 978-2-9816526-8-3

FINANCÉ PAR le Ministère Femmes et Égalité des genres Canada



Femmes et Égalité
des genres Canada

Women and Gender
Equality Canada

Canada

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les milieux qui se sont portés volontaires à accueillir les projets d'expérimentation des pratiques prometteuses recommandées par le projet MTElles. Sans eux, cette trousse n'aurait pu être élaborée. Merci aux élu-es, fonctionnaires, coordinations, directions et agent-es des Tables de quartier ainsi que leurs partenaires qui ont contribué au déploiement de pratiques inspirantes afin de favoriser la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise.

Nous tenons aussi à remercier le précieux soutien de certaines membres des équipes de réalisation : Justine Biard, Fatima Gabriela Salazar Gomez, Ariane O'Connor et Linda Mohammedi de Concertation Montréal, ainsi que Layla Belmahi et Gessica Gropp de la Coalition montréalaise des Tables de quartier.

Enfin, soulignons l'apport de Lise Gervais, co-coordonnatrice générale de Relais-femmes, Marie-Claire Dumas, directrice générale de Concertation Montréal et Yves Bellavance, coordonnateur de la Coalition montréalaise des Tables de quartier.

Le projet compte également sur la précieuse collaboration de trois partenaires siégeant

sur le comité directeur élargi : le Conseil des Montréalaises, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) et le Bureau de la présidence du conseil de la Ville de Montréal, et plusieurs partenaires siégeant sur le comité consultatif : la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM), la Table régionale des centres de femmes Montréal-Laval (TRCFML), Anne Latendresse, professeure au Département de géographie de l'UQAM et Linda Lajeunesse, Secrétaire recherchiste au Service du greffe de la Ville de Montréal.

Remercions également et spécialement Valérie Brave et Tra-Mi Ton-Nu, deux citoyennes ayant contribué aux différentes étapes du projet MTElles par leurs expériences et leurs connaissances éclairantes.

Sans oublier la contribution de Rosalie Montplaisir (Relais-femmes) et Rosa Pires (Concertation Montréal) aux premières étapes du projet MTElles.

Finalement, nous remercions toutes les femmes, les militantes et les groupes de femmes qui sont venues avant nous et qui, grâce à leurs efforts, ont permis de créer un contexte d'ouverture à la mise en place de ce projet.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
LE PROJET MTELLES EN BREF	10
LES PARTENAIRES DU PROJET MTELles	12
CADRE ET CONCEPTS CLÉS	13
L'ÉTAT DES LIEUX : L'IMPORTANCE D'UN REGARD SPÉCIFIQUE SUR LES FEMMES	18
MÉTHODOLOGIE	18
PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES FEMMES	19
LE FORUM D'ÉCHANGE MTELles	22
LES PROJETS D'EXPÉRIMENTATION MTELles	23
PARTENAIRES D'EXPÉRIMENTATION	25
GUIDE POUR L'APPLICATION D'UNE DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE POUR L'ENSEMBLE DES FEMMES	28
ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES FEMMES	28
DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE INTÉGRÉE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUTES LES FEMMES	31
FICHES DE PRATIQUES PROMETTEUSES	40
MODE D'EMPLOI DES FICHES DE PRATIQUES	40
INVENTAIRE DES PRATIQUES PROMETTEUSES	42
Axe 1 : Diffusion de l'information et communication	45
1.1 Adopter une stratégie de diffusion large et diversifiée	46
1.2 Utiliser une communication accessible	48
1.3 Utiliser une communication non-sexiste et inclusive	50
1.4 Faire connaître les conditions facilitantes à la participation	52
1.5 Formaliser la collecte de données de participation genrées et intersectionnelles	54

	Axe 2 : Mobilisation et empowerment	57
	2.1 Développer des stratégies de mobilisation inclusives	58
	2.2 Accompagner toutes les femmes dans leur participation	60
	2.3 Proposer des activités d’initiation à la participation publique	62
	2.4 Faire participer les femmes aux processus d’organisation des rencontres et aux instances décisionnelles	64
	Axe 3 Révision des structures et mécanismes de consultation	67
	3.1 Faire preuve de transparence face aux processus de consultation	68
	3.2 Offrir des lieux de participation et de consultation près des citoyennes	70
	3.3 Offrir différentes possibilités de participation	72
	3.4 Évaluer l’impact des actions et des décisions sur toutes les femmes	74
	Axe 4 : Accueil, déroulement et aspects logistiques des rencontres	81
	4.1 Assurer un accueil chaleureux	82
	4.2 Aménager des salles qui favorisent la présence et la prise de parole de toutes les femmes	84
	4.3 Partager des outils pour faciliter la prise de parole	86
	4.4 Favoriser la présence des enfants	88
	4.5 S’assurer de l’accessibilité des rencontres	90
	4.6 Nommer clairement la préoccupation afin de ne pas reproduire de rapports inégaux de pouvoir	92
	4.7 Favoriser l’alternance de la prise de parole	94
	4.8 Offrir toutes autres conditions facilitantes à la participation	96
	Axe 5 – Formation et développement professionnel	99
	5.1 Former les personnes clés en lien avec la mobilisation, l’organisation et l’animation lors des consultations	100
	5.2 Adopter une approche réflexive dans la mise en place de nouvelles pratiques	102
	POUR ALLER PLUS LOIN	105
	POUR ALLER PLUS LOIN : RESSOURCES CLÉS	107



INTRODUCTION

Concertation Montréal (CMTL), la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) et Relais-femmes souhaitent contribuer à la modification des pratiques et des politiques en matière de consultation et de participation citoyenne afin que les femmes, dans toutes leurs diversités, aient une influence déterminante sur les décisions touchant leur vie quotidienne.

Vivre moins d'obstacles à la participation citoyenne facilitera la prise de parole des femmes et leur donnera envie de s'impliquer dans les démarches et instances démocratiques. Ce sont là des résultats tangibles et concrets qui illustrent à quel point l'implantation de pratiques égalitaires et inclusives vaut le coup !

La présente trousse d'outils a été rédigée dans le cadre du projet MTElles et s'adresse particulièrement aux partenaires municipaux, paramunicipaux et de développement des communautés. Toutefois, plusieurs pratiques peuvent s'adapter à tous les milieux voulant favoriser davantage d'inclusion et de parité dans leurs pratiques. À la lecture de cette trousse, nous souhaitons que les villes et les concertations locales soient mieux outillées pour servir la collectivité et offrir des espaces plus égalitaires et plus inclusifs afin de répondre adéquatement aux besoins de toutes les citoyennes.

Bien que l'objectif principal du projet MTElles était de favoriser la participation des femmes à la vie démocratique montréalaise, nous sommes convaincues que les pratiques et outils que vous retrouverez dans cette trousse d'outils pourront être utiles à l'ensemble de la population. La mise en place de pratiques égalitaires et inclusives permet d'améliorer nos organisations afin de favoriser la participation citoyenne de l'ensemble de la population, de poser des actions concrètes afin de diminuer les sources de discrimination des personnes les plus exclues de nos processus, particulièrement les femmes, dans toutes leurs diversités, et ainsi, de lutter contre les inégalités et favoriser une plus grande justice sociale.



ASTUCE

Utilisez le **Guide pour l'application d'une démarche de participation citoyenne** dans cette trousse (p. 28) pour identifier les pratiques que vous aimeriez mettre en place !

LE PROJET MTElles

EN BREF

D'une durée de trois ans (2017-2020), le projet MTElles a porté tant sur les pratiques municipales et paramunicipales de consultation et de participation (conseil municipal, conseils d'arrondissements, commissions permanentes du conseil, consultations de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)) que dans les lieux de concertation intersectorielle locale (Tables de quartier) de l'agglomération de Montréal. Ce projet a été financé par Condition féminine Canada (maintenant le Ministère des femmes et de l'égalité des genres) et mené de concert par CMTL, la CMTQ et Relais-femmes.

LES OBJECTIFS ÉTAIENT DE :

- 1 Cerner et approfondir la compréhension des obstacles systémiques freinant la participation des femmes aux instances municipales et aux lieux de concertation locale**
- 2 Mettre en place des pratiques innovantes et inclusives de démocratie participative afin d'éliminer les obstacles à la participation des femmes**

Au terme du projet, **Concertation Montréal (CMTL)**, la **Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)** et **Relais-femmes (RF)** souhaitent contribuer à la modification des pratiques et des politiques en matière de consultation et de participation citoyenne afin que les Montréalaises aient une influence déterminante sur les décisions touchant leurs vies quotidiennes. Ainsi, les villes et les concertations locales seront mieux outillées pour servir la collectivité et pour s'assurer de répondre adéquatement aux besoins des citoyennes comme des citoyens.

4 PHASES DU PROJET MTElles

► EXPLORATION ET RECHERCHE

Élaboration du portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal.

► VALIDATION ET IDÉATION

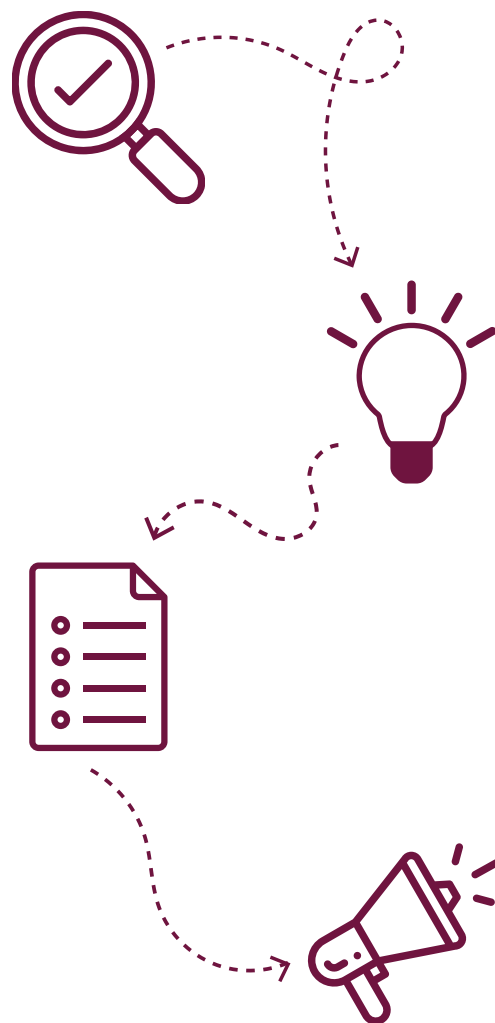
Validation des résultats de l'état des lieux et identification des pratiques à expérimenter lors d'un Forum d'échange.

► EXPÉRIMENTATION

Expérimentation de 23 pratiques visant à promouvoir la participation des femmes au sein de 17 espaces de participation citoyenne.

► DIFFUSION

Élaboration et diffusion de la présente trousse d'outils afin d'offrir la possibilité à d'autres instances de s'inspirer du projet MTElles.



► LES PARTENAIRES DU PROJET MTElles

Partenaires principaux

Les porteurs du projet « *MTElles : Pratiques participatives pour l'égalité* », ont des expertises respectives riches et complémentaires à sa réalisation.

Concertation Montréal (CMTL) a pour mission de développer la région par la concertation. Pour ce faire, CMTL regroupe les leaders socio-économiques et les élu·es municipaux de l'île de Montréal afin d'initier et de soutenir des initiatives régionales innovantes et structurantes. L'organisation est reconnue par l'agglomération de Montréal comme son interlocuteur privilégié en matière de concertation intersectorielle et de développement régional. Elle est financée par l'agglomération de Montréal grâce au *Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*. CMTL regroupe plus de 120 organismes régionaux et élu·es membres et plus de 200 partenaires. L'organisation intervient dans des domaines tels que le développement durable, l'éducation, les sciences et la technologie, l'enfance, la jeunesse, la gouvernance, la diversité et la parité et les saines habitudes de vie.

La **Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ)** regroupe 30 tables locales de concertation en développement social (les Tables de quartier) situées sur le territoire de l'île de Montréal. À partir des préoccupations vécues dans les quartiers, la CMTQ intervient à l'échelle montréalaise sur plusieurs enjeux visant l'amélioration de la qualité de vie de la population. Au fil des ans, la CMTQ est intervenue sur plusieurs enjeux importants, toujours avec l'objectif de développer un Montréal plus juste et plus inclusif en insistant sur le quartier comme lieu d'appartenance, de socialisation et d'entraide et en se préoccupant toujours de promouvoir la participation citoyenne. La CMTQ est partenaire de la Ville de Montréal, de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et de Centraide du Grand Montréal dans un programme soutenant le travail de concertation des Tables de quartier afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations, *l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local*.

Relais-femmes est un organisme féministe de liaison et de mobilisation des connaissances. Il exerce des activités de recherche, de formation et d'accompagnement destinées à ses membres, mais aussi aux autres organisations de femmes, aux groupes communautaires et à diverses collectivités. Issu du mouvement des femmes et créé par les grandes organisations de femmes en 1980, il est un outil qui permet de faire le pont entre ces groupes et les chercheuses universitaires, de créer des partenariats pour le transfert des savoirs, d'approfondir leurs connaissances et d'offrir des services de formation et d'accompagnement dans une perspective féministe intersectionnelle. Plus de 90 groupes de femmes locaux, régionaux et nationaux sont membres de Relais-femmes, ainsi qu'une vingtaine de membres individuel·les. Relais-femmes participe activement au repérage des enjeux qui concernent les conditions de vie de toutes les femmes.

► CADRE ET CONCEPTS CLÉS

Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)

Le projet MTElles fut guidé par l'**analyse comparative entre les sexes plus**, ou ACS+¹, une approche d'analyse préconisée par le gouvernement canadien qui permet d'examiner tous les facteurs d'identité qui se recoupent d'un groupe de personnes à l'autre pour formuler, réaliser et évaluer les initiatives dans le cadre d'une démarche plus inclusive. Relais-femmes définit l'ACS+ comme « un processus qui vise à prendre constamment en compte, lors de la mise en place d'une initiative, des réalités différentes sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes, personne de diverses identités de genre. En effet, la place dans la société (et l'identité individuelle) sont influencées par une multitude de facteurs sociaux en plus du sexe/genre, notamment la « race », la classe sociale, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le statut d'autochtonie ou d'immigration, le statut de réfugié.es, les identités de genre ou l'orientation sexuelle ou le fait de vivre en situation de handicap. » (Relais-femmes, 2020)².

L'équité et l'égalité ne concernent pas seulement le sexe et le genre. En agissant sur les obstacles systémiques, on permet à des femmes vivant différents types d'oppression, de participer pleinement.

Le « **plus** » signifie donc que l'analyse comparative entre les sexes plus va au-delà des notions de sexe et de genre et qu'elle s'intéresse à leur recoupement avec d'autres facteurs d'identité, notamment l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine ethnoculturelle, le statut d'immigration, le statut d'autochtonie, la religion, la classe sociale, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap. C'est ce qu'on appelle l'**intersectionnalité**.

« La perspective intersectionnelle cherche à prendre en compte l'imbrication de diverses oppressions. Certaines femmes subissent une multitude d'oppressions simultanées qui viennent s'ajouter à l'oppression déjà subie du patriarcat. Ces différents systèmes d'oppression s'articulent et se renforcent mutuellement. L'appartenance à certains groupes (classe, genre, handicap, âge, origine ethnique, orientation sexuelle, etc.) ou l'identité – réelles ou supposées – amènent concrètement des conditions différenciées entre les hommes et les femmes, mais aussi entre les femmes. L'approche intersectionnelle souligne ainsi que la catégorie « femmes » est loin d'être homogène. »

- Relais-femmes, 2020

Dans cette trousse, les expressions qui suivent ont été utilisées indistinctement pour rappeler que les femmes ne sont pas un groupe homogène et qu'il existe une pluralité d'expériences :

- **Les femmes dans toutes leur diversités ;**
- **La diversité des femmes ;**
- **Les femmes, dont celles à la croisée des facteurs d'oppressions ;**
- **Toutes les femmes ;**
- **Diverses femmes ;**
- **Les citoyennes, les participantes, les résidentes** ³.

¹ Cette définition reprend en grande partie le contenu des vidéos mis en ligne sur le site web de Condition Féminine Canada dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à l'ACS+ qui avait lieu du 20 mai au 2 juin 2017, dans la section micro-leçons vidéo, sous l'onglet ACS+. www.swc-cfc.gc.ca, consulté le 9 mai 2018.

² Définition inspirée par : Condition féminine Canada, 2018 et Secrétariat à la condition féminine, 2007

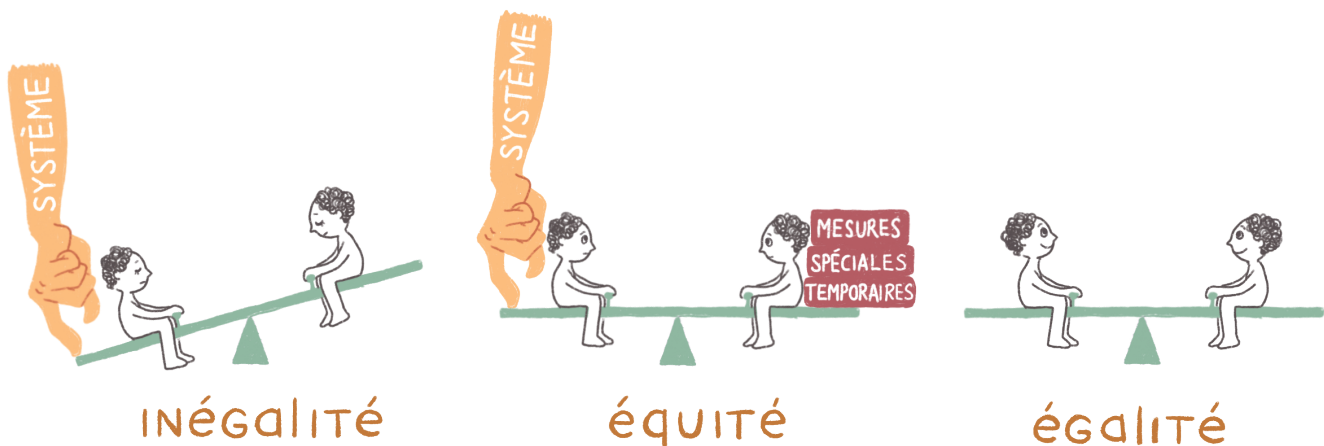
³ Les termes « citoyenne » et « résidente » réfère à chaque femme habitant un territoire peu importe son statut d'immigration ; chacune peut participer à la vie de la cité.

Discrimination systémique

Le Tribunal des droits de la personne définit la discrimination systémique comme « [...]la somme d'effets d'exclusion disproportionnés qui résultent de l'effet conjugué d'attitudes empreintes de préjugés et de stéréotypes, souvent inconscients, et de politiques et pratiques généralement adoptées sans tenir compte des caractéristiques des membres de groupes visés par l'interdiction de la discrimination.»⁴

Égalité

La Fondation Canadienne des femmes utilise la définition d'ONU Femmes de l'égalité. ONU Femmes la définit comme « l'égalité des droits, des responsabilités et des chances » pour tous les genres. Il ne s'agit pas d'éliminer les différences entre les personnes. Le principe d'égalité signifie que les droits, les responsabilités et les chances accordées aux personnes ne devraient pas dépendre de leur genre. Il est fondé sur l'idée que les intérêts et les besoins de toutes les personnes, dans toute leur diversité, sont également importants. La lutte pour l'égalité des genres n'est pas « le problème des femmes ». C'est une lutte qui nous concerne toutes et tous, car elle vise à nous rendre la vie meilleure, qui que nous soyons.⁵



⁴ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse c. Gaz Métropolitain Inc., 2008 QCTDP 24, par. 36; confirmé en appel: Gaz métropolitain Inc. c. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2011 QCCA 1201.

⁵ Fondation Canadienne des femmes, «Qu'est-ce que l'égalité des genres?», <https://canadianwomen.org/fr/a-propos/#>

Genre

Le genre est un continuum d'auto-identification généralement entendu comme ayant deux pôles, l'un masculin et l'autre féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles ou à l'extérieur de ces deux pôles sont aussi possibles, personnelles et légitimes. » ⁶

« **L'identité de genre** désigne le genre auquel une personne s'identifie, sans égard à ce que la ou le médecin a coché sur son acte de naissance (sexe assigné à la naissance); c'est un sentiment profond et intime. Pour cette raison, seule la personne peut affirmer son identité (auto-identification) et s'engager, s'il y a lieu, dans un parcours de transition qui lui convient.

Socialisation

La socialisation est « le processus par lequel la culture est apprise et acquise. Pendant la socialisation, les personnes intériorisent les mécanismes de contrôle social de cette culture, avec les valeurs et les normes de ce qui est bien et ce qui est mal. » ⁷ La **socialisation genrée** est « L'ensemble des rôles sociaux, des comportements et des attributs socialement construits et considérés comme appropriés pour les hommes (masculinité, virilité) et pour les femmes (féminité). La construction du genre est le fait d'une société à une époque donnée. » ⁸ Tel que mentionné, il existe tout un continuum d'identité de genre. Toutefois, la socialisation genrée est souvent associée au sexe assigné à la naissance.

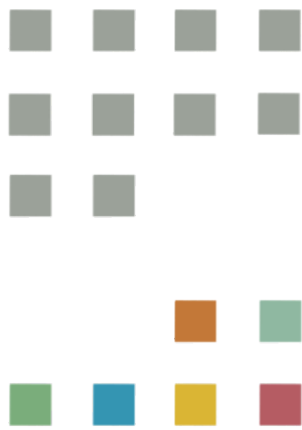
⁶ LGBTQI/2SNBA+, *Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*, Dominique Dubuc, FNEEQ-CSN, 2017, p.6

⁷ Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel – RQCALACS (2014) *Des mots pour parler de diversité. Lexique des termes utilisés dans le cadre de la formation « Une pour toutes et toutes pour ELLES »*, p.12.

⁸ Ibid. p.15.

Inclusion

L'inclusion est le « principe qui reconnaît que chaque personne est membre à part entière du groupe et de la société. [Pour respecter ce principe] les normes sociales s'adaptent pour accepter les différences : développement de stratégies par lesquelles chaque population, avec ses spécificités, devrait trouver sa place. »⁹ L'inclusion implique la possibilité de pouvoir accéder aux opportunités, espaces, services, et de pouvoir participer activement à la vie démocratique, sociale et civique. Il ne s'agit donc pas de demander aux individus de s'adapter au cadre existant, mais plutôt d'apporter des transformations systémiques aux structures en place afin que tout·es s'y sentent représenté·es et à l'aise d'y participer.



exclusion



INTÉGRATION



INCLUSION

⁹ Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations (rapport présentant les recommandations, mesures et actions spécifiques) (2019), p.25

Oppression

L'oppression est la « façon dont le pouvoir et les privilèges d'un groupe dominant sont maintenus, par la force, les menaces et les violences physiques, psychologiques, sociales ou économiques. L'oppression renvoie à un rapport de pouvoir inégal source de domination, d'exclusion, de discrimination, d'exploitation et d'aliénation. »¹⁰



L'intersection des oppressions

L'intersection des oppressions, se réfère à l'impact de « la réalité vécue par chaque personne au croisement des différents rapports d'oppression et aux interactions entre les systèmes c'est-à-dire leurs imbrications et leur co-construction. »¹¹ Il y a plusieurs systèmes d'oppressions qui peuvent se croiser dont la classe sociale, le colonialisme, le racisme, le sexisme, l'âgisme, ou le capacitisme, etc.

Privilèges

Basé sur la définition de la Fondation canadienne des relations raciales, on comprend les privilèges comme étant la « jouissance de libertés, droits, avantages, accès ou possibilités dont bénéficient les membres du groupe dominant dans une société ou dans un contexte donné, habituellement non reconnus et tenus pour acquis alors que les mêmes libertés, droits et avantages sont refusés aux groupes marginalisés, désavantagés et moins valorisés. »¹²

¹⁰ Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - RQCALACS (2014) Des mots pour parler de diversité. *Lexique des termes utilisés dans le cadre de la formation « Une pour toutes et toutes pour ELLES »*, p.20.

¹¹ Ibid. p.12.

¹² Ibid. p.22.

► L'ÉTAT DES LIEUX

L'IMPORTANCE D'UN REGARD SPÉCIFIQUE SUR LES FEMMES

Les femmes vivent une discrimination genrée et ont des besoins non-uniformes :

INÉGALITÉS DANS LES CONDITIONS D'EXISTENCE

Il est démontré que bon nombre d'enjeux de développement social et des difficultés socio-économiques touchent les femmes en plus grande proportion et que, par exemple, celles-ci sont encore majoritairement responsables de prendre soin de la famille et de l'éducation des enfants. Il apparaît donc important de tenir compte de leur réalité et de créer les conditions les plus propices pour qu'elles puissent faire entendre leur voix et nommer leurs besoins.

SOCIALISATION POLITIQUE

Les recherches démontrent que certains attributs exigés actuellement dans le champ politique (affirmation de soi, prise de parole en public, combattivité, faire des stratégies, se plaire dans la dualité, la lutte et les modes de décisions à majorité) sont encore transmis davantage aux garçons qu'aux filles lors de l'enfance¹³.

Ce que permet leur participation

- Faire valoir leur conception du développement des milieux de vie et leur expertise particulière de la vie quotidienne
- Être reconnues comme interlocutrices crédibles
- Prendre part aux processus démocratiques afin que les décisions prises et les actions qui en découlent soient davantage inclusives et adaptées

MÉTHODOLOGIE

► REVUE DE LA LITTÉRATURE

► 65 LIEUX OBSERVÉS

► GROUPES DE DISCUSSION ET ENTRETIENS INDIVIDUELS RÉALISÉS AUPRÈS DE :

- **45 citoyennes**
- **11 intervenant·es des milieux municipaux et paramunicipaux**
7 élu·es et 4 employé·es de soutien
- **21 intervenant·es des Tables de quartier**
directions, agent·es, coordination de Revitalisation Urbaine Intégrée (RUI)
- **9 intervenant·es d'autres milieux**
firme d'accompagnement de démarches collectives, groupes de femmes

¹³ CSF, 2017 ; Angers, 2003 dans État des lieux MTElles, 2018

PRINCIPAUX OBSTACLES À LA PARTICIPATION DES FEMMES

Les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir

- L'impression de ne pas avoir d'influence réel sur les prises de décision
- Les longs délais entre les idées proposées lors d'une consultation et leur transposition en actions concrètes
- L'insuffisance de prise en compte des préoccupations citoyennes et une réponse inadéquate aux besoins nommés
- Le sentiment que la présence citoyenne n'est pas acceptée par l'ensemble des organisations qui gravitent autour de la démarche.
- La présence de tensions ou même de conflits peut constituer une nuisance au déroulement sain des rencontres et au sentiment de confiance nécessaires pour que toutes les femmes se sentent à l'aise de s'exprimer librement
- Les inégalités de pouvoir
 1. liées au genre - entre les personnes s'identifiant comme hommes, femmes ou à d'autres identités de genre
 2. liées au statut social ou professionnel - entre citoyennes et professionnel·les des organisations



La non-représentativité des organisations et des instances et la méconnaissance des diverses réalités sociales

- Le manque de modèles féminins et surtout de modèles féminins et racisés
- L'insuffisance d'éducation dans les organisations afin de déconstruire les inégalités structurelles et les discriminations systémiques
- La méconnaissance des réalités spécifiques se répercute sur les techniques d'animation qui ne sont pas toujours sensibles aux prises de parole des femmes, particulièrement celles qui vivent à la croisée de certaines oppressions.



Les enjeux de communication et de mobilisation

- Les courts délais pour recevoir de l'information afin de se préparer aux rencontres.
- Le manque de compréhension des sujets, des structures et des démarches de consultation.
- La difficulté de varier les moyens de mobilisation ce qui fait en sorte de mobiliser constamment les mêmes personnes et d'atteindre difficilement les femmes les plus exclues des processus démocratiques.



Les procédures entourant la prise de parole

- Le manque de connaissance des mécanismes de participation.
- Cadre trop formel.
- Le manque de confiance à s'exprimer en public.

La précarité socioéconomique

- L'implication dans la vie démocratique locale et municipale est plus difficile lorsque les besoins de base ne sont pas comblés (se loger, se nourrir et se vêtir).

La conciliation complexe entre la vie professionnelle, la vie personnelle et l'implication citoyenne

- La répartition inégale des tâches au sein du couple.
- Le manque de temps.
- La culpabilité de devoir sacrifier du temps en famille afin de s'impliquer comme citoyenne.
- Le manque de conditions facilitantes offertes par les organisations, telles qu'une halte-garderie, un horaire adapté, de la nourriture sur place, etc.
- Le danger d'épuisement, dû à une sursollicitation des citoyennes engagées.



Les barrières physiques

- Le défi de l'accessibilité universelle pour les femmes à mobilité réduite sur tous les plans, tant en termes d'accès au transport adapté, d'accès physique au bâtiment, d'aménagement intérieur vaste et non-contraignant que dans l'accessibilité des mots communiqués ou dans les stratégies d'animation, par exemple.
- Les lieux de rencontres trop éloignés.
- Des barrières symboliques à l'intérieur des territoires, telles que le sentiment d'appartenance des citoyennes (ex. devoir se déplacer à un lieu hors du quartier d'appartenance pour participer, les activités d'agglomération organisées au centre-ville, etc.). Certaines frontières, de l'ordre du senti, ne seront ainsi pas franchies.
- Le manque de sentiment de sécurité autour du lieu, surtout le soir.



Les barrières linguistiques

- Manque de traduction de l'information sur les consultations
- Difficulté à s'exprimer dans les langues officielles pour contribuer aux réflexions
- Manque de connaissances de la terminologie technique et du langage d'expert.e (langage spécialisé, acronymes, nom du programme, numéro et article de loi, etc.)



POUR EN SAVOIR PLUS : cliquez ici pour télécharger l'État des lieux.

► LE FORUM D'ÉCHANGE MTElles

► QUI?

Le 30 mai 2018, a eu lieu le Forum d'échange MTElles qui rassemblait près de 75 personnes : des citoyennes, des représentant·es des Tables de quartier, des groupes de femmes et d'organisations communautaires, des milieux universitaires et syndicaux ainsi que des fonctionnaires et élu·es de la Ville de Montréal.

► COMMENT

Après avoir pris connaissance des faits saillants de l'état des lieux, les participant·es ont été invité·es à s'exprimer pour partager leurs expériences et expertises au sein d'ateliers portant sur la participation citoyenne des femmes et à identifier des pistes de solutions pour contrer les obstacles à celle-ci.

Les cinq thématiques des ateliers ont été déterminées en fonction des données recueillies lors de la première phase du projet afin que les recommandations formulées répondent directement aux préoccupations des personnes rencontrées lors des entretiens individuels et de groupe.

► RÉSULTATS

À la suite du forum, les recommandations des participant·es ont été regroupées et ont permis de guider l'élaboration des plans d'action des projets d'expérimentation dans les milieux.

THÉMATIQUES DES ATELIERS

- **Conditions logistiques, procédures et format des rencontres**
- **Communication et accès à l'information**
- **Inclusion des populations marginalisées**
- **Empowerment et accompagnement des citoyennes**
- **Gouvernance et place de la participation citoyenne**



POUR EN SAVOIR PLUS :

Forum d'échange 2018

► LES PROJETS D'EXPÉRIMENTATION MTElles

L'objectif de la phase d'expérimentation était de modifier certaines pratiques des partenaires afin de favoriser une plus grande participation de toutes les femmes aux processus démocratiques et de bien saisir les barrières à la participation ainsi que les effets des pratiques mises en œuvre dans ces espaces de participation citoyenne.

Identifier les pratiques à expérimenter

Les pratiques ont donc été intégrées dans plusieurs processus de participation publique organisés par divers partenaires municipaux, paramunicipaux et par les Tables de quartier. L'équipe MTElles a travaillé avec ses partenaires afin de cibler les moments où les pratiques pouvaient être intégrées et d'identifier les pratiques les plus pertinentes et réalisables selon le contexte du milieu.

Après avoir identifié les pratiques à mettre en place, l'équipe MTElles, en collaboration avec le milieu, a adapté les pratiques aux besoins, ressources disponibles et priorités des partenaires. De plus, pour les démarches à long terme, nous avons opté pour une démarche évolutive permettant de s'ajuster en cours de route tant sur les pratiques que sur le processus de mise en place des pratiques.

Implication du milieu

Dès le départ, il était important que les partenaires et les équipes de travail adhèrent collectivement au projet afin que les réflexes acquis dans l'expérimentation et l'approche deviennent plus naturels pour le milieu par la suite.

Selon les projets ou démarches, cela pouvait demander davantage d'implication du milieu en termes :

- D'organisation d'activités
- D'analyse de données
- De rédaction
- De rencontres de comité de travail

Accompagnement

L'accompagnement offert prenait différentes formes selon le projet, l'expertise présente dans le milieu et les besoins exprimés par les partenaires. L'équipe MTElles était là pour appuyer et outiller les partenaires sans le faire à leur place. En voici quelques exemples :

- Identifier les éléments à intégrer dans un portrait
- Participer à l'élaboration de stratégies de mobilisation
- Participer à l'élaboration d'outils d'animation
- Participer à l'analyse de données à la suite d'une consultation

Évaluation

Différents outils d'évaluation ont été utilisés par l'équipe MTElles afin d'évaluer la mise en place de différentes pratiques et leurs effets sur la participation des femmes (grille d'observation du temps de prise de parole, sondages distribués aux participant·es concernant leur appréciation de leur participation, rencontres organisées avec les partenaires d'expérimentation pour capter leurs impressions et apprentissages).

La phase d'expérimentation représente :



78 RENCONTRES DE TRAVAIL

portant sur l'orientation et l'accompagnement des projets



115 OBSERVATIONS DE RENCONTRES

où les pratiques recommandées étaient expérimentées



550 RÉPONSES

aux 20 sondages différents distribués dans les rencontres



1 RENCONTRE BILAN

avec chacune des Tables de quartier impliquée ainsi que des entretiens individuels avec des citoyennes ayant participé aux démarches des Tables



3 FORMATIONS SUR L'ACS+ OFFERTES PAR RELAIS-FEMMES :

- aux responsables des projets dans les Tables de quartier impliquées dans la phase d'expérimentation
- aux commissaires de l'Office de consultation publique de Montréal
- aux professionnel·les et cadres de l'arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie



12 ATELIERS DE PRÉSENTATION DU PROJET MTElles

et son approche auprès des membres des équipes des Tables de quartier et leurs membres et aux partenaires municipaux et paramunicipaux

La phase d'expérimentation nous a permis d'identifier les pratiques prometteuses qui ont semblé avoir un effet favorable sur la participation d'une diversité de femmes à la vie démocratique. Le contenu a été développé à partir de l'évaluation des projets, soit les notes d'observation, les rencontres bilan avec les milieux ainsi que les sondages et entretiens téléphoniques auprès de citoyennes participantes.

PARTENAIRES D'EXPÉRIMENTATION

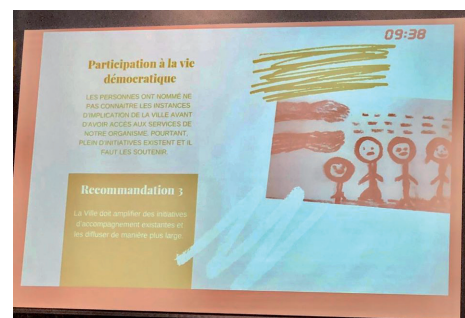
Les instances municipales et paramunicipales

De multiples opportunités sont offertes aux résident·es de l'île de Montréal de participer à la vie démocratique. L'agglomération de Montréal est composée de la Ville de Montréal et ses 19 arrondissements, et des 15 villes liées. On compte aussi le **Bureau de la présidence du conseil** qui est une instance neutre qui s'assure du respect des droits des citoyen·nes lors des assemblées du conseil municipal et qui est considérée comme la « gardienne des valeurs démocratiques de l'hôtel de ville »¹⁴. Il existe différents mécanismes de participation à chaque palier territorial :

- ▶ **CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
- ▶ **CHACUNE DES 15 VILLES LIÉES A SON CONSEIL DE VILLE ET LA VILLE DE MONTRÉAL A SON CONSEIL MUNICIPAL**
- ▶ **CHACUN DES 19 ARRONDISSEMENTS A SON CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

D'autres **consultations publiques** sont aussi organisées par les différents paliers de gouvernement. De plus, il y a des **commissions permanentes** qui sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

En plus des espaces plus traditionnels, tel que le conseil municipal, Montréal peut compter sur différentes instances comme l'**Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**. L'OCPM est un organisme indépendant avec un rôle consultatif. L'OCPM peut recevoir des mandats de consultation publique touchant différentes échelles territoriales, provenant du conseil municipal ou du comité exécutif de la Ville de Montréal, ou par le droit d'initiative citoyen (consultation initiée par un·e citoyen·ne et nécessitant 15 000 signatures en appui). Selon le site Internet de l'OCPM, « ces mandats portent surtout sur des projets qui relèvent des compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire, mais ils peuvent aussi s'étendre »¹⁵.



¹⁴ http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,142137262&_dad=portal&_schema=PORTAL

¹⁵ Consultez le site Internet de l'OCPM pour plus d'information : <https://ocpm.qc.ca/fr>

Les Tables de quartiers

Les **Tables de quartier** sont des lieux de concertation locale qui regroupent les différents partenaires de la communauté pour agir ensemble à améliorer les conditions et la qualité de vie des résident·es. Selon une approche territoriale intégrée, ces milieux organisent différents événements auprès de la population afin de connaître les préoccupations locales et déterminer les priorités d'action dans différents domaines liés au développement social et urbain. Selon les sujets et les démarches, le niveau de participation à ces processus démocratiques peut varier, allant de la consultation à la co-construction des actions à développer.

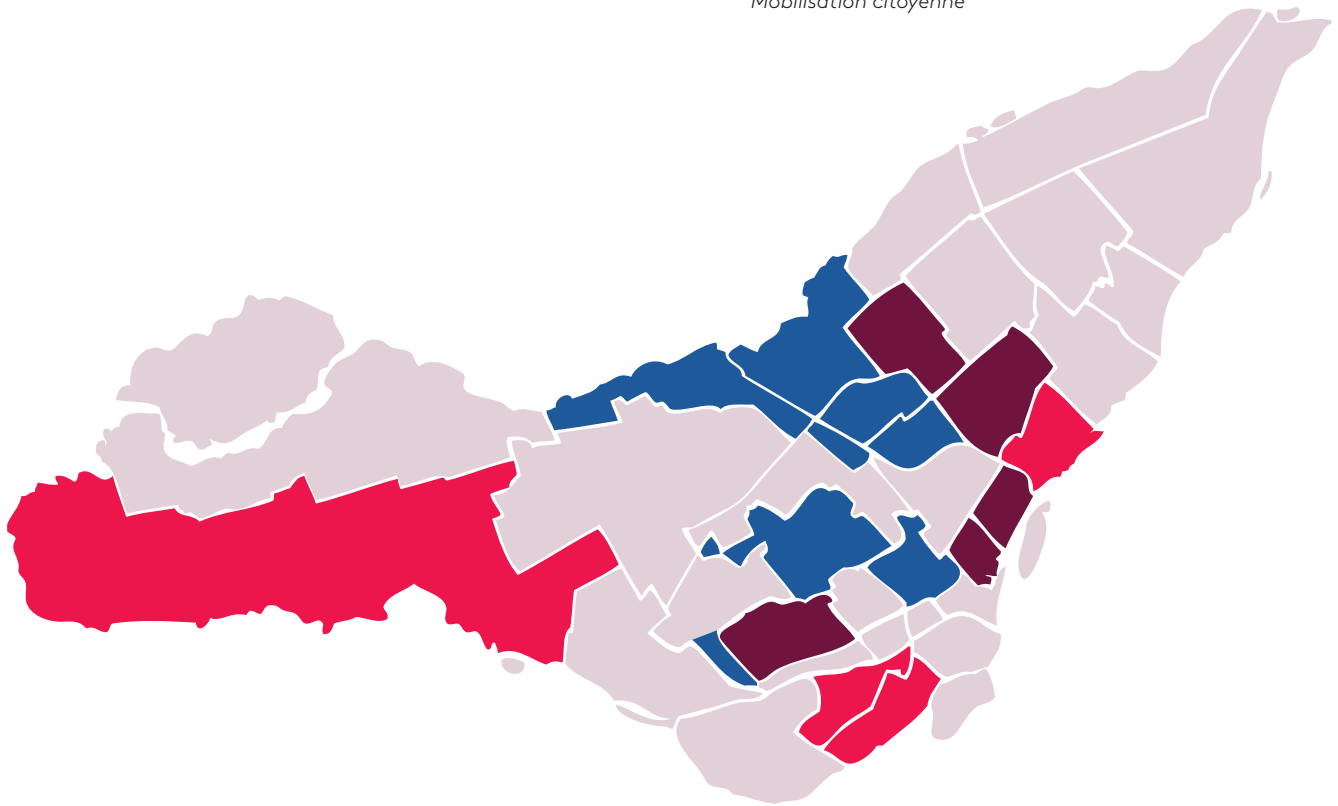
Le projet MTElles a accompagné des projets d'expérimentation auprès de l'ensemble de ces milieux afin de bien saisir les barrières à la participation de toutes les femmes et l'impact des pratiques mises en œuvre dans ces différents espaces de participation citoyenne.



LISTE DES PARTENAIRES D'EXPÉRIMENTATION DU PROJET MTELLES

Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
 Arrondissement Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
 Arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie
 Arrondissement Ville-Marie
 Arrondissement Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
 Bureau de la présidence
 Conseil municipal de la Ville de Montréal
 Commission permanente du Bureau de la présidence
 Consultation publique sur la période des questions
 Caravane de la démocratie
 Office de consultation publique de Montréal (OCPM)
 Consultation publique sur le secteur des Faubourgs
 Consultation publique sur Lachine Est
 Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques
 Montréal-Ouest

Corporation de développement communautaire (CDC)
 Centre-Sud - *Soupe locale*
 Corporation de développement communautaire (CDC)
 de Rosemont - *Espace 40°/Beaubien*
 Concertation en développement social de Verdun (CDSV)
Collaboration à la Charrette d'urbanisme organisée par l'arrondissement
 Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul
RUI Opération-Galt
 Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce
Projet Westhaven 2020
 La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
Projet Caravane Santé
 Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
Projet École
 Table de Quartier Sud de l'Ouest-de-l'Île
Initiative en sécurité alimentaire
 Vivre Saint-Michel en Santé
Planification stratégique du quartier et Mobilisation citoyenne



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

GUIDE POUR L'APPLICATION D'UNE DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE POUR L'ENSEMBLE DES FEMMES

ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DES FEMMES

✓ Prendre conscience des obstacles à la participation citoyenne des femmes

La mise en place de mesures plus inclusives et diversifiées afin de favoriser la présence des femmes qui sont souvent moins représentées dans la vie démocratique contribue au renouvellement des pratiques organisationnelles. C'est un moyen pour rééquilibrer le pouvoir sous toutes ses formes entre les groupes marginalisés, plus souvent opprimés, et les groupes privilégiés.

Lorsque les instances tiennent pour acquis que les femmes et les hommes ont à peu près les mêmes besoins, expériences de vie, réalités et situations économiques, il devient inutile de susciter activement la participation des femmes dans les processus de consultation. Par contre, lorsque les instances sont conscientes des différentes réalités vécues par une diversité de femmes et d'hommes et des inégalités (reposant sur différentes sources de discrimination) entre les participant-es dans les délibérations, elles instaurent des politiques et des pratiques telles que l'ACS+, la collecte de données ventilées selon les genres et des processus de consultation assurant la pleine participation des femmes, afin de prendre des décisions inclusives et éclairées.

(FCM, 2004 dans État des lieux MTElles, 2018, p.25)

✓ Bien connaître le portrait de la population et collecter des données genrées et intersectionnelles

Bien connaître le portrait de la population du territoire desservi permet d'identifier les populations les plus à risques de vivre les obstacles à la participation et ainsi de concentrer les efforts de l'organisation pour mieux cibler les mesures à mettre en place pour favoriser leur participation.

En produisant des données genrées et intersectionnelles lors des différents événements de participation citoyenne, cela permet de faire le lien avec le portrait de la population du territoire et d'identifier les pans de population qui ne sont pas présents ou représentés, notamment les femmes, surtout certaines femmes vivant à la croisée d'oppressions. Ceci permet ainsi de déployer les efforts de mobilisation nécessaires lors de prochains événements. En favorisant la participation de toutes et tous, on s'assure de tenir compte de leurs préoccupations.



✓ Obtenir l'engagement des personnes dans des postes décisionnels

L'engagement à expérimenter et à instaurer des pratiques égalitaires et inclusives par les personnes qui occupent des postes de pouvoir représente une condition de réussite pour :

- ▶ Intégrer de façon pérenne cette **posture d'analyse** à la culture organisationnelle ;
- ▶ Faciliter **les communications et le partage d'information** entre les différents services et projets ;
- ▶ Instaurer de façon systématique les bonnes pratiques qui ont un plus grand impact sur la participation de toutes les femmes.

✓ Identifier une ou des personnes responsables des mesures égalitaires et inclusives

Avoir une ou des personnes responsables de l'implantation et du suivi des mesures égalitaires et inclusives au sein de l'organisation permet de :

- ▶ Développer des outils d'accompagnement des équipes ;
- ▶ Évaluer les pratiques mises en place ;
- ▶ Systématiser l'information sur les pratiques expérimentées et leurs impacts sur la participation.

Bien qu'il soit nécessaire qu'une ou des personnes aient le rôle de systématisation, il est plus prometteur et structurant que l'ensemble des membres d'une équipe porte l'ACS+ de façon transversale afin d'éviter de toujours devoir se référer à une seule personne ou de se décharger de la responsabilité sur celle-ci.

✓ Adopter une approche réflexive face aux pratiques mises en place

Garder vivantes les réflexions et analyses sur l'égalité et l'inclusion à chacune des réunions permet d'améliorer nos propres pratiques de façon continue. Par exemple, lorsqu'on fait le bilan des démarches ou des événements, une bonne pratique à implanter est de prévoir systématiquement un point de suivi et d'évaluation sur les pratiques égalitaires et inclusives mises en place. On peut également élaborer des outils d'évaluation pour mesurer les effets de ces pratiques et prendre le temps de discuter avec les citoyennes pour récolter leurs impressions sur les changements apportés. Les apprentissages des personnes responsables de la démarche et de l'organisation peuvent être évalués au niveau des pratiques mises en place, des efforts et ressources déployés et des résultats obtenus. Enfin, il faut identifier les pratiques à instaurer de façon systématique.

LA MISE EN PLACE DE PRATIQUES DE PARTICIPATION ÉGALITAIRES ET INCLUSIVES

Le projet MTElles a permis d'identifier cinq axes d'intervention prioritaires rassemblant vingt-trois pratiques prometteuses qui semblent avoir un impact positif sur le taux et l'expérience de participation de diverses femmes. Les pratiques prometteuses font l'objet de fiches qui vous aideront à mettre en place vos propres pratiques afin de favoriser la participation des femmes dans la vie démocratique.

Les pratiques prometteuses peuvent prendre différentes formes selon la démarche de participation citoyenne, l'expertise présente dans le milieu et les besoins exprimés par les partenaires. Il est d'abord important d'observer et de valoriser ce qui se fait déjà et de discuter de ce qui pourrait réalistement être ajouté en fonction du temps, des ressources disponibles et de l'impact potentiel de chacune des pratiques. Ce *Guide pour l'application d'une démarche de participation citoyenne égalitaire et inclusive pour les femmes* ne doit donc pas être considéré comme un cahier de charge, mais plutôt comme une source d'inspiration afin de prendre en compte ce qui se fait déjà dans votre milieu et de le bonifier.

Toutefois, tout au long du projet MTElles, plusieurs partenaires ont exprimé le besoin d'avoir une idée générale d'une démarche de participation citoyenne intégrant les pratiques égalitaires et inclusives. C'est ce que nous vous présentons dans les pages qui suivent.

Afin d'aller plus loin dans les pratiques qui y sont mentionnées et mieux vous retrouver dans cette trousse, nous avons indiqué le numéro de la fiche pratique à consulter dans un triangle de couleur associé à l'axe d'intervention.



Les fiches se retrouvent plus loin dans ce document, à partir de la page 45. Vous pouvez vous servir de l'inventaire des pratiques prometteuses, aux pages 42-43 pour repérer le titre de la pratique plus rapidement.

DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE ÉGALITAIRE ET INCLUSIVE INTÉGRÉE POUR FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUTES LES FEMMES

Avant tout

Tout d'abord, s'il y a une personne désignée comme responsable des mesures égalitaires et inclusives au sein de l'équipe de travail, il importe de s'assurer de sa participation aux différentes étapes de la démarche de consultation, au sein du comité d'organisation ou de façon plus ponctuelle pour orienter et valider les décisions prises.

2.4

Il s'agit également de faire de la place à toutes les femmes pour s'impliquer dans l'organisation de la démarche, dans les rôles clés et dans les instances décisionnelles.

La préparation

La préparation d'une démarche de participation citoyenne est un moment crucial qui permet d'orienter les prochaines étapes de mise en œuvre. Nous vous proposons différents éléments à clarifier dès le départ afin de :

- **Développer une vision commune de la démarche et de la place de la participation citoyenne dans celle-ci ;**
- **Faire preuve de transparence envers les citoyennes qui seront mobilisées ;**
- **Identifier les pratiques prometteuses à mettre en place afin de favoriser la participation des femmes, en fonction du milieu et des ressources disponibles.**

La structure et les orientations

Identifier les éléments organisationnels qui permettront de faire preuve de transparence envers les citoyennes et clarifier leur apport au sein de la démarche.

3.1

Établir l'échéancier de la démarche en pensant à l'ensemble des étapes et en étant réaliste dans les attentes pour répondre aux besoins de l'organisation tout en allouant le temps nécessaire pour informer, mobiliser et accompagner les citoyennes.

Calculer le budget disponible pour tenir cette consultation et pour favoriser la participation. Afin d'atteindre l'égalité, il est nécessaire d'octroyer des budgets genrés supplémentaires pour favoriser la participation des femmes vivant davantage d'obstacles à la participation afin de réduire les écarts entre les différents segments de la population. Par exemple, on peut prévoir dans le budget de l'événement, un poste budgétaire pour implanter des mesures d'accessibilité pour les femmes sourdes et/ou vivant avec un handicap ou encore pour la tenue d'ateliers préparatoires pour démystifier la démarche.

3.4

Prévoir les conditions facilitantes pour favoriser la participation égalitaire et inclusive de toutes les femmes

Diversifier les façons de consulter.

3.3

Favoriser les événements sans inscription.

4.8

Établir un horaire adapté au public cible, en tenant compte des contraintes liées à la vie personnelle et la vie professionnelle.

2.4

Planifier la nourriture et les breuvages qui seront offerts.

4.8

Explorer différentes possibilités de lieux pour la rencontre.

3.2

4.5

Faire de l'accessibilité universelle une norme, voire une obligation, pour la tenue des rencontres.

4.5

Déterminer si la ou les rencontres seront traduites et se donner les moyens de le faire.

4.5

Anticiper et s'organiser pour accueillir la présence d'enfants.

4.4

Transmettre aux participantes la documentation nécessaire à l'avance, la rendre disponible publiquement.

1.2

La mobilisation et l'accompagnement

Développer une stratégie de mobilisation en fonction des besoins des femmes à rejoindre :

2.1

- Selon les données disponibles, évaluer si les stratégies de mobilisation habituelles permettent de rejoindre l'ensemble des femmes ;
- Identifier les efforts supplémentaires à faire et les besoins en termes de ressources et collaborations.

Prévoir des activités de préparation à la participation.

2.3

2.4

La communication

Impliquer des citoyennes à l'élaboration des outils de communication ou les valider auprès d'elles afin de constater leur efficacité.

2.4

Diffuser l'information dans des espaces, physiques et numériques, fréquentés par les femmes (ex. groupes de femmes) et s'assurer que l'information est disponible dans un délai raisonnable permettant de se préparer aux rencontres.

1.1

1.2

Utiliser plusieurs canaux de communication pour annoncer la démarche, adaptés aux femmes les plus exclues de la participation (ex. passer par les regroupements religieux, organisations communautaires).

1.1

Traduire les outils de communication en fonction de la population à rejoindre.

1.2



S'assurer que l'ensemble des langues dans lesquelles les outils de communication sont traduits pourront être offerte lors de l'événement.¹⁶

S'assurer que les informations véhiculées sont les mêmes sur l'ensemble des outils de communication.

1.2

Éviter de simplement référer à un site internet pour plus d'informations.

1.2

Utiliser des images illustrant la diversité de la population que l'on veut rejoindre.

1.3

Faire connaître les conditions facilitantes en les annonçant sur les outils de communication.

1.4

Prévoir la documentation présentée et distribuée lors de la consultation et s'assurer d'y appliquer les règles de communication inclusive et accessible :

1

Rédaction épicène et féminisée

1.3

Présentation de données différenciées selon les genres et intersectionnelles

1.5

Vulgarisation du langage spécialisé

1.2

Assurer l'accessibilité des documents pour personnes vivant avec différentes limitations y compris les personnes non-voyantes ou malvoyantes.

1.2



¹⁶ Assurez-vous de respecter toutes les lois concernant les langues dans votre région.

Le jour même

L'aménagement de la salle pour favoriser la présence et la prise de parole de toutes les femmes

Organiser l'alternance de prise parole femmes-hommes avec un ou plusieurs micros.

4.7

S'il y a un temps maximum pour les prises de parole, installer une minuterie pour que les personnes soient elles-mêmes responsables du temps qui leur est accordé.

4.8

Si des photos ou illustrations sont exposées, s'assurer que les personnes qui y figurent représentent la diversité des femmes vivant dans le territoire.

4.2

S'assurer que la disposition spatiale permet de se mouvoir aisément, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

4.5

Veiller à ce que tout soit prêt avant l'arrivée des participantes afin d'être pleinement disponible pour répondre à leurs questions ou simplement s'intéresser à leur présence.

4.1

Éviter les discussions en équipe et/ou entre professionnel·les qui excluent souvent les citoyennes.

4.1

Accueil des participantes

Aménager un espace d'accueil et mobiliser des ressources humaines pour diriger les participantes.

4.1

S'intéresser aux nouveaux visages, avoir des ressources humaines qui ont le rôle de les repérer et d'aller à leur rencontre.

4.1

Tenir des données de participation genrées et intersectionnelles.

1.5



Animation

Favoriser la représentation des femmes, dans toutes leurs diversités dans les rôles clés (organisation, animation, intervention).

2.4

Installer un ou des micros pour les personnes à l'animation. Ne pas tenir pour acquis que l'on parle assez fort pour se faire entendre, certaines femmes peuvent avoir des difficultés à entendre et seront gênées de se prononcer si l'on demande à l'assemblée si tout le monde entend bien quand la majorité répond oui.

4.5

Éviter de reproduire des stéréotypes sexistes et liés à d'autres discriminations à l'intérieur de nos organisations (par exemple, ne pas toujours confier l'accueil et la prise de notes, ou encore l'animation de la thématique enfance-famille, aux femmes).

Utiliser un langage non-sexiste à l'oral.

1.3

Utiliser un langage accessible (par exemple en évitant les acronymes le plus possible et en vulgarisant le langage spécialisé).

1.2

Lire à haute voix ce qui est présenté par écrit, ne pas tenir pour acquis que tout le monde sait lire.

1.2

4.5

Sensibiliser les personnes invitées à prendre la parole à utiliser le micro malgré la gêne que cela peut occasionner.

Déroulement

Énoncer clairement les règles de participation ou les coconstruire avec les personnes présentes.

3.1

Sensibiliser les participant-es aux dynamiques d'inégalités persistantes entre certaines personnes et certaines organisations, lesquelles peuvent notamment se manifester par des disparités en termes de prise de parole.

4.6

Valoriser la présence et la parole de toutes les femmes, particulièrement les femmes racisées qu'on a tendance à moins entendre dans les rencontres. Une fois que les disparités de prise de parole sont nommées, les participant-es seront plus conscient-es de leur responsabilité à partager le temps de parole.

4.6

Expliquer le processus de consultation, ses limites, les personnes impliquées, les étapes et l'échéancier prévu.

3.1

Clarifier les attentes et les ressources disponibles.

3.1

Indiquer aux participantes dans quel type de rencontres elles participent (informative, consultative ou décisionnelle) et définir les moments de la démarche où elles ont un réel pouvoir d'influence.

3.1

Expliquer le déroulement de la rencontre et indiquer les moments où les personnes pourront s'exprimer.

4.3

Présenter des données genrées et intersectionnelles afin d'éclairer les prises de position et les effets potentiels des pratiques implantées sur les populations marginalisées.

1.5

3.4

Prise de parole

- Offrir différentes possibilités de participation en acceptant des formes d'expression variées (écriture, dessin, poèmes, mémoires, etc.). 3.3
- Favoriser une gradation de la prise de parole (ex. passant par des activités de réflexion individuelle ou de partage en sous-groupes avant de retourner en plénière). 3.3
- Offrir de l'accompagnement à la prise de parole en ayant une personne disponible pour poser les questions au nom d'une autre personne qui ne serait pas à l'aise de s'exprimer en public ou qui ne serait pas à l'aise avec le sujet de la question. 2.2
- Accepter les présentations en duo ou trio. 3.3
- Pendant la rencontre, noter s'il y a des préoccupations ou des sujets spécifiques qui sont davantage abordés par certains groupes de femmes en fonction des oppressions ou privilèges qui les concernent.
- S'assurer de la représentativité de l'assemblée et favoriser des mécanismes de prises de parole favorisant l'expression de toutes les femmes. 2.1 5.2
- Noter s'il y a des différences visibles dans la façon de se présenter, de prendre la parole dans les interactions et dans les préoccupations selon le genre, l'origine et le niveau de vie (si nommé). 1.5
- Calculer la proportion de personnes s'identifiant comme homme, femme ou d'une autre identité de genre à prendre la parole. 1.5
- Calculer le temps de prise de parole si possible. Ces données seront utilisées lors du bilan de la rencontre. 1.5
- Animer les périodes d'échange afin d'assurer une prise de parole égalitaire et inclusive (ex. respecter les temps de paroles, favoriser l'alternance hommes-femmes). 4.7

À FAIRE



NE PAS FAIRE



Conditions facilitantes

Implanter toutes les conditions facilitantes qui ont été annoncées en amont (ex. annoncer les conditions facilitantes (1.4), prévoir la présence d'enfants (4.4) s'assurer de l'accessibilité des rencontres (4.5) et offrir toutes autres conditions facilitantes selon les femmes qui sont attendues (horaire, nourriture, etc.) (4.8)).



Indiquer où sont les breuvages et la nourriture, le service de garde, la procédure d'accès aux remboursements des frais de transport, si disponible.



Identifier les ressources en traduction et prévoir des moyens de rassembler les personnes qui parlent la même langue si elles le désirent.



Respecter l'horaire de fin de rencontre annoncé afin d'éviter de discriminer et de priver l'accès à un certain nombre d'informations et de discussions aux personnes qui doivent quitter à l'heure prévue, particulièrement celles qui se déplacent en transport adapté.



Conclusion, évaluation

Rediriger les femmes dont les préoccupations ne sont pas en lien avec le sujet de la consultation vers les instances auxquelles elles peuvent s'adresser ou lieux d'implication citoyenne plus appropriés. Par exemple, si une femme aborde un problème lié aux services de santé à un conseil d'arrondissement, une bonne pratique serait de prendre le temps de la rediriger vers le comité des usagers-ères de son CIUSSS plutôt que de simplement lui signaler que la santé n'est pas un champ de compétence municipale sans lui donner aucune référence.

3.1

Expliquer les prochaines étapes de la démarche de consultation, partager l'échéancier prévu, demander aux citoyennes de laisser leurs coordonnées pour être informées des suites de la démarche.

3.1

Offrir d'autres lieux, d'autres opportunités d'implication aux citoyennes qui désirent poursuivre leur engagement dans la démarche.

2.2

2.3

Distribuer un formulaire d'évaluation aux participant-es à la fin de la rencontre et y intégrer des questions relatives aux pratiques de participation égalitaire et inclusive mises en place. Les formulaires d'évaluation incluront des questions sociodémographiques pour générer la production de données genrées et intersectionnelles. Offrir de l'aide pour compléter le formulaire et recueillir les commentaires formulés verbalement.

3.4

Prendre un moment pour échanger avec les participantes afin de connaître leur degré de satisfaction face à l'événement ; avoir une posture favorable à l'accueil de critiques, sans tenter de se justifier.

5.2

4.1

Instaurer des mesures pour assurer la sécurité des participantes lors du retour à la maison, telles que favoriser l'attente pour l'autobus en groupe, offrir un service de raccompagnement ou organiser du covoiturage.

4.1

Demander clairement aux femmes si elles se sentent bien de repartir seule et leur indiquer qu'elles peuvent venir s'adresser à nous si elles en ressentent le besoin.

4.1

Prévoir un moment à la fin de l'événement afin de rester disponible pour les citoyennes qui en ont besoin, qui n'ont pas osé poser leur question devant tout le monde, qui préfèrent attendre leur transport en sécurité. Ne pas presser de partir en commençant à ramasser le matériel.

4.1



Suivi de la démarche

Plusieurs femmes rencontrées ont indiqué leur sentiment de démobilité en raison de l'absence de suivi à la suite des consultations. Elles nomment qu'il existe parfois de longs délais entre les consultations et la réalisation d'actions concrètes ainsi que l'inadéquation entre les propositions retenues et leurs préoccupations, ou encore avec les discussions ayant eu lieu lors des assemblées. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de faire un suivi de la démarche dans un délai raisonnable afin de :

Rendre compte de l'impact des consultations

3.1

Justifier les prises de décision

3.1

Informé du suivi qui sera donné aux préoccupations et aux besoins nommés auxquels le processus de consultation n'a pas pu répondre.

3.1

Bilan réflexif de l'organisation

Prendre connaissance des formulaires d'évaluation participative des participant-es et comparer le degré d'appréciation et les commentaires en fonction des données sociodémographiques.

3.4

Faire le bilan de la démarche et des pratiques mises en place, notamment leurs effets bénéfiques pour une participation plus égalitaire et inclusive de toutes les femmes.

5.2

Évaluer les succès de la mobilisation :

3.4

- Est-ce que les personnes présentes sont représentatives de l'ensemble des femmes du quartier ?
- Est-ce que les prises de parole étaient équitables ?
- Quels efforts devront être faits pour rejoindre les femmes absentes, dans le cadre de cette consultation ou lors d'une prochaine démarche ?

Effectuer un retour sur l'observation des prises de parole et les préoccupations nommées.

5.2

- Que fait-on des préoccupations qui n'ont pas pu être intégrées dans notre démarche ? Comment peut-on les aborder autrement ?
- Est-ce que des groupes de femmes présentent des préoccupations similaires malgré qu'elles ne fassent pas l'unanimité ? Comment en tenir compte pour la suite de la démarche ?

Passer à l'action

S'inspirer de la trousse d'outils et des fiches de pratiques prometteuses MTElles.

Implanter les pratiques égalitaires et inclusives les plus prometteuses.

5.2

Nommer une personne responsable de garder une veille sur les enjeux vécus par les femmes, dans toutes leurs diversités.

3.4

Évaluer les effets des décisions prises sur toutes les femmes.

3.4

Appliquer l'ACS+ lors de la mise en place des actions.

3.4

FICHES DE PRATIQUES PROMETTEUSES

MODE D'EMPLOI DES FICHES DE PRATIQUES

1. Consultez l'inventaire des pratiques prometteuses afin d'identifier les pratiques que vous souhaitez mettre en place.

2. Trouvez le numéro de fiche en l'identifiant par le code couleur de l'axe d'intervention et le numéro associé à ceux-ci.

3. Sur chacune des fiches, vous trouverez les éléments suivants :

▶ LA DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

▶ SES OBJECTIFS

▶ COMMENT L'APPLIQUER

▶ LA CARTE DES LIEUX OÙ CETTE PRATIQUE A ÉTÉ EXPÉRIMENTÉE

▶ DES EXEMPLES DE SUCCÈS

▶ DES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER, POUVANT DIFFÉRER SELON LA PRATIQUE (DÉFIS, VARIANTES, ASTUCES, QUESTIONS À SE POSER, ETC.)

4. Sous le titre de chacune des pratiques, vous trouverez une évaluation selon trois éléments de mesure, chacun évalué sur une échelle de 1 à 3. Ces évaluations sont à titre indicatif et devront être ajusté selon votre contexte et les adaptations que vous introduisez.



POTENTIEL D'IMPACT

Probabilité que la pratique favorise la participation des femmes



TEMPS DE PRÉPARATION ET DE RÉALISATION

Temps à prévoir en amont, après et lors des événements pour la mise en place de la pratique



RESSOURCES HUMAINES NÉCESSAIRES

Niveau d'effort d'une ou de plusieurs personnes pour introduire la pratique

5. Faites une lecture complète de la fiche et réfléchissez à la manière de l'adapter à votre milieu considérant les opportunités et contraintes habituelles.

6. Mettez en place la pratique.

7. Revenez sur votre expérience et identifier les bonifications potentielles pour une prochaine fois.

AXE

AXE 4 : ACCUEIL, DÉROULEMENT ET ASPECTS LOGISTIQUES DES RENCONTRES

NUMÉRO DE FICHE

4.4

ÉVALUATION DE LA PRATIQUE



POTENTIEL D'IMPACT

TEMPS DE PRÉPARATION/RÉALISATION
RESSOURCES HUMAINES NÉCESSAIRES

DESCRIPTION

Souvent, les consultations publiques, rencontres citoyennes et conseils de ville ou d'arrondissement sont le soir ou la fin de semaine. Bien que ceci favorise la participation des personnes qui travaillent les jours de semaine, cela représente tout de même un obstacle pour les personnes qui ont des enfants en bas âge, notamment pour les femmes, qui ont encore la responsabilité principale des soins et qui sont le plus souvent à la tête des familles. Plusieurs solutions peuvent favoriser la présence des parents.

COMMENT APPLIQUER

- Offrir un service de garde sur place, aménager un coin enfant dans la salle ou rembourser les frais de garde aux parents sont différentes options qui peuvent être proposées selon les ressources disponibles.
- Demander aux personnes lors de l'inscription si elles/ils ont des enfants afin de prioriser la prise de parole des parents avec enfants. Ceci peut être appliqué pour les personnes ayant des enfants dans la salle, mais aussi les parents avec des enfants à la maison.
- Mettre en place des halte-garderies dans une autre salle afin de permettre aux parents de laisser leurs enfants à la charge d'un service de garde pendant qu'elle/il participe.
- Quand une salle n'est pas disponible pour une halte-garderie, aménager un lieu accueillant pour les enfants, leur permettant de rester dans la salle sous la surveillance de leur parent en leur proposant des jeux calmes (avec des crayons, des casse-têtes, etc.).
- Prévoir un budget suffisant selon l'option mise en place (halte-garderie, coin enfant, remboursement de frais de garde).
- Faire participer les enfants à la consultation en offrant des activités adaptées aux enfants qui sont liés aux thèmes de l'ordre du jour.



VERSO

4.4 FAVORISER LA PRÉSENCE DES ENFANTS

EXEMPLE DE SUCCÈS

À Montréal-Ouest, lors d'une journée de la participation citoyenne sur le thème de l'environnement, une halte-garderie était offerte où les enfants ont joué à des jeux et lu des livres en lien avec l'environnement. De plus, les enfants ont décoré des roches pour le jardin et ont planté des semis à ramener à la maison.

Lors d'un conseil d'arrondissement à Rosemont—La Petite-Patrie, le coin enfant aménagé dans la salle du conseil a permis à la fille d'une citoyenne, qui assistait pour la première fois au conseil d'arrondissement, de faire un dessin qu'elle a présenté à sa mère et à d'autres citoyen·nes à la fin de la période de questions.

Lors de l'une des activités du budget participatif à Ahuntsic-Cartierville, une citoyenne venue avec sa fille d'une dizaine d'années a commencé à assister à la rencontre avec sa fille. Celle-ci, après un certain temps, avait l'air de s'ennuyer, sa mère lui a alors proposé d'aller à la halte-garderie dans la salle adjacente, ce qu'elle a fait. La halte-garderie a donc favorisé la participation de la mère.

DÉFI

Le service de halte-garderie est un élément qui coûte cher et comme il n'est pas toujours fréquenté de façon régulière, les milieux remettent parfois en question la nécessité de l'offrir. Afin de contrer ce frein à la mise en place, nous proposons de référer à la pratique 1.4 de cette trousse, soit de « Faire connaître les conditions facilitantes ». Si le service n'est pas connu, il est fort probable qu'il ne soit pas utilisé.

De plus, il a aussi été mentionné par les femmes rencontrées par le projet MTElles qu'il pouvait être culpabilisant de laisser les enfants à un service de garde en soirée ou la fin de semaine après toute une semaine à l'école ou en garderie. Cela peut aussi prendre du temps avant de développer un sentiment de confiance envers les personnes responsables des enfants. Le service a tendance à être enlevé rapidement lorsqu'il n'est pas fréquenté, il vaut peut-être mieux persister et le faire connaître.

ASTUCE

Selon la thématique de la consultation, il peut être intéressant de prévoir une activité parent/enfant ou seulement pour les enfants leur permettant de contribuer à la réflexion. Les parents et les enfants peuvent ensuite en discuter ensemble et partager leur réflexion. Ne pas oublier de l'annoncer dans les communications!

CONSEIL PRATIQUE

Il est recommandé de ne pas demander d'inscription pour le service de garde et l'offrir de façon systématique afin de ne pas freiner la participation.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

- TABLES DE QUARTIER
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
 - TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
 - LA TABLE DE QUARTIER HOCHÉLAGA-MAISONNEUVE
 - VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
 - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
 - CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
- INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES
- BUREAU DE LA PRÉSIDENTE - CONSEIL MUNICIPAL MONTRÉAL-OUEST
 - AHUNTSIC-CARTIERVILLE
 - CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
 - ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
 - VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
 - OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)



ÉLÉMENTS DE LA FICHE

INVENTAIRE DES PRATIQUES PROMETTEUSES

AXES D'INTERVENTION

PRATIQUES PROMETTEUSES

1

DIFFUSION DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION

1.1 Adopter une stratégie de diffusion large et diversifiée
⚡ 2.5 🕒 2.5 📁 2

1.2 Utiliser une communication accessible
⚡ 2.5 🕒 2 📁 1

1.3 Utiliser une communication non-sexiste et inclusive
⚡ 2.5 🕒 1.5 📁 1.5

1.4 Faire connaître les conditions facilitantes à la participation
⚡ 3 🕒 1 📁 1

1.5 Formaliser la collecte de données de participation genrées et intersectionnelles
⚡ 2 🕒 2 📁 2

2

MOBILISATION ET EMPOWERMENT

2.1 Développer des stratégies de mobilisation inclusives
⚡ 3 🕒 3 📁 3

2.2 Accompagner toutes les femmes dans leur participation
⚡ 3 🕒 3 📁 3

2.3 Proposer des activités d'initiation à la participation publique
⚡ 2.5 🕒 3 📁 3

2.4 Faire participer les femmes aux processus d'organisation des rencontres et aux instances décisionnelles
⚡ 2.5 🕒 2 📁 1

3

RÉVISION DES STRUCTURES ET DES MÉCANISMES DE CONSULTATION

3.1 Faire preuve de transparence face aux processus de consultation

2.5 2 2

3.2 Offrir des lieux de participation et de consultation près des citoyennes

3 variable variable

3.3 Offrir différentes possibilités de participation

3 2 2

3.4 Évaluer l'impact des actions et des décisions sur toutes les femmes

2.5 2 2

4

ACCUEIL, DÉROULEMENT ET ASPECTS LOGISTIQUES DES RENCONTRES

4.1 Assurer un accueil chaleureux

2.5 1 1.5

4.2 Aménager des salles qui favorisent la présence et la prise de parole de toutes les femmes

2.5 1 1

4.3 Partager des outils pour faciliter la prise de parole

3 1.5 1

4.4 Favoriser la présence des enfants

3 2 3

4.5 S'assurer de l'accessibilité des rencontres

3 2 2.5

4.6 Nommer clairement la préoccupation de ne pas reproduire de rapports inégaux de pouvoir

2.5 1 1

4.7 Favoriser l'alternance des prises de parole

2.5 1 1

4.8 Offrir toutes autres conditions facilitantes à la participation

3 2 1.5

5

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

5.1 Former les personnes clés en lien avec la mobilisation, l'organisation et l'animation lors des consultations

2.5 2 3

5.2 Adopter une approche réflexive dans la mise en place de nouvelles pratiques

3 3 3



AXE 1

Diffusion de l'information et communication

La diffusion de l'information et la communication a émergé comme étant un enjeu important pour tous les milieux. Comment s'assurer que l'ensemble des femmes se sentent interpellées par les démarches de consultation citoyenne ? Quels sont les meilleurs canaux et moyens de communication pour s'assurer de rejoindre le public ciblé et de fournir l'information nécessaire en préparation à la rencontre ?

- 1.1 ADOPTER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION LARGE ET DIVERSIFIÉE
- 1.2 UTILISER UNE COMMUNICATION ACCESSIBLE
- 1.3 UTILISER UNE COMMUNICATION NON-SEXISTE ET INCLUSIVE
- 1.4 FAIRE CONNAÎTRE LES CONDITIONS FACILITANTES À LA PARTICIPATION
- 1.5 FORMALISER LA COLLECTE DE DONNÉES DE PARTICIPATION GENRÉES ET INTERSECTIONNELLES

1.1

ADOPTER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION LARGE ET DIVERSIFIÉE



DESCRIPTION

L'accès à l'information est la première condition nécessaire pour pouvoir participer à la vie démocratique d'une collectivité. La méconnaissance des lieux de participation citoyenne, causée par l'inaccessibilité de l'information, des lieux de participation citoyenne et le manque de compréhension des sujets, des instances, des structures et des consultations sont des obstacles réels à la participation. Les stratégies de communication actuelles ne sont pas toujours suffisantes pour rejoindre l'ensemble des femmes, surtout celles qui sont les moins représentées lors des processus démocratiques.

OBJECTIFS

- Diversifier les stratégies de communication afin de rejoindre l'ensemble des femmes, incluant celles qui sont les plus en marge des processus de participation citoyenne, notamment les femmes à la croisée de multiples oppressions.

COMMENT APPLIQUER

- Ajouter les coordonnées des groupes de femmes dans la liste d'envois de l'événement.
- Faire la publicité des événements dans les espaces physiques et numériques fréquentés par une majorité de femmes (bibliothèques, centres communautaires, cafés de quartier, groupes de femmes/groupes de femmes immigrantes et/ou racisées, centres d'aîné·es, groupes LGBTQ+...).
- Préparer des rencontres d'information et les organiser dans des lieux où sont présentes une diversité de femmes (par exemple, en collaborant avec un groupe de femmes du milieu pour organiser un dîner thématique afin de démystifier les instances et démarches de participation citoyenne).
- Informer les intervenant·es à propos des démarches de consultation en cours et les encourager à faire circuler l'information à leur tour.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Lors d'une consultation publique sur la période de questions au conseil municipal, le fait de voir une affiche de l'événement dans la bibliothèque interculturelle qu'elle fréquentait a inspiré une femme à venir se présenter et à participer activement à la consultation. Elle a rapporté que c'était la première fois qu'elle participait à une telle rencontre et que c'était grâce à l'affiche qui l'avait directement interpellée.

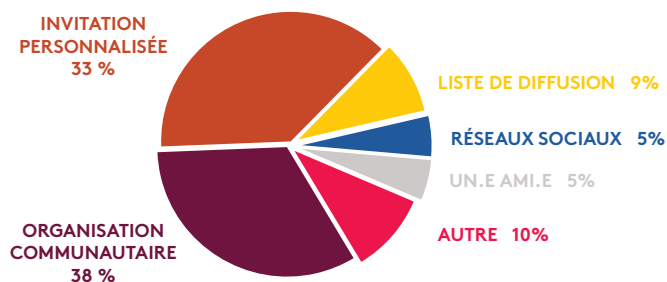
Lors de la Caravane de la démocratie organisée par le Bureau de la présidence et destiné aux aîné-es, un grand nombre de participant-es, majoritairement des femmes, ont été informé-es de l'évènement grâce aux organismes qu'ils et elles fréquentent : l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP), le Groupe Harmonie, Action Centre-Ville, Y des Femmes, Conseil Interculturel de Montréal (CIM) et le Concordia University senior program. Ces organismes ont relayé l'information à propos de cet événement à leurs membres et ont ainsi permis à une diversité d'aîné-es d'en être informé-es.

CONSEIL PRATIQUE

Les intervenant-es de milieu, les agent-es de liaison, de participation citoyenne ou de mobilisation, présent-es dans les quartiers ont l'opportunité d'échanger de vive voix avec un large bassin de personnes, de développer un fort lien de confiance avec les citoyennes et d'être à l'affût de leurs préoccupations. Ce sont des personnes clés sur lesquelles s'appuyer pour effectuer du transfert d'information et de la mobilisation efficace et structurante.



COMMENT AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE CET ÉVÈNEMENT ?



RÉACTIONS DES PARTICIPANTES

La majorité des participantes ayant participé aux évaluations des projets d'expérimentation qui se sont déroulés dans les Tables de quartier ont mentionné que le contact direct (par courriel, texto ou de vive voix) était le meilleur moyen de les rejoindre. La moitié d'entre elles s'informent aussi via les réseaux sociaux tels que Facebook. Cependant, il faut prendre en considération que certaines personnes n'ont pas un accès régulier à internet, c'est pourquoi il importe d'éviter de miser uniquement sur les outils numériques afin d'avoir d'une participation diversifiée et représentative à nos événements.

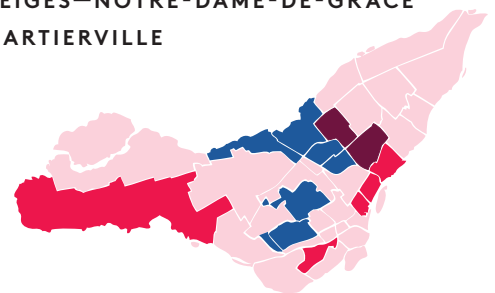
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
BUREAU DE LA PRÉSIDENTE - CONSULTATION PÉRIODE DE QUESTIONS
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
MONTRÉAL-OUEST
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
AHUNTSIC-CARTIERVILLE



● TABLE DE QUARTIER ● INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

1.2

UTILISER UNE COMMUNICATION ACCESSIBLE



DESCRIPTION

Un enjeu important qui freine la participation des femmes est d'ordre communicationnel, puisque bien souvent l'information n'est pas accessible.

Cela se manifeste de différentes manières :

- L'information n'est pas facile à trouver
- L'information n'est pas disponible dans un délai raisonnable
- L'information utilise un langage spécialisé qui n'est pas bien compris par la population générale
- La traduction en plusieurs langues, dont le langage des signes, n'est pas offerte pour la documentation ni pour la consultation
- L'information n'est pas accessible pour les personnes sourdes ou vivant avec différents handicaps

Rendre l'information accessible permet à toutes les femmes d'avoir accès à l'information et favorise une participation inclusive et équitable. De plus, l'information partagée pendant et après la consultation doit aussi être rendue disponible - à l'oral, à l'écrit et dans le visuel - afin de rendre le processus de participation plus inclusif.

OBJECTIFS

- Informer les femmes à propos du déroulement et de la logistique entourant la consultation.
- Fournir la documentation pertinente sur le sujet qui fait l'objet de la consultation.
- Assurer une communication accessible universellement à l'oral, à l'écrit et dans les visuels pour l'ensemble d'une démarche de participation.

COMMENT APPLIQUER

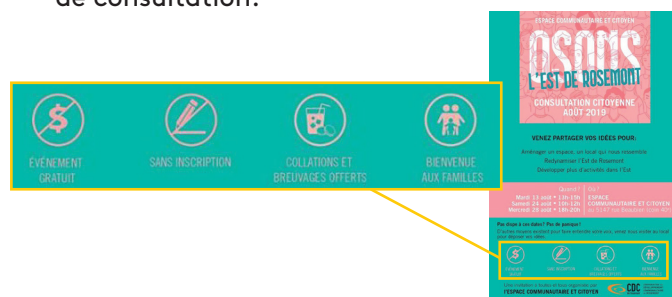
- Respecter un délai raisonnable pour rendre l'information disponible, afin de permettre aux participantes de se préparer en amont de la rencontre.
- Vulgariser le langage spécialisé, tant à l'écrit qu'à l'oral, lors de toute consultation publique.
- Utiliser des outils visuels (symboles-schémas-pictogrammes) pour appuyer l'écrit.
- S'assurer que l'information écrite soit accessible pour les personnes vivant avec des limitations fonctionnelles.
- Traduire les documents en plusieurs langues et offrir la traduction simultanée lors de l'événement.

QUESTIONS À SE POSER

- Qui sont les femmes les plus touchées par le sujet? Est-ce que l'information est accessible pour ces femmes, considérant les différentes barrières d'accès (ex. physique, langue) ? Est-ce qu'elle est rendue disponible dans un délai raisonnable ?
- Est-ce que l'information est rendue disponible pour les femmes sourdes ou vivant avec un handicap ?
- Est-ce que l'information est traduite dans plusieurs langues, selon la population du territoire concerné ?
- Est-ce que l'information est vulgarisée tant à l'oral qu'à l'écrit ?
- Est-ce qu'on diversifie les moyens de communiquer ? Est-ce qu'on utilise des symboles et des images en appui à l'information écrite ?

EXEMPLES DE SUCCÈS

- Dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, des citoyen-nnes ont estimé que le temps imparti pour consulter des documents à propos d'un projet d'urbanisme était insuffisant. Lors d'une séance du conseil d'arrondissement, ils et elles ont demandé aux élu-es de repousser la consultation de quelques semaines afin de leur permettre de s'organiser. La demande a été acceptée et les citoyen-nnes se sont présentés bien préparés afin d'argumenter sur les plans d'urbanisme précédemment proposés. L'arrondissement a donné raison aux arguments présentés par les citoyennes et le projet a été refusé.
- La CDC Rosemont a développé des symboles facilement repérables et compréhensibles pour communiquer les objectifs de leur projet et les ont intégrés sur les outils d'invitation aux événements de consultation.



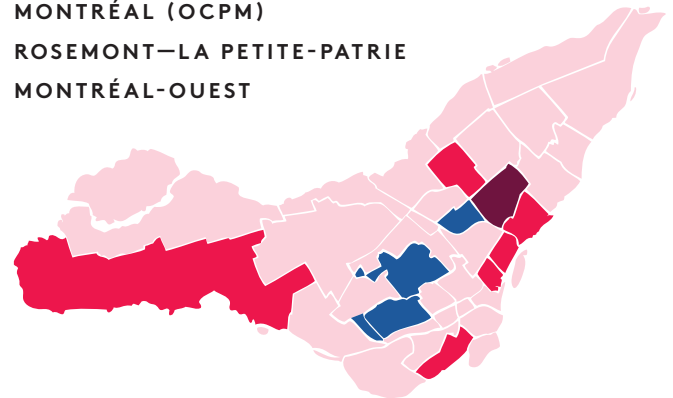
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
- TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
- LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
- VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
- TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
- CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN (CDSV)

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

- CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
- OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
- ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
- MONTRÉAL-OUEST



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

ASTUCE

Préparer un document de vulgarisation du langage spécialisé et le distribuer à l'accueil pour permettre une meilleure compréhension du sujet de la consultation et des discussions entre les professionnel-les. Cette pratique a été observée lors d'une charrette d'urbanisme organisée par un arrondissement, où la Table de quartier a vulgarisé le langage d'urbanisme.



1.3

UTILISER UNE COMMUNICATION NON-SEXISTE ET INCLUSIVE



DESCRIPTION

L'inclusion de toutes les femmes commence dès la phase de conception d'une démarche de participation citoyenne. Une communication non-sexiste sera sensible à déconstruire l'utilisation exclusive du masculin tant à l'oral qu'à l'écrit, car cela ne représente pas l'ensemble de la population, invisibilise et exclut la population féminine. Que ce soit dans les cartons d'invitation, les discours d'ouverture des rencontres, les banques d'images ou photos utilisées, il importe que toutes puissent s'identifier et se sentir représentées. Cette exclusion symbolique, à l'écrit, à l'oral ou dans le visuel, nuit à la participation des femmes à la vie publique.

OBJECTIFS

- Visibiliser les femmes, dans toutes leurs diversités, dans nos communications.
- Communiquer que toutes personnes sont les bienvenues et légitimes de s'exprimer sur les enjeux discutés.

COMMENT APPLIQUER

1. **Utiliser systématiquement un langage épiciène et féminisé¹⁷, à l'oral et à l'écrit, en :**
 - a. Prenant connaissance des différentes formes d'écriture non-sexiste existantes
 - b. Identifiant les formes de communication non-sexistes à privilégier
 - c. Adoptant une politique de rédaction non-sexiste et inclusive
 - d. Sensibilisant les personnes responsables aux communications au langage épiciène et féminisé
 - e. Accompagnant les équipes de travail pour les amener à modifier leurs pratiques de rédaction
 - f. Identifiant une ou des personnes responsables de la relecture pour assurer l'uniformité des documents rédigés
 - g. Féminisant les mots et expressions lors des allocutions
2. **Diversifier les images utilisées dans les outils de promotion et d'information afin d'assurer une représentativité de la population à rejoindre et une juste représentation des femmes dans toutes leurs diversités.**

¹⁷ Voir les guides de rédaction épiciène et féminisée disponibles dans la section « Pour aller plus loin... » dans cette trousse.

EXEMPLE DE SUCCÈS

« Le 24 avril dernier, Mme Gouin¹⁸ est venue présenter son point de vue devant la commission. Elle nous a raconté qu'elle avait été interpellée par l'image de la femme, aux cheveux gris, qui apparaît sur la couverture du dépliant Assomption Sud. Elle croyait d'abord qu'il s'agissait d'une publicité pour une éventuelle résidence pour personnes âgées. Après la lecture du dépliant, elle a compris qu'il s'agissait d'une consultation à laquelle elle pouvait participer en venant donner son avis. Se sentant toujours concernée, comme personne âgée, elle a décidé de venir partager, au nom de ses voisins, ses préoccupations quant au bruit et à la poussière occasionnées par les éternels travaux.

Voilà, nous croyons important de souligner le fait que de mettre des images de gens qui se sentent interpellés, sur nos dépliants, contribue à apporter une plus-value aux échanges de la commission »

- Employée de l'Office de consultation publique de Montréal

ÉCRITURE INCLUSIVE DE MTElles

Pour la rédaction de cette trousse, nous avons favorisé une écriture inclusive, c'est-à-dire épiciène et féminisée. Pour la féminisation, nous avons choisi le point médian lors de l'utilisation de la forme tronquée pour faciliter l'utilisation des synthèses vocales et nous privilégions l'accord de proximité lorsqu'un nom masculin et un nom féminin s'accordent avec le même adjectif. Quelques façons de féminiser les textes :

FORME TRONQUÉE

Les élu.es
les citoyen.nes

FORME ÉPICÈNE

Les membres du conseil
municipal plutôt que
les élu-es municipaux

ACCORD DE PROXIMITÉ

Les citoyens et les citoyennes sont invités VS
Les citoyennes et les citoyens sont invités

DÉFI

Il existe maintes techniques d'écriture en matière de féminisation. Les membres d'une même équipe peuvent démontrer différents niveaux d'aisance ou de sensibilité face à cette pratique. Par exemple, l'usage de certaines formes tronquées pour féminiser permet à plusieurs femmes de se sentir davantage incluses et interpellées, mais complexifie la lecture pour les personnes ayant des difficultés de lecture ou utilisant des synthèses vocales. Nous sommes conscientes que l'exercice de se créer des lignes directrices organisationnelles pour féminiser peut représenter un défi. Plusieurs guides exposent déjà la pléiade de techniques possibles à utiliser pour féminiser : ils pourront constituer d'excellentes références pour guider les discussions avec vos collègues¹⁹.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG
SAINT-LAURENT

VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT

CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

MONTRÉAL-OUEST

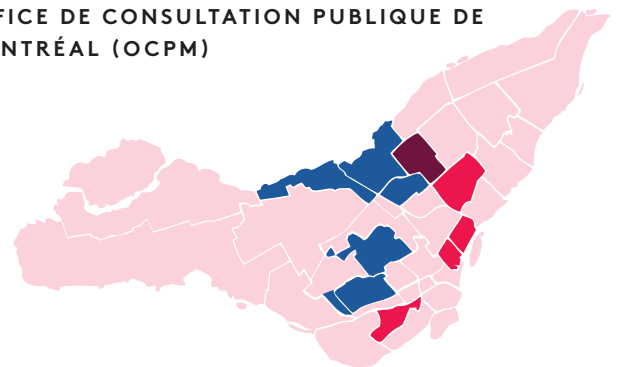
BUREAU DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL,
COMMISSION PERMANENTE DU BUREAU DE
LA PRÉSIDENTE

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

ROSEMONT—LA-PETITE-PATRIE

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)



● TABLE DE QUARTIER ● INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

¹⁸ Nom fictif afin de protéger son identité.

¹⁹ Consulter la section « Pour aller plus loin » dans cette trousse pour avoir des ressources additionnelles.

1.4

FAIRE CONNAÎTRE LES CONDITIONS FACILITANTES À LA PARTICIPATION



DESCRIPTION

De nombreux efforts sont mis en place pour favoriser la participation citoyenne dans la vie démocratique, mais ceux-ci ne sont pas toujours bien communiqués ni connus par la population. Mieux faire connaître ces conditions s'avère essentiel pour qu'un maximum de femmes participent à la vie citoyenne et démocratique.

OBJECTIFS

- Communiquer aux citoyennes les conditions qui sont mises en place afin de favoriser leur participation à la vie démocratique.
- Éliminer le plus grand nombre d'obstacles à la participation des femmes liés au manque de connaissance des conditions facilitantes à la participation citoyenne.

COMMENT APPLIQUER

- Identifier les barrières possibles à la participation de différentes résidentes.
- Répertorier les conditions facilitantes qui existent déjà et planifier l'ajout d'autres mesures, au besoin.
- Inscire les conditions facilitantes de façon lisible sur l'ensemble des outils promotionnels et avis publics. Exemples de conditions facilitantes à annoncer :
 - Accessibilité universelle
 - Traduction
 - Service de garde
 - Modalité de participation (sondage en ligne, webdiffusion, questions par courriel)
 - Desserte en transport en commun / offre de covoiturage
- Favoriser l'utilisation des symboles universels (ex : allaitement, accessibilité universelle) afin de s'assurer qu'une plus grande proportion de la population puisse facilement comprendre.
- Indiquer les coordonnées clairement pour rejoindre l'organisation en cas de besoins particuliers, mentionner que des mesures d'inclusion sont disponibles si tel est le cas.

CONSEIL PRATIQUE



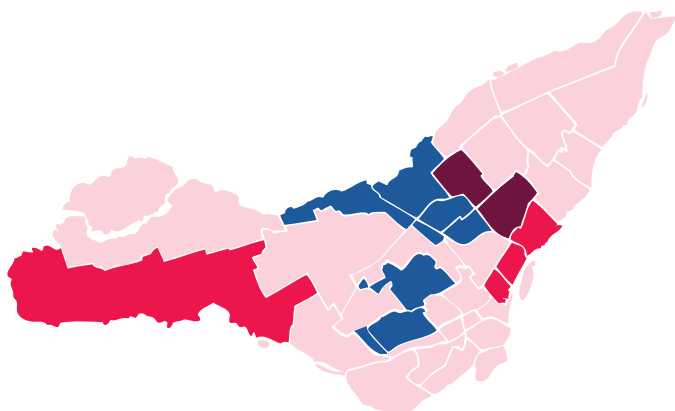
Si vous annoncez que votre événement se déroule dans un lieu accessible universellement, assurez-vous que c'est réellement le cas. Les chargées de projet MTElles ont observé différents événements où, bien que l'accessibilité du lieu fût annoncée, plusieurs difficultés pouvaient être éprouvées une fois sur place, notamment :

- **L'entrée pour les personnes à mobilité réduite n'était pas la même que l'entrée principale et cela n'avait pas été annoncé**
- **La salle était souvent plus près de l'entrée principale, la distance entre l'accès pour les femmes à mobilité réduite et la salle était parfois impressionnante et parsemée d'obstacles, tels que des portes barrées par exemple, nécessitant d'être accompagnée**
- **La lourdeur des portes extérieures ou celles des toilettes nécessitait de demander de l'aide pour les ouvrir**
- **La disposition des salles ne permettait pas de se mouvoir aisément (peu d'espace entre les tables, salle trop petite pour le nombre de personnes présentes) et donc difficile de poser une question ou d'avoir accès au buffet et rafraichissements**

L'accessibilité des lieux est, à notre avis, un critère indispensable à la tenue des événements publics. Toutefois, avant d'en faire l'annonce, nous vous invitons à aller visiter les lieux et garder en tête cet élément pour vos plans de salle afin d'assurer l'accessibilité physique pour toutes les femmes. Selon le niveau d'accessibilité, il peut être indiqué « avec assistance » s'il est par exemple nécessaire d'être accompagnée pour ouvrir les portes à l'intérieur de l'établissement. Il est aussi important de préciser l'adresse de la porte d'entrée accessible lorsque celle-ci est différente de l'adresse de la porte principale.

CONDITION DE RÉUSSITE

La grande majorité des milieux accompagnés dans le cadre du projet MTElles ont rapidement adopté la pratique d'annoncer l'ensemble des conditions facilitantes. Ceci nécessite peu de ressources et présente un fort potentiel d'impact. L'ensemble des participantes mettent la présence d'un service de garde en tête de liste pour les conditions facilitantes incontournables. La présence des femmes, dans toutes leurs diversités, est donc grandement encouragée si le service de garde figure sur les invitations, d'autant plus si celui-ci ne requiert pas d'inscription préalable.



● TABLE DE QUARTIER

● INSTANCE MUNICIPALE/
PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET
UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-
LAURENT
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-
MAISONNEUVE
TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

AHUNTSIC-CARTIERVILLE
CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
ROSEMONT—LA-PETITE-PATRIE
VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)

1.5

FORMALISER LA COLLECTE DE DONNÉES DE PARTICIPATION GENRÉES ET INTERSECTIONNELLES



DESCRIPTION

La collecte de données genrées et intersectionnelles permet d'identifier les femmes présentes et/ou absentes à une activité de vie démocratique²⁰. Il s'agit d'une information essentielle afin d'alimenter les stratégies de communication et de mobilisation, entres autres, et combler certaines lacunes. La collecte et le traitement des données peut se faire à l'aide d'une grille d'observation lors des événements organisés, en posant certaines questions non-intrusives au moment de l'accueil des participant-es ou lors de l'évaluation à la fin des rencontres. Par exemple, des outils de collecte de données sociodémographiques²¹ peuvent être complétés par les participant-es de façon anonyme pour compléter le portrait, en ce qui a trait au statut socioéconomique, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, au statut d'immigration, ou autres.

Le fait de formaliser et systématiser cette pratique permet d'avoir un portrait échelonné dans le temps de tirer des conclusions sur les pratiques égalitaires et inclusives mises en place et d'adopter des mesures correctives au besoin.

OBJECTIFS

- Produire des données genrées et croisées des participant-es à l'événement afin d'être en mesure d'en brosser un portrait détaillé.
- Identifier les personnes absentes de nos processus et apporter des correctifs.

COMMENT APPLIQUER

- Compiler les présences en notant les différents facteurs identitaires.
- Ajouter des questions sociodémographiques aux questionnaires d'évaluation de rencontre et en faire la compilation en fonction des réponses différenciées.
- Noter le temps de parole occupé et les sujets de préoccupation selon les différents facteurs identitaires.
- Comparer le portrait des participant-es aux événements et le portrait du territoire desservi afin d'évaluer le degré de représentativité des prises de décision.

EXEMPLE DE SUCCÈS

La compilation de données genrées et intersectionnelles a été intégrée par les Tables de quartier via l'ajout de questions sociodémographiques aux formulaires d'évaluation des rencontres. Cela a permis d'avoir un portrait juste des personnes qui ont participé et il a été possible d'y référer tout au long de l'accompagnement afin d'alimenter la mise en place d'autres bonnes pratiques, notamment les stratégies de mobilisation à déployer pour rejoindre les femmes absentes des processus.

²⁰⁻²¹ Voir la fiche d'outil 3.4.A dans cette trousse.

CONSEIL PRATIQUE



La compilation des données doit être rigoureuse afin d'identifier les femmes présentes ou absentes des processus ainsi que les préoccupations spécifiques se dégageant pour un groupe précis. Il ne s'agit pas seulement de comptabiliser des statistiques, il faut en faire une analyse permettant de mieux distribuer les efforts et les ressources de mobilisation et ainsi avoir une meilleure représentativité de la population. Cette mobilisation permettra ensuite de dégager des propositions citoyennes et mettre en place des actions plus près des différentes réalités vécues. Plus précisément, la compilation de données genrées et intersectionnelles nous permet :

- D'évaluer dans quelle proportion les femmes sont présentes
- D'évaluer dans quelle proportion les femmes prennent la parole
- D'évaluer dans quelle proportion la diversité des femmes du quartier sont représentées
- D'entendre les préoccupations plus précises des femmes ou de groupes de femmes
- De développer des mesures pour mobiliser les femmes absentes
- De développer des sujets de rencontres et des communications alignés sur les intérêts et besoins exprimés par une diversité de femmes
- De mettre en place des actions qui répondent aux réels besoins de la communauté, dans toute sa diversité, et à l'occasion, faire des actions plus spécifiques pour des groupes vivant des réalités particulières.

OUTIL PRATIQUE



Vivre Saint-Michel en Santé a développé une grille d'analyse de ses différents événements afin d'observer la composition des assemblées, les prises de paroles et les bonnes pratiques mises en place, voici les éléments qu'on pouvait retrouver sur cette grille :

- Titre de la rencontre
- Date de la rencontre
- Nombre de femmes présentes
- Nombre d'hommes présents
- Nombre de femmes ayant pris la parole/pourcentage
- Nombre d'hommes ayant pris la parole/pourcentage
- Le temps de parole a été occupé majoritairement par H/F
- Nombre de personnes racisées
- Nombre de personnes racisées ayant pris la parole
- La communication a été féminisée
- La communication utilisait des images ou symboles inclusifs
- La mobilisation s'est attelée à aller chercher les citoyennes
- L'horaire a été décidé en pensant à la conciliation travail-famille-implication
- Un buffet était servi
- Une halte-garderie était proposée
- Le lieu était facilement accessible en transport en commun

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD

VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE - CONSEIL MUNICIPAL

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION MONTRÉAL-OUEST

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

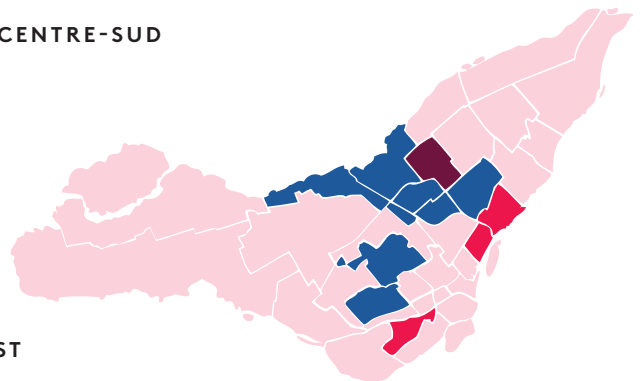


TABLE DE QUARTIER



INSTANCE MUNICIPALE/
PARAMUNICIPALE



TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE
MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION



AXE 2

Mobilisation et empowerment

L'une des principales recommandations de l'ensemble des ateliers du forum est d'aller vers les citoyennes. Que ce soit pour véhiculer de l'information ou pour consulter dans le cadre des activités régulières, les milieux devraient se déplacer davantage vers les citoyennes, au lieu de leur demander qu'elles se déplacent pour donner leur point de vue. Utiliser des moyens afin d'augmenter le sentiment de confiance des femmes est aussi un élément nécessaire pour favoriser leur participation. Enfin, il est proposé de partir des besoins et des sujets qui intéressent les femmes dans toutes leurs diversités, de consulter sur ce qui est important pour elles, et non seulement sur ce qui est une priorité pour les organisations.

2.1

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES DE MOBILISATION INCLUSIVES

2.2

ACCOMPAGNER TOUTES LES FEMMES DANS LEUR PARTICIPATION

2.3

PROPOSER DES ACTIVITÉS D'INITIATION À LA PARTICIPATION PUBLIQUE

2.4

FAIRE PARTICIPER LES FEMMES AUX PROCESSUS D'ORGANISATION DES RENCONTRES ET AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES

2.1

DÉVELOPPER DES STRATÉGIES DE MOBILISATION INCLUSIVES



DESCRIPTION

Bien que les « super citoyen·nes » sont des personnes clés dans les communautés et dans nos processus démocratiques, celles-ci ne représentent pas toujours l'ensemble des voix présentes sur un territoire. De plus, ayant souvent les mêmes personnes impliquées, nous pouvons diminuer les efforts de vulgarisation du langage utilisé dans nos rencontres étant donné que ces citoyen·nes se spécialisent sur les enjeux qui leur tiennent à cœur. C'est pourquoi, en fonction des données genrées et intersectionnelles colligées, il est important de développer des stratégies de mobilisation afin de rejoindre d'une part, un plus large public et d'autre part, les femmes qui sont absentes des démarches de consultation, mais qui bien souvent sont les plus touchées par les enjeux discutés et les décisions qui sont prises.

OBJECTIFS

- Favoriser la prise de parole des femmes les plus exclues des processus démocratiques.
- S'assurer de diversifier le profil des femmes qui participent dans les processus démocratiques.

COMMENT APPLIQUER

- Bien connaître le portrait de la population du territoire, en s'assurant que les données sont genrées et intersectionnelles.
- Adapter les stratégies de mobilisation à la population qui compose le territoire, notamment auprès des femmes, dans toutes leurs diversités, qui sont souvent absentes de nos processus (en tenant compte des données genrées et intersectionnelles collectées précédemment).
- Collaborer avec les organisations du milieu et les personnes clés (travailleur·ses de milieu, agent·es de mobilisation) dans la communauté pour faire connaître la démarche auprès de différents groupes de femmes.
- Aller à la rencontre des personnes pour expliquer la démarche et les retombées potentielles de leur participation (porte-à-porte, affichage dans des lieux stratégiques, publipostage...).

EXEMPLE DE SUCCÈS

Le Bureau de la présidence de la Ville de Montréal a organisé une Caravane de la démocratie pour les femmes. Afin de rejoindre celles-ci, le Bureau a contacté différents groupes de femmes pour les inviter à participer, en plus de partager l'information par les moyens de communications traditionnelles. Les groupes de femmes ont mobilisé leurs membres qui sont venues ensemble pour participer à la Caravane.

QUESTIONS À SE POSER

Selon les données disponibles (portrait de quartier et données genrées et intersectionnelles), évaluer si les stratégies de mobilisation habituelles permettent de rejoindre l'ensemble des femmes.

- La population qui participe habituellement est-elle représentative de la population visée ?
- Qui sont les femmes absentes et quelles sont les barrières à leur participation ?
- Quelles mesures peut-on mettre en place pour mieux les rejoindre ?
- Qui sont les partenaires vers qui on peut se tourner pour favoriser la mobilisation et aller présenter la démarche afin de rejoindre une diversité de femmes ?
- Peut-on leur demander d'accompagner les femmes qui fréquentent leur organisation ? Peut-on leur offrir un soutien pour leurs ressources ?

ASTUCE

La mobilisation citoyenne ne peut pas simplement passer par un plan de communication. Si on veut rejoindre les femmes vivant le plus d'obstacles à la participation, il est nécessaire qu'on déploie davantage d'efforts au niveau de la mobilisation. Pour ce faire, il est proposé de contacter des organismes du milieu qui peuvent accompagner leurs membres ou faire du « porte-à-porte » dans des zones ciblées. On peut aussi profiter des activités organisées dans le quartier pour favoriser les échanges et faire connaître la démarche.



LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

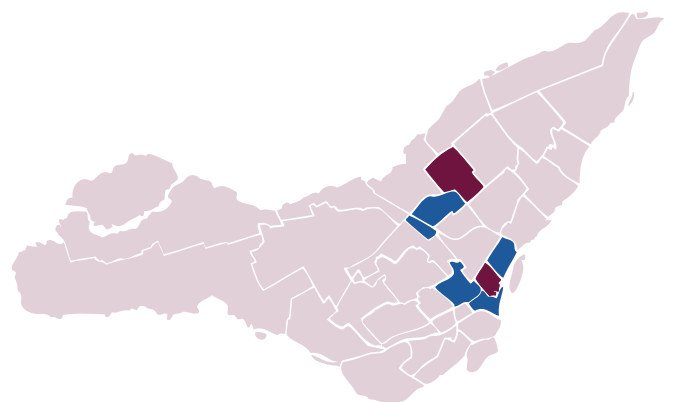
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)

VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

VILLE-MARIE



● TABLE DE QUARTIER

● INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

2.2

ACCOMPAGNER TOUTES LES FEMMES DANS LEUR PARTICIPATION



DESCRIPTION

Une barrière à la participation des femmes identifiée par le projet MTElles est une mécompréhension des processus de participation. De plus, avoir l'impression de ne pas bien connaître le sujet est un frein à la participation et la prise de parole des femmes.

Envoyer la documentation à l'avance permet à celles-ci d'en prendre connaissance et de se sentir mieux outillées avant la rencontre. Nous proposons donc d'offrir un accompagnement à la participation afin de démystifier la participation citoyenne et leur permettre de développer leurs capacités pour pouvoir participer avec confiance.

OBJECTIFS

- Démystifier la participation citoyenne.
- Renforcer la capacité des femmes à participer

COMMENT APPLIQUER

- Identifier les opportunités de participation (ex. consultation publique, soirée de discussion sur un sujet particulier).
- Identifier les éléments importants liés aux objectifs de la participation (ex. entendre la voix des jeunes, comprendre l'expérience d'une femme ayant un handicap visuel).
- Partager l'information pertinente avec les femmes en organisant des rencontres moins formelles que le conseil d'arrondissement ou de ville (ex. café avec des élu-es).
- Offrir des ateliers préparatoires : expliquer les différentes structures, la démarche et ses objectifs peut permettre aux femmes de gagner en confiance et d'être mieux outillées à participer lorsque les consultations ont lieu. Ces ateliers préparatoires peuvent se tenir au sein des organismes du milieu, dans le cadre de leur programmation.

EXEMPLE DE SUCCÈS

Le Bureau de la présidence a organisé une Caravane de la démocratie afin de rencontrer différents groupes de personnes (ex. aîné-es, femmes immigrantes) pour les informer des différentes possibilités de participation à Montréal. Lors d'une Caravane tenue à un centre d'intégration pour femmes immigrantes, elles ont pu apprendre les différents mécanismes de participation à Montréal. À la suite de cet exercice, des femmes sans statut ont appris qu'elles aussi avaient le droit de participer, de poser des questions et de partager leurs opinions malgré leur statut d'immigration précaire.

VARIANTES POSSIBLES

L'accompagnement des femmes dans leur participation peut prendre de multiples formes :

- Préparer et rendre disponible un guide vulgarisé sur la participation citoyenne
- Offrir des activités préparatoires sur le sujet et les objectifs de la consultation
- Guider les groupes de femmes pour préparer leur participation
- Accompagner les femmes aux événements dans lesquels elles souhaitent intervenir
- Avoir des personnes-ressources pouvant aider les femmes à formuler leurs questions

QUESTIONS À SE POSER

- Qui sont les femmes qui pourront bénéficier d'un accompagnement pour mieux comprendre la participation et la prise de parole citoyenne ?
- Quelle forme sera privilégiée (accompagnement passif ou actif) ?
- Est-ce que cet accompagnement rejoint une diversité des femmes incluant les plus exclues ?
- Comment accompagner les participant-es à accueillir une diversité d'idées et d'opinions ?

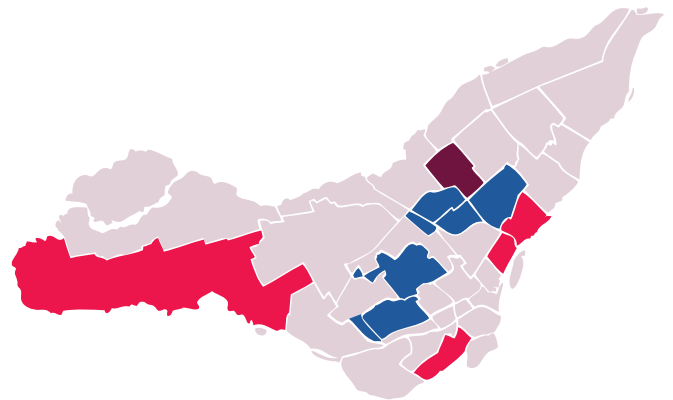
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
 LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
 VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
 TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
 CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN (CDSV)

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
 VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
 ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
 MONTRÉAL-OUEST
 BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
 CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

2.3

PROPOSER DES ACTIVITÉS D'INITIATION À LA PARTICIPATION PUBLIQUE



DESCRIPTION

La lourdeur des processus de participation, le manque d'information, la non-représentativité des personnes qui participent ou animent les démarches citoyennes sont toutes des barrières à la participation des femmes. Certaines femmes vivent encore plus d'exclusion que d'autres, en raison de l'intersection de différentes oppressions qu'elles subissent dans leur vie quotidienne. Pour rejoindre ces femmes, moins présentes et représentées dans la vie démocratique, l'organisation d'activités d'initiation à la vie citoyenne peut être un moyen de tisser des liens de confiance avec elles et de les encourager à s'impliquer dans des démarches à plus long terme.

COMMENT APPLIQUER

- Organiser des activités ponctuelles avec les femmes les plus exclues pour en apprendre davantage sur leur vécu, mais aussi pour connaître leurs idées et opinions sur le développement de leur quartier et de leur ville.
- Proposer des activités d'initiation à la participation permettant un premier contact (journée portes ouvertes, café-rencontre avec les élu-es, assemblées de cuisine, laboratoires citoyens, marches exploratoires).
- Encourager la participation à des rencontres plus formelles ou des démarches à plus long terme (conseil municipal, consultation publique, planification de quartier, budget participatif...).

OBJECTIFS

- Assurer une représentation des femmes, dans toutes leurs diversités, dans la vie démocratique.
- Prendre contact avec les femmes et développer un lien de confiance envers les processus et instances démocratiques.
- Encourager toutes les femmes à participer et à s'impliquer dans des démarches de participation à plus long terme.

EXEMPLES DE SUCCÈS

À Rosemont—La Petite-Patrie, une marche exploratoire a été organisée pour recueillir l'opinion de femmes sur le réaménagement d'un parc de l'arrondissement. Elles ont été invitées à présenter les résultats de la marche lors d'un conseil d'arrondissement. Ainsi, la marche exploratoire les a encouragées à participer à d'autres instances de consultation publique.

Le projet de Caravane Santé de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve a présenté les résultats différenciés selon les sexes d'un sondage lors d'atelier auprès des citoyen·nes où les réactions des participant·es étaient encouragées. Douze femmes, dont cinq femmes racisées et six hommes y ont participé. L'objectif des ateliers était de susciter l'intérêt à s'impliquer à plus long terme afin de devenir des sentinelles dans les milieux de vie, avec l'appui du Comité Santé de la Table. Un homme et deux femmes ont démontré de l'intérêt à poursuivre leur implication et le Comité Santé poursuivra la mobilisation au cours des prochains mois, en s'assurant de mettre les conditions facilitantes à la participation en place et que les sentinelles impliquées seront représentatives de la population du quartier.

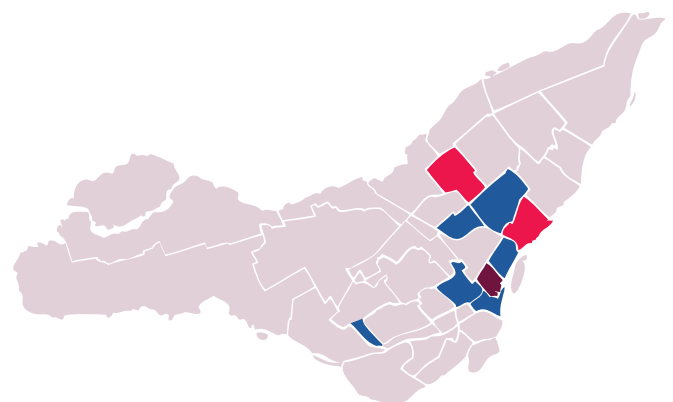
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)
VILLE-MARIE
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
MONTRÉAL-OUEST



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

2.4

FAIRE PARTICIPER LES FEMMES AUX PROCESSUS D'ORGANISATION DES RENCONTRES ET AUX INSTANCES DÉCISIONNELLES



DESCRIPTION

Stimuler la participation de toutes les femmes à être présentes et actives aux différentes étapes d'organisation de rencontres ainsi qu'au sein des instances décisionnelles contribue à déconstruire les inégalités liées au genre ou à d'autres discriminations. Quand on donne l'opportunité aux femmes de participer aux processus d'organisation des rencontres et aux instances décisionnelles, ces inégalités de pouvoir se réduisent et les femmes ont un impact sur les décisions qui les concernent.

OBJECTIFS

- Assurer la représentativité de toutes les femmes dans les processus d'organisation des rencontres.
- Favoriser un meilleur partage du pouvoir en incluant les femmes dans la prise de décision.

COMMENT APPLIQUER

Faire participer les femmes aux processus d'organisation des rencontres et aux instances décisionnelles :

- Favoriser une embauche de personnel qui soit représentatif de la population, tant pour les postes de gestion que dans les rôles clés des démarches de consultation
- Interpeller et inclure systématiquement des femmes dans toutes les décisions
- Renforcer les capacités d'une diversité de femmes à s'impliquer dans l'organisation des événements de participation citoyenne
- Impliquer les femmes en amont afin de bien comprendre leurs enjeux et priorités
- Établir ensemble l'ordre du jour ou le processus de consultation en fonction de ces enjeux et priorités
- Reconnaître la participation des femmes dans l'organisation et les prises de décision liées à l'événement

EXEMPLES DE SUCCÈS

À Ville-Marie, un groupe de citoyen·nes (trois femmes et un homme) d'une communauté ethnoculturelle a demandé de rencontrer leur élue afin de partager quelques inquiétudes et d'avoir des réponses à leurs questions. Le groupe s'est organisé en amont et a soumis un ordre du jour ce qui en fait en sorte qu'ils et elles ont pu parler directement de leurs préoccupations lors de la rencontre.

À Montréal-Ouest, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), des aîné·es ont été invité·es à une activité de co-design sur le développement d'un portail web pour les aîné·es. Sept femmes aînées ont participé à cet atelier de co-création afin de partager leurs souhaits pour que ce portail réponde à leurs attentes. Les femmes aînées se retrouvent donc directement impliquées dans la démarche MADA.

À la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, le Projet École est né de la préoccupation qu'une mère a nommée lors d'une assemblée de quartier. Le Comité de parents, composé majoritairement de citoyennes, est au cœur de la démarche et cible les thématiques à approfondir. Le projet est aussi réalisé en partenariat avec une équipe de recherche et du Service aux collectivités de l'UQAM, et deux des mères du Comité de parents siègent au comité d'encadrement de la recherche.

DÉFI

Il peut être difficile de partager le pouvoir pour la prise de décision, surtout dans des espaces plus formels ou protocolaires. De plus, c'est un investissement en termes de temps et de ressources, car il est plus long de prendre les décisions en consultant et en concertant plusieurs parties prenantes. Toutefois, cela assure une meilleure prise en compte des besoins et ainsi, une plus grande adhésion aux prises de décision.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

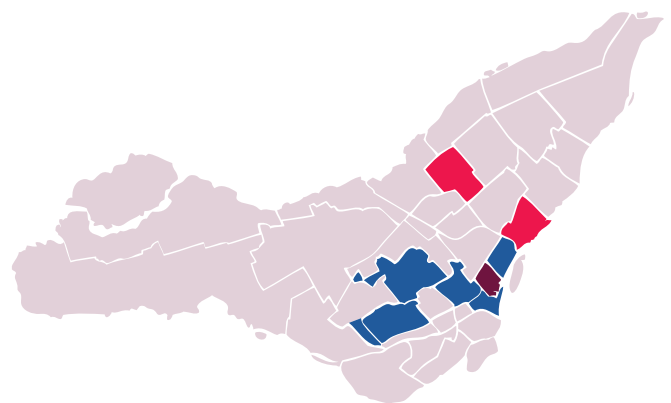
TABLES DE QUARTIER

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
VILLE-MARIE
MONTRÉAL-OUEST



● TABLE DE QUARTIER

● INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION



AXE 3

Révision des structures et mécanismes de consultation

La nécessité de revoir les structures et leurs mécanismes de consultation a été soulignée dans le projet MTElles étant donné que la parité femmes-hommes, la représentativité et l'implantation de mesures d'accessibilité universelle sont des défis constants à relever en participation citoyenne. D'une part, il importe de se questionner et de comprendre le degré d'ouverture à partager le pouvoir avec les citoyen·nes et à intégrer de nouvelles pratiques pour favoriser la participation des femmes. D'autre part, des questionnements sur les méthodes pour obtenir l'apport des citoyen·nes permettent d'établir si celles-ci sont efficaces pour rejoindre l'ensemble de la population et permettent une réelle prise de parole des femmes.

3.1

FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE FACE AUX PROCESSUS DE CONSULTATION

3.2

OFFRIR DES LIEUX DE PARTICIPATION ET DE CONSULTATION PRÈS DES CITOYENNES

3.3

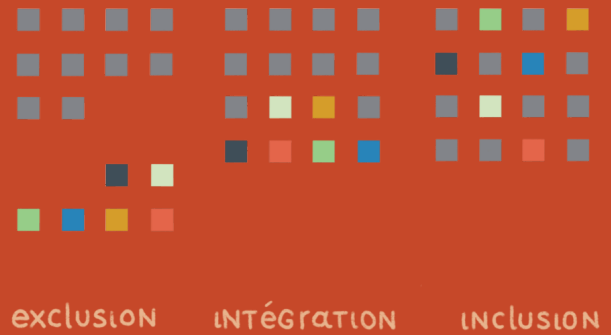
OFFRIR DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION

3.4

ÉVALUER L'IMPACT DES ACTIONS ET DES DÉCISIONS SUR TOUTES LES FEMMES

3.1

FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE FACE AUX PROCESSUS DE CONSULTATION



DESCRIPTION

L'impression de ne pas avoir de poids réel sur les prises de décision a été identifiée comme démobilisateur par les femmes consultées lors de la collecte de données du projet MTElles, tout comme les longs délais entre une consultation et la réalisation des actions proposées, d'autant plus si ces dernières ne sont pas adaptées aux besoins nommés. Faire preuve de transparence envers les citoyennes et positionner leur apport au sein de la démarche fait en sorte que leurs attentes sont plus réalistes et que leur mobilisation se maintient davantage dans le temps.

OBJECTIFS

- Augmenter le sentiment de confiance des citoyennes envers les processus de consultation.
- Valoriser la participation citoyenne aux processus de consultation.

COMMENT APPLIQUER

EN AMONT

- Définir les objectifs de la consultation et les personnes visées par celle-ci.
- Identifier:
 - La place qui sera accordée aux propositions citoyennes
 - Les limites d'actions à la suite du processus et les ressources disponibles pour accueillir les propositions
 - Les différentes instances impliquées dans le processus et si les recommandations des consultations doivent être entérinées

LORS DE LA CONSULTATION

- Expliquer le processus de consultation, ses limites, les personnes impliquées, les étapes et l'échéancier prévu. Être clair sur les attentes et sur les ressources disponibles.
- Situer les participantes sur le type de rencontres auxquelles elles participent (informative, consultative ou décisionnelle) et définir les zones où il y a un réel pouvoir d'influence.
- Diriger les personnes dont les préoccupations ne cadrent pas dans la consultation vers les instances où elles peuvent être adressées ou vers des lieux d'implication où elles sont portées.

À LA SUITE DE LA CONSULTATION

- Effectuer un retour aux participant-es pour rendre compte des effets des consultations et en valider les résultats.
- Justifier les prises de décision.
- Assurer le suivi des besoins qui ont été identifiés mais qui n'ont pas pu être satisfaits et expliquer pourquoi.

EXEMPLES DE SUCCÈS

L'Office de consultation publique de Montréal fait de grands efforts pour s'assurer que ses processus de consultation citoyenne soient transparents. Par exemple, elle s'assure de cette transparence en rendant disponible sur son site internet la webdiffusion et les transcriptions des différents événements de la consultation. On retrouve également l'ensemble de la documentation (dont celle reçue par la Ville de Montréal) et les rapports de consultation ainsi que leur résumé.

Le projet école, de la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent, est un projet porté par le Comité de parents qui mobilise grandement les partenaires, les parents actuels ainsi que de futurs parents. C'est un projet qui peut prendre plusieurs années à voir le jour et il n'y a pas de certitude sur sa réalisation éventuelle. Des personnes y travaillent, y croient et déploient des énergies pour qu'une école voit le jour dans le centre-ville de Montréal sans toutefois cacher les différentes issues à envisager même les scénarios les plus pessimistes. Lors de chaque forum avec les parents de la communauté, les communications ont toujours été franches, les comptes-rendus des actions posées et des différentes discussions qui avaient lieu avec les partenaires clés étaient présentés, ainsi que les opportunités et les freins au développement du projet.

DÉFI

Les échéanciers serrés et les attentes de résultats rendent parfois difficile d'accorder le temps nécessaire à l'étape de réflexion en amont et a un impact sur l'ensemble du processus. Il apparaît important de prendre ce temps pour partager collectivement la vision de la démarche et de la place de la participation citoyenne afin d'éviter des incompréhensions et des insatisfactions en cours de processus. Tel que mentionné, les citoyennes sentent quand il y a des non-dits ou des inconforts face à leur présence et il est plus motivant pour elles de savoir dans quoi elles s'impliquent, leur zone de pouvoir et les échéanciers réels de mise en œuvre.

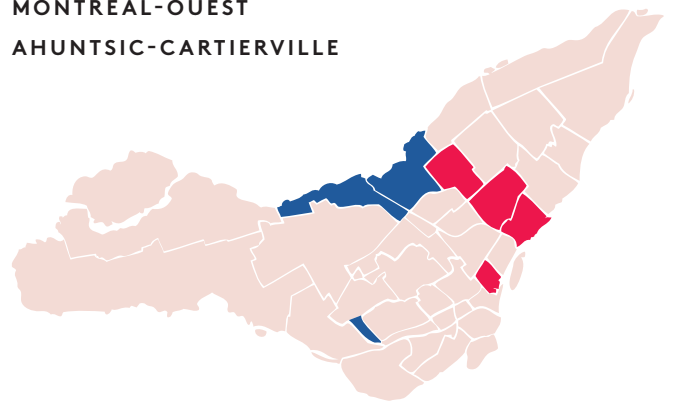
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-
LAURENT
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

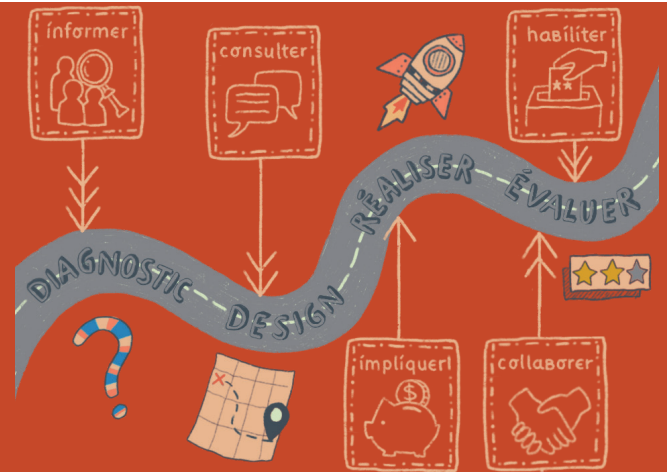
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)
MONTRÉAL-OUEST
AHUNTSIC-CARTIERVILLE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

3.2

OFFRIR DES LIEUX DE PARTICIPATION ET DE CONSULTATION PRÈS DES CITOYENNES



DESCRIPTION

Plusieurs événements de la vie démocratique se tiennent dans les lieux formels, tels que les hôtels de ville ou les mairies d'arrondissement. Pour les personnes qui ne sont pas habituées à fréquenter ces lieux, ils apparaissent intimidants et ainsi freiner la participation. Quand nous organisons différemment et nous allons vers les femmes, là où elles sont, nous pouvons entrer en contact avec différentes femmes et nous pouvons diminuer la distance entre les élu·es et la population.

OBJECTIFS

- Se rapprocher des lieux de vie afin de rendre la participation citoyenne plus accessible pour différentes femmes.
- Permettre une participation plus spontanée à des événements de consultation citoyenne.

COMMENT APPLIQUER

- Tenir les rencontres dans des lieux fréquentés par la population (ex. parc, centre communautaire, bibliothèque).
- Offrir une participation numérique (sondage en ligne, possibilité d'envoyer par courriel une question qui sera posée lors de la période des questions d'une séance du conseil).
- Favoriser la tenue des activités de participation citoyenne dans des lieux physiques moins formels (conseils d'arrondissement itinérants, unités mobiles de consultation, vox pop...).
- Établir des partenariats avec les organisations du milieu et participer aux activités prévues (fêtes de quartier, atelier d'éducation populaire, café-rencontre, soupers thématiques, etc) pour rencontrer les citoyennes et présenter la démarche en cours.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Lors d'une consultation publique de la Commission permanente du Bureau de la présidence, quatre séances itinérantes de consultation ont été organisées afin de rejoindre différents groupes de personnes, y compris une session aux locaux du Y des femmes de Montréal, qui visait à rejoindre une population féminine. Dans le cas de la séance qui a eu lieu à la bibliothèque interculturelle de Côte-des-Neiges, celle-ci a permis de mobiliser et de consulter des participantes qui habitent Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce et les arrondissements voisins.

À Ahuntsic-Cartierville, une séance du conseil d'arrondissement tenue dans un parc a permis aux personnes fréquentant l'espace de venir rencontrer leurs élu·es et d'ainsi participer de manière spontanée. Nous avons observé que des femmes qui étaient dans le parc qui sont ainsi venues rencontrer leurs élu·es, y compris des mères qui étaient au parc avec leurs enfants. La CDC Centre-Sud a aussi tenu le dernier événement de l'année dans un parc adjacent au local habituel et a obtenu son plus haut taux de participation lors de cette Soupe Locale, où près de 50 personnes, dont 26 femmes, étaient présentes !

Pour sa part, la Table de Quartier Sud de l'Ouest-de-l'Île a organisé une activité de consultation portant sur l'aménagement d'un secteur du territoire. L'activité s'est tenue en fin de journée, sur la place centrale du secteur en question, adjacente à la gare de train. La belle température et l'heure de pointe ont permis aux différents kiosques de consultation d'obtenir un fort achalandage de citoyennes qui ont pu en apprendre plus et s'exprimer sur les différents enjeux de développement de la place publique et du quartier en général.

Dans le cadre des ateliers pour présenter les résultats des sondages du projet de la Caravane Santé, la Table de quartier d'Hochelaga-Maisonneuve s'est assurée de choisir trois lieux différents fréquentés par la population, deux organismes communautaires et un café, et couvrant l'ensemble du territoire. Cela a permis de rejoindre 12 femmes, dont cinq femmes racisées et six hommes.

Le projet de l'Espace 40^e/Beaubien, de la CDC Rosemont avait pour objectif principal d'ouvrir un nouveau local dans un secteur du quartier où il y a peu d'organismes communautaires, faute de locaux disponibles. À la suite de la démarche de consultation menée par différents moyens dans cet espace et dans les environs, ce local vise à favoriser la participation citoyenne dans ce secteur et à offrir une programmation de services et d'activités répondant aux besoins des résident·es. À la suite d'une des activités de consultation observées, auprès d'un groupe de sept femmes, des affinités se sont créées et l'une d'elles a proposé de se rassembler au local une fois par semaine et de créer un groupe de marche pour briser l'isolement.



CONSEIL PRATIQUE

Assurez-vous que les lieux demeurent accessibles lorsque vous sortez de vos locaux habituels.

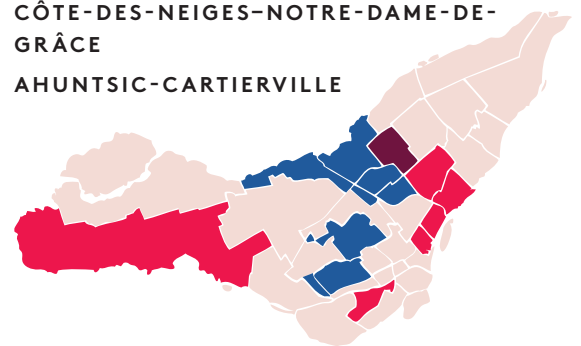
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
COMMISSION PERMANENTE DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION
ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE
MONTRÉAL-OUEST
CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
AHUNTSIC-CARTIERVILLE



● TABLE DE QUARTIER ● INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

3.3

OFFRIR DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION



DESCRIPTION

Offrir d'autres moyens de participation que les rencontres formelles peut créer des conditions favorables à une prise de parole accrue des femmes. Les grandes assemblées, souvent plus formelles, peuvent être intimidantes pour les femmes qui n'ont pas l'habitude de parler en public et elles ne sont pas adaptées à l'ensemble de la population, ce qui perpétue plusieurs obstacles à la participation.

Ainsi, diversifier les façons de donner son opinion permet d'atteindre les objectifs de la consultation tout en donnant l'occasion aux citoyen·nes de contribuer selon leurs capacités, le temps disponible et les moments plus propices. Il peut donc être opportun de prévoir des outils numériques tels que des sondages en ligne, ou encore des rencontres spontanées dans des endroits achalandés. Appuyer les consultations avec des outils visuels interactifs pour aller chercher l'opinion des gens sans les mobiliser sur une plage horaire trop longue est aussi une bonne pratique. Lors d'une assemblée, la variation des moyens de prise de parole plutôt que s'en tenir aux discussions en plénière s'avère un bon moyen pour favoriser la prise de parole des femmes.

OBJECTIFS

- Ouvrir différentes possibilités de participation afin de permettre à plus de femmes de s'exprimer avec confiance.
- Favoriser la participation à distance.

COMMENT APPLIQUER

- Faire l'inventaire des mécanismes de participation actuels.
- Identifier les limites à la prise de parole que ces mécanismes peuvent créer.
- Introduire de nouveaux mécanismes afin d'élargir les possibilités d'expression, par exemple :
 - Encourager des formes créatives de présentation (duos, mémoires, poèmes, dessins, etc.) ;
 - Favoriser une diversité de techniques d'animation pour favoriser la prise de parole du plus grand nombre de personnes (de la réflexion individuelle, en sous-groupe et en plénière) ;
 - Offrir une participation interactive numérique (administrer des sondages en ligne, offrir la possibilité d'envoyer à l'avance une question en ligne) ;
 - Utiliser des supports visuels interactifs afin de se prononcer (carte du quartier, collants de priorisation, illustrations des enjeux).
- Planifier et organiser la prise en considération du contenu de ces différentes formes d'expression.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Afin de mieux connaître les besoins et enjeux de la population du quartier, Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul a organisé des soirées ludiques sur le parvis d'une ancienne église. À travers les jeux d'adresse permettant aux jeunes et moins jeunes de s'amuser, un kiosque de consultation était érigé et présentait différents enjeux que les citoyen·nes pouvaient prioriser ainsi qu'une carte du quartier afin d'en connaître davantage sur la fréquentation des commerces et les trajets empruntés. Plusieurs femmes ont exprimé qu'il était intéressant de pouvoir venir discuter de leur quartier tout en permettant à leur enfant de s'amuser sous la supervision de plusieurs adultes présent·es.

Afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de s'exprimer dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques, l'OCPM a développé un guide d'animation présentant les différentes étapes d'une « Activité contributive citoyenne (ACC) ». Ces activités pouvaient être reprises par différents groupes de citoyen·nes, et permettaient de se rassembler en plus petits groupes afin d'identifier les enjeux vécus et les pistes de solution que la Ville de Montréal pouvait entreprendre afin de contrer le racisme et la discrimination systémiques. Les conclusions de ces ACC étaient déposées sur le site de l'OCPM et colligées afin d'être prises en compte dans le cadre de la consultation. MTElles, en collaboration avec la Maison d'Haïti a organisé une ACC où cinq femmes ont participé, en grande majorité pour partager leurs idées et opinions et se sont senties à l'aise de le faire.

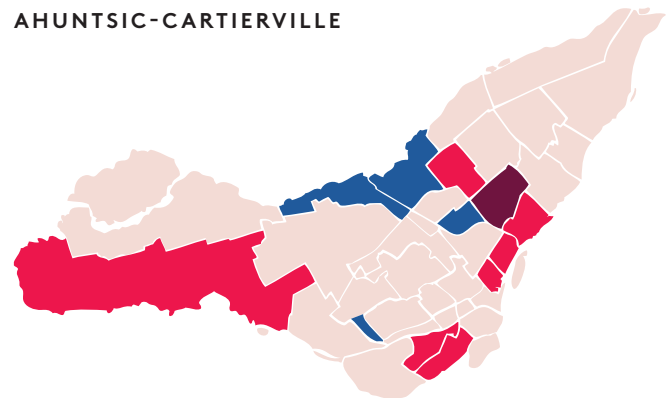
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
 TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
 LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
 CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
 VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
 TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
 CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN (CDSV)

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
 COMMISSION PERMANENTE DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
 ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
 MONTRÉAL-OUEST
 AHUNTSIC-CARTIERVILLE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

3.4

ÉVALUER L'IMPACT DES ACTIONS ET DES DÉCISIONS SUR TOUTES LES FEMMES ²²



DESCRIPTION

L'adoption d'une approche d'analyse comparative selon les sexes et intersectionnelle (ACS+) permet de lutter contre les exclusions et assurer une plus grande justice sociale. Favoriser le développement de connaissances sur l'ACS+ permet de prendre en compte les réalités différentes que vivent les hommes et l'ensemble des femmes à chacune des étapes de développement de projets et de programmes ou d'élaboration de politiques ou de démarches de planification territoriale.

OBJECTIFS

- Baser l'analyse de la situation sur les réalités et les besoins différenciés des hommes et des femmes et des femmes entre elles.
- Prévoir les effets distincts que pourrait avoir notre démarche.
- Mettre en place des mesures diversifiées et inclusives au bénéfice de l'ensemble de la population.

COMMENT APPLIQUER

- Consacrer des ressources humaines et financières à l'intégration de l'ACS+.
- Documenter les impacts différenciés des décisions sur toutes les femmes : rassembler de l'information sur la façon dont certains groupes peuvent vivre différemment la même situation, ou quels effets pourraient avoir sur elles tel ou tel changement aux politiques, aux programmes et aux services.
- Définir les enjeux propres aux femmes dans toutes leurs diversités.
- Déterminer des moyens concrets à mettre en place pour réduire les discriminations liées au genre ou à d'autres types d'identités réelles ou supposées.
- Répartir les ressources de façon équitable afin d'atteindre les objectifs d'égalité et d'inclusion.
- Faire le suivi et évaluer les mesures mises en place et l'atteinte des objectifs en impliquant les personnes concernées.

²² La majorité du contenu de cette fiche est grandement inspirée de la Formation en ADS+ offerte par Relais-femmes. <http://relais-femmes.qc.ca/>

Petit historique sur l'Analyse différenciée selon les sexes (ADS)

LES ANNÉES 1990

1995 - la 4e Conférence des Nations unies sur les femmes à Beijing : après des décennies de revendications et de luttes féministes, des orientations ont été prises par plus de 180 États et gouvernements afin de se doter d'outils pour évaluer les impacts différenciés de leurs actions sur les hommes et les femmes

1996 - l'Union européenne adopte l'approche intégrée de l'égalité

1996 - l'outil d'analyse comparative entre les sexes (ACS) est implanté à l'échelle fédérale au Canada.

1997 - le gouvernement du Québec développe l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

AUJOURD'HUI

2020 - 25 ans après la conférence de Beijing et l'adoption de la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, nous sommes en train de revoir les gains, les reculs et les enjeux qui sont toujours présents et qui posent des barrières à l'égalité des sexes.

EXEMPLE DE SUCCÈS

La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve a appliqué l'ACS+ à l'ensemble de leur projet. La collecte de données, qui s'est faite par sondage, permettait de compiler des données sociodémographiques sur les répondant-es, dont 61,2% était des femmes. L'analyse croisée des réponses au sondage a permis de présenter des résultats différenciés aux citoyen·nes lors d'ateliers de validation, organisés selon les recommandations du projet MTElles. Enfin, la suite du projet, ayant pour objectif de former un groupe de citoyen·nes sentinelles dans le quartier, favorisera la représentativité et la mise en place de conditions facilitantes à la participation des personnes qui souhaiteront s'impliquer. « *Notre organisation a pour mission de lutter contre l'exclusion sociale mais je n'en ai jamais été aussi consciente à chacune des étapes d'un projet que dans celui-là !* » (Agente de concertation, LTQHM)

QUESTIONS À SE POSER *

1. Pouvez-vous identifier au moins un effet (prévu ou non) des pratiques mises en place sur :
 - a. Les femmes ?
 - b. Les femmes aux croisées de discriminations ?
 - c. Les hommes ?
2. Les objectifs et résultats de votre démarche ont-ils été atteints ?
 - a. Les personnes visées par votre démarche et les pratiques mises en place trouvent-elles que les objectifs de votre projet ont été atteints ?
3. Les écarts constatés au départ, entre les hommes et les femmes et entre les femmes, ont-ils été réduits ou éliminés ?
4. Qui n'a pas été représenté·e/présent·e ? Pourquoi ?
5. Comment vos pratiques devront être modifiées pour mieux répondre :
 - a. Aux objectifs et résultats attendus ?
 - b. Aux écarts constatés au départ

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

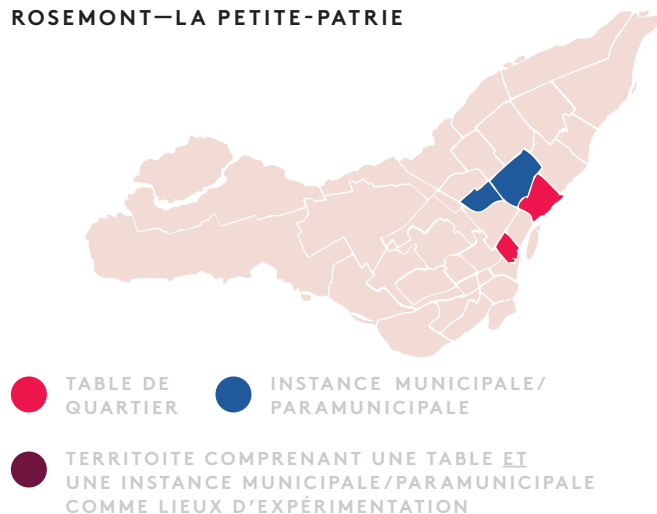
TABLES DE QUARTIER

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE



* Questions tirées de : Relais-femmes (2019). « Aide-mémoire ADS+ ». Document interne [non-publié]. 9 pages.

3.4.A OUTIL PRATIQUE : APPLICATION DE L'ACS+ ²³

ACS+ ANALYSE COMPARATIVE SELON LES SEXES DANS UNE PERSPECTIVE INTERSECTIONNELLE



QU'EST-CE QUE L'ACS+ APPORTERAIT À VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE ?

L'ACS+ est un outil d'analyse qui peut nous éclairer dans nos prises de décisions

L'ACS+ sert aussi à évaluer les effets différenciés de mesures sur différents groupes marginalisés, avec une attention particulière envers les femmes dans toute leur diversité

L'ACS+ permet de poser des questions, de remettre en question les idées préconçues. Elle tente d'éviter certains angles morts qui accentuent involontairement les inégalités

Pour chaque projet, l'ACS+ questionne sur les groupes de femmes ou les femmes qui sont exclues ou invisibilisés, les barrières qu'elles rencontrent et les moyens pour les inclure.

1. Avez-vous des **données ou un portrait** des femmes concernées par votre projet ? Et des données ou un portrait sur les caractéristiques socio-économiques ? , c'est-à-dire en lien avec le sexe, les identités de genre, l'âge, l'origine ethnique ou la couleur de peau, la présence d'un handicap, l'identité autochtone, le statut d'immigration, l'orientation sexuelle, la situation économique, la santé mentale ou physique, etc.?
2. Êtes-vous capables de nommer des **points communs et des enjeux différenciés** pour ces différents groupes?
3. Les **résultats ou impacts anticipés** de votre projet seront-ils les mêmes pour les différents groupes ?
4. Avez-vous consulté des **groupes ou des femmes ayant une expertise** sur l'enjeu ou les enjeux que vous souhaitez aborder ou résoudre dans votre projet ?
5. Les **ressources** prévues (financières, matérielles, humaines, temps) pour votre projet sont-elles **réparties de manière équitable** selon les besoins différenciés de la diversité de femmes visés ? Un des groupes bénéficie-t-il des ressources de manière disproportionnée ? Qui n'a pas été représenté.e/présent.e dans votre projet ? Pourquoi ?
6. Votre **communication est inclusive** ? C'est-à-dire un langage accessible, non sexiste et/ou épiciène, des images représentatives et inclusives, un vocabulaire accessible et clair, etc.
7. Les lieux de votre initiative sont-ils **accessibles universellement** ?
8. Des moyens particuliers ont-ils été mis en place pour **permettre la participation de toutes et tous**, particulièrement des groupes marginalisés ? C'est-à-dire, service de garde, traduction dans une autre langue dont le braille ou la langue des signes, choix des horaires des rencontres, etc.

²³ Au Québec, l'ACS+ est plutôt connu sous le nom Analyse différencié selon le sexe plus, ou ADS+. Cet outil pratique, développé et utilisé par Relais-femmes, réfère donc à l'ADS+, mais la pratique est la même pour l'ACS+.

3.4.B OUTIL PRATIQUE : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION AUPRÈS DES PARTICIPANT·ES

À L'INTENTION DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À L'ACTIVITÉ

1. Comment avez-vous entendu parler de cet événement (cochez tout ce qui s'applique)

- SUR LE SITE INTERNET DE L'ORGANISME
- ORGANISATION COMMUNAUTAIRE (PRÉCISEZ)
- JOURNAL DE QUARTIER
- UN·E AMI·E
- INVITATION PERSONNALISÉE
- AFFICHE DANS UN ESPACE PUBLIC
- RÉSEAUX SOCIAUX
- AUTRE, PRÉCISEZ _____

2. Quelles étaient vos attentes quant à cet événement (cochez tout ce qui s'applique)

- POSER UNE QUESTION
- PARTAGER MON OPINION
- PARTAGER UNE PRÉOCCUPATION OU UN ENJEU
- PARTAGER UNE IDÉE OU UNE RECOMMANDATION
- ÊTRE S'INFORMER
- AUTRE, PRÉCISEZ _____

3. Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction avec :

	TRÈS SATISFAIT·E	SATISFAIT·E	NEUTRE	INSATISFAIT·E	TRÈS INSATISFAIT·E
L'ACCUEIL					
LE PROCESSUS D'INSCRIPTION					
LE RÔLE DES PERSONNES ORGANISATRICES					
LE MOT D'OUVERTURE DES ANIMATRICES					
LE CONTENU DE L'ANIMATION					
LES SUPPORTS VISUELS UTILISÉS					
VOTRE EXPÉRIENCE DE PRISE DE PAROLE					
LE LIEU DE LA RENCONTRE					

4. Comment vous êtes-vous sentie à la suite de votre participation ?

- SUPER – J'AI PU PARTAGER MES IDÉES ET MES OPINIONS ONT ÉTÉ ENTENDUES
- TRÈS BIEN – JE ME SENTAIS À L'AISE DE PARTAGER MES IDÉES ET OPINIONS
- BIEN – J'AI AIMÉ L'ÉVÉNEMENT, MAIS JE N'AI PAS PARTAGÉ
- PAS TRÈS BIEN – JE NE ME SENTAIS PAS À L'AISE
- PAS AGRÉABLE – J'AI ESSAYÉ DE PARTICIPER, MAIS JE N'AI PAS ÉTÉ ÉCOUTÉ
- NEUTRE
- AUTRE, PRÉCISEZ _____

5. Est-ce que vous avez observé des changements dans les conditions mises en place pour faciliter la participation citoyenne dans les derniers mois / au fil des derniers événements ?

6. Est-ce que, sans certaines de ces conditions, vous n'auriez pas pu participer ? Expliquez.

7. Est-ce qu'il y a certaines conditions facilitantes que vous souhaiteriez voir dans d'autres milieux ? Seriez-vous à l'aise de les proposer ?

8. Qu'est-ce qui aurait pu améliorer votre expérience ? (cochez tout ce qui s'applique)

LES CONDITIONS LOGISTIQUES, PROCÉDURES ET FORMAT - INSCRIPTION, RYTHME DU DÉROULEMENT, ORGANISATION DE LA SALLE, HORAIRE, SERVICE DE GARDE...

LA COMMUNICATION ET ACCÈS À L'INFORMATION - AVANT ET APRÈS L'ÉVÈNEMENT

L'AMBIANCE - (CLIMAT RESPECTUEUX, CONVIVIAL)

AUTRE, PRÉCISEZ _____

QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Nous cherchons à recueillir de façon anonyme certaines informations sociodémographiques afin d'enrichir notre analyse des données compilées. Les questions démographiques sont toutes facultatives.

Sentez-vous bien à l'aise d'y répondre ou non.

9. Quelles sont vos occupations principales? (cochez tout ce qui s'applique)

ÉTUDIANT·E

RETRAITÉ·E

CHÔMAGE

BÉNÉVOLAT

TRAVAILLEUR·USE

PARENT À LA MAISON

SANS EMPLOI

AUTRE, PRÉCISEZ

10. Quelle est votre tranche d'âge

15-24 ANS

35-44 ANS

55-64 ANS

75 ANS ET PLUS

25-34 ANS

45-54 ANS

65-74 ANS

11. Genre (écrivez le genre auquel vous vous identifiez)

HOMME

FEMME

AUTRE, PRÉCISEZ _____

12. Avez-vous des enfants de moins de 14 ans?

- NON OUI

12.1 Si oui, avez-vous utilisé un service de garde?

- NON
- MES ENFANTS SONT À LA GARDERIE ET/OU À L'ÉCOLE
- MES ENFANT SONT À LA MAISON AVEC UNE GARDIENNE
- J'AMÈNE MES ENFANTS AVEC MOI LORS DES ÉVÉNEMENTS ; UN SERVICE DE HALTE-GARDERIE EST APPRÉCIÉ
- J'AMÈNE MES ENFANTS AVEC MOI LORS DES RENCONTRES, MAIS UNE HALTE-GARDERIE N'EST PAS NÉCESSAIRE
- OUI
- OUI, ICI À LA HALTE-GARDERIE
- OUI, MAIS JE PRÉFÈRE QUE MES ENFANTS RESTENT À LA MAISON LORSQUE JE PARTICIPE À DES RENCONTRES

13. Dans quel pays êtes-vous né.e?

- CANADA AUTRE, PRÉCISEZ _____ ANNÉE OÙ VOUS AVEZ IMMIGRÉ _____

14. Vous identifiez-vous à une ou plusieurs des minorités suivantes (cochez tout ce qui s'applique) :

	PERSONNE RACISÉE (MINORITÉ VISIBLE)	MINORITÉ ETHNIQUE	MINORITÉ SEXUELLE	MINORITÉ RELIGIEUSE	AUTOCHTONE	INUIT	MÉTIS
OUI							
NON							









15. Êtes-vous une personne vivant avec une ou des limitation(s) fonctionnelle(s)

- OUI NON OUI, PRÉCISEZ _____

AXE 4

Accueil, déroulement et aspects logistiques des rencontres

Il y a plusieurs éléments importants liés à l'accueil et aux aspects logistiques des rencontres qui peuvent être modifiés afin de promouvoir une participation inclusive et plurielle. L'accueil et le format des rencontres sont des éléments pouvant permettre une plus grande participation des femmes, notamment si on accorde une importance aux aspects de convivialité, d'ouverture et d'empathie. Prévoir les différents aspects logistiques permet que toutes les femmes se sentent les bienvenues, sans égard aux sources de discriminations qu'elles vivent au quotidien.

-  4.1 ASSURER UN ACCUEIL CHALEUREUX
-  4.2 AMÉNAGER DES SALLES QUI FAVORISENT LA PRÉSENCE ET LA PRISE DE PAROLE DE TOUTES LES FEMMES
-  4.3 PARTAGER DES OUTILS POUR FACILITER LA PRISE DE PAROLE
-  4.4 FAVORISER LA PRÉSENCE DES ENFANTS
-  4.5 S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DES RENCONTRES
-  4.6 NOMMER CLAIREMENT LA PRÉOCCUPATION DE NE PAS REPRODUIRE DE RAPPORTS INÉGAUX DE POUVOIR
-  4.7 FAVORISER L'ALTERNANCE DES PRISES DE PAROLE
-  4.8 OFFRIR TOUTES AUTRES CONDITIONS FACILITANTES À LA PARTICIPATION

4.1

ASSURER UN ACCUEIL CHALEUREUX



DESCRIPTION

Il est important de créer une atmosphère qui favorise la participation citoyenne en faisant en sorte que les participantes se sentent les bienvenues, appuyées et valorisées dès leur entrée dans la salle. Quand on n’a pas facilement accès à l’information sur où et comment participer, quand on n’a pas l’impression que notre présence est appréciée ou quand on sent que notre présence est un fardeau, on est moins motivée et moins à l’aise de participer.

OBJECTIFS

- Valoriser la présence et la participation des citoyennes.
- Créer une atmosphère propice à la participation.

COMMENT APPLIQUER

EN AMONT

- Réfléchissez à l’espace où se tiendra votre activité et pensez à ce que vous pouvez faire pour le rendre plus chaleureux :
 - Prévoir un espace d’accueil et du personnel pour diriger les participantes
 - Assurez-vous que le lieu est accessible et sécuritaire

À L’ARRIVÉE

- Expliquer la configuration des lieux, indiquer la fonctionnalité des différents espaces (ex. buffets, breuvages, service de garde, expositions).
- Remettre la documentation nécessaire.
- Inviter les gens à se servir à manger et à boire et à prendre place.
- Limiter le rôle des agent·es de sécurité ou la présence policière, s’il y a lieu. Former ces agent·es pour l’adoption d’un comportement adéquat et accueillant malgré leur rôle de sécurité.

PENDANT L’ÉVÉNEMENT

- Souligner la présence des citoyennes.
- Remercier les participantes de s’être déplacées.

À LA FIN DE L’ÉVÉNEMENT

- Annoncer que nous restons encore un moment sur place pour répondre aux questions.
- Inviter les personnes dont le transport ne serait pas disponible immédiatement à attendre en sécurité à l’intérieur.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Lors de la période de questions des séances du conseil municipal de la Ville de Montréal, le rôle des agent-es de sécurité a été réduit afin de rendre l'accueil et l'accompagnement des citoyennes plus convivial. Ce rôle a été accordé à des employées du Bureau de la présidence, assurant ainsi un contact moins intimidant.

Dans un conseil d'arrondissement, nous avons constaté qu'il n'y avait aucune indication pour se rendre à la salle du conseil qui était éloignée de l'entrée principale. Il a donc été décidé d'ajouter une affiche à l'entrée ainsi qu'à la sortie de l'ascenseur pour diriger les citoyen-nnes au bon endroit. De plus, des affiches pour diriger les citoyen-nnes à l'inscription pour la période des questions ont été ajoutées. Sur celles-ci, on indique clairement que « *la priorité de parole est donnée aux personnes à mobilité réduite utilisant le transport adapté et aux parents accompagnés de jeunes enfants. Les personnes concernées sont invitées à nous faire part de leur situation lors de l'inscription* ».



CONSEIL PRATIQUE

Cette pratique peut paraître simple mais il est important de dégager des ressources qui ont la responsabilité d'accueillir les citoyennes et leur permettre de se sentir à l'aise. Souvent, il y a des personnes connues ou des partenaires avec qui certains dossiers nécessitent un suivi et il peut être tentant de se diriger vers ces personnes que l'on connaît déjà mais nous vous encourageons à faire tout le contraire. Il s'agit de repérer les nouveaux visages, d'aller au-devant et de démontrer de l'intérêt à leur présence et à ce qui les a attirés à la consultation. C'est aussi un moment idéal d'en apprendre davantage sur leurs intérêts, de leur faire connaître votre organisation et les autres opportunités d'implication.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
(CDC) CENTRE-SUD

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN
(CDSV)

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

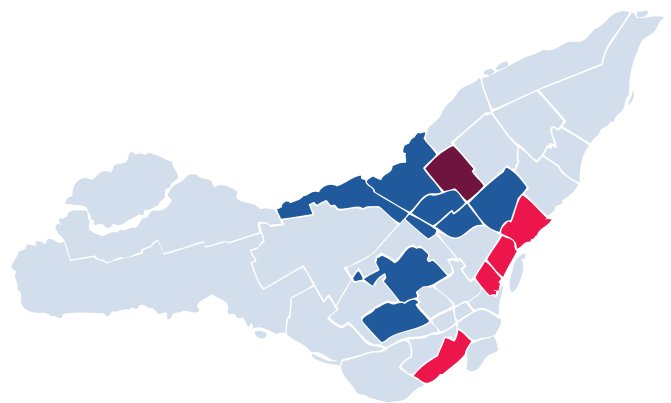
BUREAU DE LA PRÉSIDENTE - CONSEIL
MUNICIPAL

VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

AHUNTSIC-CARTIERVILLE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

4.2

AMÉNAGER DES SALLES QUI FAVORISENT LA PRÉSENCE ET LA PRISE DE PAROLE DE TOUTES LES FEMMES



DESCRIPTION

L'aménagement des salles pour favoriser la prise de parole des femmes demande de s'attarder au sentiment que peut provoquer l'effet d'une grande salle et/ou d'un grand groupe sur une personne. Pour plusieurs femmes, il est difficile de prendre la parole en public et de se sentir en confiance de le faire, d'autant plus si on ne se sent pas représentée ni au niveau de l'organisation ni au niveau des autres participant-es.

OBJECTIFS

- Rendre le processus de participation citoyenne à une échelle plus humaine, plus accessible.
- Offrir des outils permettant d'être en contrôle lors de la prise de parole.

COMMENT APPLIQUER

- Mettre des photos de femmes « inspirantes » et représentatives de la population dans la salle.
- Prévoir un pupitre et un lutrin pour les prises de parole des citoyen·nes.
- Prévoir des stations qui favorisent les échanges, par exemple, des tables en sous-groupe et des stations (buffet, affichage d'information, photos en lien avec le sujet...) qui favorisent les échanges informels entre les participant-es, permettent la création de liens et favorisent la prise de parole des femmes.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique de Vivre Saint-Michel en santé, l'une des rencontres de consultation a été organisée seulement pour les citoyen·nes. Plutôt que de suivre un ordre du jour plus formel, des kiosques portant sur les différents enjeux et changements souhaités pour le quartier étaient animés par l'équipe de la Table de quartier. Les citoyennes pouvaient circuler librement entre ceux-ci, écouter les discussions déjà entamées et apporter leur contribution à la réflexion lorsque le besoin se faisait sentir. De plus, une plage horaire était annoncée pour cette activité mais l'entrée et le départ était à la discrétion des participantes qui pouvaient aussi y consommer nourriture et breuvages.

Lors d'une consultation publique de la Commission permanente du Bureau de la présidence, la salle a été aménagée avec des tables rondes et, autour de chaque table, on y trouvait deux élu·es et des citoyen·nes. L'objectif était de promouvoir des rapports plus égalitaires, moins formels et encourager des échanges plus dynamiques. Nos observations ont montré que la possibilité de rencontrer les élu·es et les autres participant·es d'une manière moins formelle avant de commencer l'événement semblait rendre l'espace plus intime et moins intimidant.

Au conseil d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, à côté du micro debout, une table, une chaise et un deuxième micro ont été installés. Lors d'une séance du conseil, une femme à mobilité réduite s'est assise à la table pour utiliser le deuxième micro. Malheureusement, il y a eu un problème technique et le micro ne fonctionnait pas, mais la citoyenne a tout de même décidé de rester assise à la table pour poser sa question.



ASTUCE

Quand l'aménagement de la salle ne permet pas :

- D'accueillir tout le monde dans la salle
- D'avoir une vision adéquate de ce qui se passe à l'avant de la salle, ou de suivre une présentation visuelle
- D'entendre les discussions

Introduisez des écrans afin d'assurer l'accès à l'ensemble du contenu pour chaque participante.

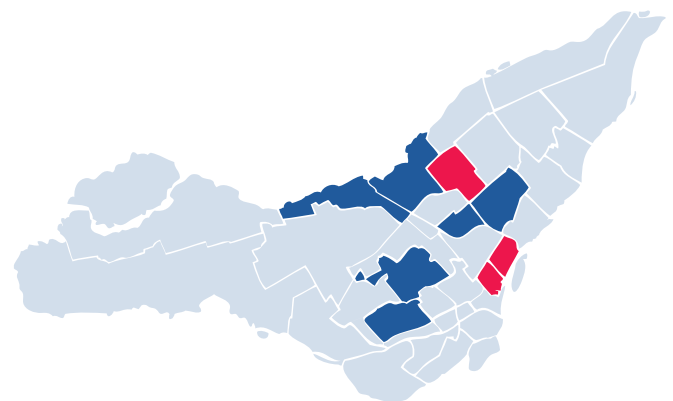
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-
LAURENT
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

BUREAU DE LA PRÉSIDENCE - CONSEIL
MUNICIPAL
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
AHUNTSIC-CARTIERVILLE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

4.3

PARTAGER DES OUTILS POUR FACILITER LA PRISE DE PAROLE



DESCRIPTION

Plusieurs femmes ont mentionné être intimidées à prendre la parole, car elles ne savaient pas si c'était le bon moment et les règles de prises de parole n'étaient pas toujours claires. De plus, le climat des rencontres, parfois conflictuel, voire même le comportement parfois agressif de certaines personnes pouvait devenir paralysant pour les femmes rencontrées. Autant la lourdeur des procédures et des règles des instances très formelles ont été nommées comme un obstacle à la participation, autant l'absence totale de règle pouvait l'être tout autant. Il est donc de mise de chercher l'équilibre et d'établir un certain protocole en début de rencontre.

OBJECTIFS

- Clarifier le déroulement de l'événement.
- Faciliter la prise de parole.
- Responsabiliser l'assemblée dans le partage du temps de parole.

COMMENT APPLIQUER

- Expliquer clairement le déroulement de l'événement et indiquer les moments de prises de parole.
- Présenter et expliquer la charte de participation, s'il y a lieu.
- Définir des règles de participation basées sur le respect, l'écoute et le non-jugement avec l'assemblée.
- Nommer les rapports de pouvoir potentiels.
- Offrir de l'accompagnement à la prise de parole.
- Développer différents outils expliquant la procédure lors de la période de questions (ex. vidéo, brochure).
- Placer une minuterie responsabilisant la prise de parole et favorisant l'équité du temps de parole.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Le projet d'expérimentation de la CDC Centre-Sud a été réalisé dans le cadre d'un événement mensuel. Au fil des mois, les participant·es ont pu voir apparaître sur les murs du local de rencontre, des propositions de questions afin de s'en inspirer pour interagir avec les personnes qui présentaient, une charte de participation, de l'information sur les projets présentés et le calendrier des prochains événements. De plus, malgré la présence de plusieurs personnes qui revenaient tous les mois, chaque rencontre débutait par l'explication du déroulement de la rencontre qui indiquait les moments d'échange prévus ainsi que l'origine de la mise en place de ces rencontres. L'accueil chaleureux et tous ces outils ont permis aux nouvelles participantes d'être outillées à prendre la parole et moins intimidée face à un groupe où plusieurs personnes semblaient déjà se connaître.

La Ville de Montréal met à disposition un guide expliquant comment participer à la période de questions du public²⁴ au conseil municipal et au conseil d'agglomération, disponible en anglais et en français, pour les citoyen·nes. Lors de la rénovation de l'hôtel de ville, le document a rapidement été mis à jour et rendu disponible afin d'y trouver l'information sur les nouveaux processus d'inscription et le nouveau lieu des conseils. Ce guide répond au besoin de démystifier la participation qui a été exprimé par les femmes. La possibilité de consulter le guide en amont peut aider les citoyennes à se sentir plus à l'aise de prendre la parole.

ASTUCE

Pensez à rendre l'information accessible. Elle peut être disponible sur les sites internet et médias sociaux des organisations ainsi qu'en format papier lors des rencontres de consultation, dans différents lieux public et sur tous les outils d'invitation. Plus l'information est véhiculée, plus il est facile de participer !



OUTIL PRATIQUE : CHARTE DE PARTICIPATION

Il existe différents modèles de charte de participation pouvant être adaptés à votre milieu. Voici quelques éléments pouvant s'y retrouver :



- Contribuer aux échanges
- Être concis pour laisser les autres s'exprimer
- Être à l'écoute des autres et ouvert à leurs idées
- Débattre des idées, ne pas juger les personnes

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-
LAURENT

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

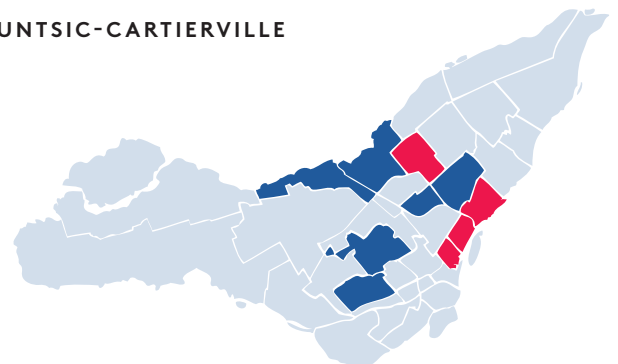
INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE – CONSEIL
MUNICIPAL

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

AHUNTSIC-CARTIERVILLE



● TABLE DE QUARTIER ● INSTANCE MUNICIPALE/
PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET
UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

²⁴ www.ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BROCHURE_CITOYENNE_QUESTIONS_PUBLIC.PDF (consulté le 11 mai 2019)

4.4

FAVORISER LA PRÉSENCE DES ENFANTS



DESCRIPTION

Souvent, les consultations publiques, rencontres citoyennes et conseils de ville ou d'arrondissement sont le soir ou la fin de semaine. Bien que ceci favorise la participation des personnes qui travaillent les jours de semaine, cela représente tout de même un obstacle pour les personnes qui ont des enfants en bas âge, notamment pour les femmes, qui ont encore aujourd'hui la responsabilité principale des soins aux enfants et qui sont le plus souvent à la tête des familles monoparentales. Plusieurs solutions peuvent favoriser la présence des parents.

OBJECTIFS

- Favoriser la présence des enfants et la participation de leurs parents.
- Reconnaître et prendre en considération la difficulté d'équilibrer toutes les responsabilités que les femmes peuvent occuper (emploi, famille, engagement citoyen, etc.).

COMMENT APPLIQUER

- Offrir un service de garde sur place, aménager un coin enfant dans la salle ou rembourser les frais de garde aux parents sont différentes options qui peuvent être proposées selon les ressources disponibles.
- Demander aux personnes lors de l'inscription si elles/ils ont des enfants afin de prioriser la prise de parole des parents avec enfants. Ceci peut être appliqué pour les personnes ayant des enfants dans la salle, mais aussi les parents avec des enfants à la maison.
- Mettre en place des halte-garderies dans une autre salle afin de permettre aux parents de laisser leurs enfants à la charge d'un service de garde pendant qu'elle/il participe.
- Quand une salle n'est pas disponible pour une halte-garderie, aménager un lieu accueillant pour les enfants, leur permettant de rester dans la salle sous la surveillance de leur parent en leur proposant des jeux calmes (avec des crayons, des casse-têtes, etc.).
- Prévoir un budget suffisant selon l'option mise en place (halte-garderie, coin enfant, remboursement de frais de garde).
- Faire participer les enfants à la consultation en offrant des activités adaptées aux enfants qui sont liés aux thèmes de l'ordre du jour.

EXEMPLES DE SUCCÈS

À Montréal-Ouest, lors d'une journée de la participation citoyenne sur le thème de l'environnement, une halte-garderie était offerte où les enfants ont joué à des jeux et lu des livres en lien avec l'environnement. De plus, les enfants ont décoré des roches pour le jardin et ont planté des semis à ramener à la maison.

Lors d'un conseil d'arrondissement à Rosemont—La Petite-Patrie, le coin enfant aménagé dans la salle du conseil a permis à la fille d'une citoyenne, qui assistait pour la première fois au conseil d'arrondissement, de faire un dessin qu'elle a présenté à sa mère et à d'autres citoyen·nes à la fin de la période de questions.

Lors de l'une des activités du budget participatif à Ahuntsic-Cartierville, une citoyenne venue avec sa fille d'une dizaine d'années a commencé à assister à la rencontre avec sa fille. Celle-ci, après un certain temps, avait l'air de s'ennuyer, sa mère lui a alors proposé d'aller à la halte-garderie dans la salle adjacente, ce qu'elle a fait. La halte-garderie a donc favorisé la participation de la mère.

DÉFI

Le service de halte-garderie est un élément qui coûte cher et comme il n'est pas toujours fréquenté de façon régulière, les milieux remettent parfois en question la nécessité de l'offrir. Afin de contrer ce frein à la mise en place, nous proposons de référer à la pratique 1.4 de cette trousse, soit de « *Faire connaître les conditions facilitantes* ». Si le service n'est pas connu, il est fort probable qu'il ne soit pas utilisé.

De plus, il a aussi été mentionné par les femmes rencontrées par le projet MTElles qu'il pouvait être culpabilisant de laisser les enfants à un service de garde en soirée ou la fin de semaine après toute une semaine à l'école ou en garderie. Cela peut aussi prendre du temps avant de développer un sentiment de confiance envers les personnes responsables des enfants. Le service a tendance à être enlevé rapidement lorsqu'il n'est pas fréquenté, il vaut peut-être mieux persister et le faire connaître.

ASTUCE

Selon la thématique de la consultation, il peut être intéressant de prévoir une activité parent/enfant ou seulement pour les enfants leur permettant de contribuer à la réflexion. Les parents et les enfants peuvent ensuite en discuter ensemble et partager leur réflexion. Ne pas oublier de l'annoncer dans les communications !



CONSEIL PRATIQUE

Il est recommandé de ne pas demander d'inscription pour le service de garde et l'offrir de façon systématique afin de ne pas freiner la participation spontanée.



LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT

CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE – CONSEIL MUNICIPAL

MONTRÉAL-OUEST

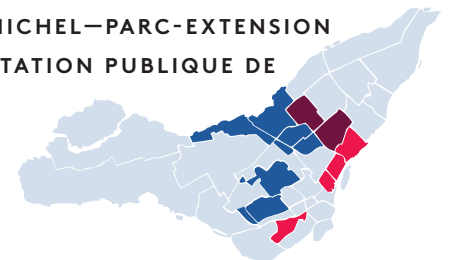
AHUNTSIC-CARTIERVILLE

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)



● TABLE DE QUARTIER

● INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

4.5

S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DES RENCONTRES



DESCRIPTION

L'accessibilité des rencontres peut se traduire par plusieurs éléments qui ont tous un effet sur la participation ou non de l'ensemble des femmes aux processus démocratiques. Que ce soit au niveau du lieu choisi, de son environnement, des mesures d'accessibilité universelle ou toutes autres commodités pouvant faciliter la participation, il importe de s'attarder à nos pratiques d'inclusion. Les femmes vivant avec des handicaps sont parmi les personnes les moins représentées dans la vie démocratique.

OBJECTIFS

- Faciliter la participation de l'ensemble de la population, notamment des femmes les plus exclues de la participation.
- Diminuer les sources de discrimination dans les organisations.

COMMENT APPLIQUER

AU NIVEAU DES DÉPLACEMENTS

En établissant le lieu de la rencontre, il est important de garder en tête la sécurité de l'environnement autour du lieu choisi, surtout pour les rencontres en soirée où le retour à la maison peut représenter un obstacle à la participation des femmes. Prendre aussi en considération l'accessibilité du lieu au niveau de la desserte en transport en commun ou le stationnement disponible selon le territoire et l'éclairage de celui-ci. Il est aussi possible d'organiser des navettes ou de prendre en charge l'organisation de covoiturage entre les participantes.

- Tenir compte des barrières territoriales symboliques afin de choisir un lieu correspondant au territoire d'appartenance des citoyennes.
- S'assurer de la sécurité de l'environnement (surtout à la sortie des rencontres en soirée).
- Offrir une période d'attente en groupe en fin de rencontre.
- Créer des jumelages pour le retour.
- S'assurer de la desserte en transport en commun.
- Offrir du covoiturage.
- Offrir le remboursement des titres de transport.
- Offrir des navettes ou un service de raccompagnement.

AU NIVEAU DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE ²⁵

Au niveau de l'accessibilité des salles permettant la participation des personnes à mobilité réduite, cela représente un grand défi, particulièrement pour les organismes communautaires. Toutefois, il est nécessaire de faire un effort en ce sens et de créer des partenariats avec des institutions ou des commerces du milieu afin d'avoir des salles accessibles et de vérifier les autres éléments d'accessibilité. Il ne s'agit pas seulement de pouvoir entrer dans l'établissement, mais aussi de pouvoir y circuler et de pouvoir se rendre aux salles de bain de façon autonome.

²⁵ Pour aller plus loin, consulter la check-list de l'accessibilité développé par Accessibilize Montreal : <https://coco-net.org/wp-content/uploads/2015/03/Liste-Accessibilite%CC%81-FR.pdf>

Prévoir tout autre besoin d'accessibilité et dégager un budget pour les demandes potentielles, par exemple pour la traduction en langue signée. Prévoir des questions lors du processus d'inscription permettant aux personnes ayant des limitations fonctionnelles d'indiquer leurs besoins.

- Réserver un budget substantiel pour les demandes de mesures d'accessibilité, dresser une liste des ressources offrant différentes mesures et s'informer des coûts des services afin de dresser un budget réaliste.
- Tenir les événements dans des lieux accessibles universellement tant à l'extérieur qu'au niveau des commodités à l'intérieur de la bâtisse et de la disposition de la salle qui permet de circuler librement.
- Sensibiliser les personnes qui animent et qui présentent à l'importance d'utiliser le micro :
 - Afin de se faire entendre par tout le monde, il peut être gênant pour une personne malentendante de devoir demander qu'on utilise le micro ;
 - Afin de permettre une traduction simultanée ;
 - Afin de permettre une webdiffusion ou enregistrement qui pourra être consulté plus tard.
- S'assurer que les outils visuels sont lisibles et lire à haute voix ce qui est présenté par écrit.
- Prioriser la prise de parole des personnes qui ont des limitations fonctionnelles.
- Offrir la traduction en langue des signes québécoise (LSQ) et en langue des signes américaine (ASL) en simultané.

AU NIVEAU DU LANGAGE ET DU VOCABULAIRE

- Offrir la traduction en plusieurs langues sur place.
- Utiliser un vocabulaire accessible pendant la rencontre et vulgariser le langage spécialisé.
- Favoriser l'utilisation de symboles, graphiques, schémas, images pour présenter l'information.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD

TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT

LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT

CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL

TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)

ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

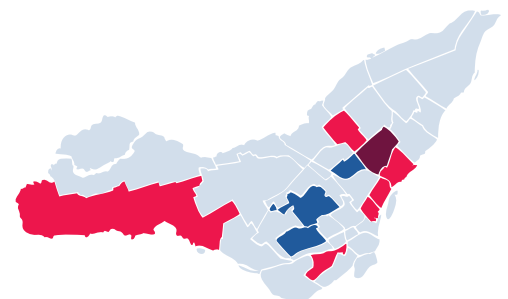
EXEMPLES DE SUCCÈS

Le projet de la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent était réalisé en partenariat avec l'UQAM et comportait un volet de recherche. Afin de transmettre le contenu du rapport du projet aux citoyen·nes, qui allait servir de base à la consultation, la Table a fait appel à un organisme ayant pour mission de simplifier et vulgariser des documents complexes. Lors du forum où a été présenté ce rapport, les citoyen·nes ont été regroupés pour former des sous-groupes en français et en anglais.

Lors de la consultation sur le racisme et la discrimination systémiques menée par l'OCPM, la traduction LSQ et ASL a été offerte afin de rendre l'information accessible aux personnes sourdes anglophones et francophones.

CONSEIL PRATIQUE

Une fois la décision d'offrir la traduction, identifier d'abord les langues à privilégier selon le portrait de la population du territoire desservi et les langues parlées par celle-ci. Ensuite, s'assurer de traduire les outils de communication et la documentation dans les langues identifiées, que les ressources humaines responsables de la mobilisation puissent s'exprimer dans plusieurs langues et que la rencontre et les suivis seront traduits dans l'ensemble des langues dans laquelle la promotion aura été faite. Faire le choix d'offrir la traduction engendre plusieurs défis en termes de ressources humaines, matérielles et financières. Il est possible de faire appel à des ressources bénévoles pour la traduction de documents par exemple ou à des personnes dans la communauté qui peuvent traduire en chuchotant pendant la rencontre.



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

4.6

NOMMER CLAIREMENT LA PRÉOCCUPATION DE NE PAS REPRODUIRE DE RAPPORTS INÉGAUX DE POUVOIR



DESCRIPTION

Lors de la collecte de données, les femmes ont mentionné ressentir parfois de la gêne à prendre la parole, ou encore douter de la pertinence de leurs propos et ont exprimé que, selon elles, cela serait dû aux dynamiques découlant d’une socialisation différenciée entre les hommes et les femmes.

Les femmes ont aussi souligné que les animatrices ou animateurs ne prennent pas toujours en compte leurs réalités spécifiques dans leurs techniques et stratégies d’animation.

C’est notamment le cas en présence de professionne-les du milieu qui, par leurs interventions, démontrent la maîtrise du sujet, leur réflexion approfondie et exposent leurs connaissances théoriques, ce qui peut avoir un impact intimidant pour les citoyennes.

Sensibiliser les participant-es aux rapports inégaux de pouvoir existants et aux disparités de prise de parole est une façon de reconnaître les inégalités hommes-femmes et entre les différents statuts. Il s’agit de valoriser la présence et la parole des citoyennes, notamment celles qui sont les moins entendues lors des rencontres, telles que les jeunes, les aînées, les autochtones, les femmes trans ou les femmes racisées. Les participant-es sont plus conscient-es de leur responsabilité dans le partage de la prise de parole lorsque cette responsabilité est nommée.

OBJECTIFS

- Valoriser la parole citoyenne.
- Valoriser la diversité des voix féminines.
- Responsabiliser l’assemblée à l’équité des prises de parole.

COMMENT APPLIQUER

- Adopter une politique d’égalité au sein de l’organisation.
- Encourager la participation des diverses femmes dans les discours d’ouverture.
- Nommer la disparité de prise de parole et l’objectif d’égalité à l’assemblée.
- Avoir un point statutaire à toutes les rencontres sur comment les enjeux discutés touchent sur les femmes.
- Déterminer des règles de participation favorisant l’égalité et l’inclusion.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Dans le cadre de la démarche de planification de quartier de Vivre Saint-Michel en Santé, cette pratique fut une priorité, notamment au niveau de la prise de parole des femmes mais particulièrement afin de valoriser la parole citoyenne et réduire l'écart avec celle des professionnel·les. Au-delà des discours d'ouverture qui rappelaient cette orientation et l'importance d'entendre les citoyen·nes, les personnes responsables de l'animation des sous-ateliers ont été invitées à participer à une rencontre préparatoire pour les sensibiliser à ces réalités. Des grilles d'observation et de rétroaction leur ont été remises ou elles devaient noter si le temps de parole avait été occupé majoritairement par les femmes ou par les hommes, majoritairement par les partenaires ou par les citoyen·nes et si elles avaient dû intervenir pour encourager la participation des citoyen·nes et/ou des femmes et à quel niveau. Lors du retour, il a été constaté que plusieurs interventions avaient dû être faites pour encourager la parole citoyenne.

À Concertation Ville-Émard / Côte Saint-Paul on remarque que « *Lorsque la participation des femmes est mentionnée verbalement on note une prise de parole plus affirmée qui résulte du fait qu'une iniquité a été relevée.* »

Dans le cadre de la démarche de budget participatif à Ahunatic-Cartierville, pendant le forum de développement des projets, la mairesse et l'animatrice de la rencontre ont soulevé l'importance de penser aux autres communautés de l'arrondissement qui sont absentes de la consultation aujourd'hui. Ce rappel a fait en sorte que pendant les discussions en atelier, on a remarqué que les personnes participantes se préoccupaient également des autres résident·es de l'arrondissement dans leurs réflexions.

OUTIL PRATIQUE : EXTRAIT D'UN DISCOURS D'OUVERTURE INCLUSIF



« *Nous en profitons pour vous inviter à ne pas hésiter à poser vos questions, particulièrement les femmes qui, selon nos chiffres, participent moins. C'est pourquoi on a installé l'alternance.*

Ne pas poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit entraînerait fort probablement un projet qui ne serait pas à l'image des réalités vécues par les Montréalaises et Montréalais (...). On sait que traditionnellement, quand on pense, par exemple, à des sujets comme la sécurité des femmes ou la place à faire aux enfants, si les femmes elles-mêmes ne se lèvent pas pour soulever ces questions, elles seront souvent oubliées. Par conséquent, il est important que toutes les personnes puissent prendre la parole pour que notre rapport reflète les préoccupations de toutes et tous.

Afin que les familles puissent retourner à leurs obligations le plus rapidement possible, vous nous permettez de leur donner une priorité de parole. Donc si vous avez des enfants à la halte-garderie, même à la maison, n'hésitez pas à le mentionner à l'accueil pour pouvoir avoir la priorité de parole. »

(Présidente, Marie Leahey, consultation de l'OCPM sur Lachine-Est, 24 février 2019).

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

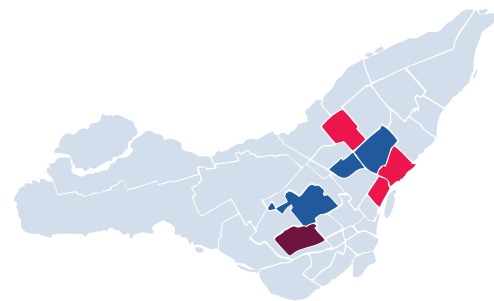


TABLE DE
QUARTIER



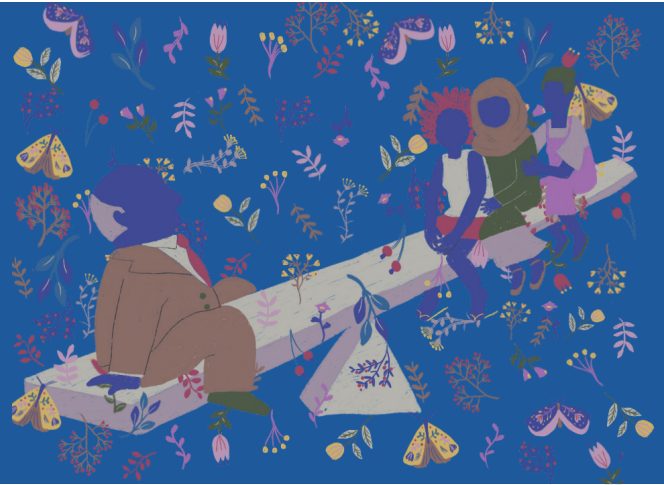
INSTANCE MUNICIPALE/
PARAMUNICIPALE



TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET
UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

4.7

FAVORISER L'ALTERNANCE DE LA PRISE DE PAROLE



DESCRIPTION

Favoriser l’alternance de prise de parole entre les femmes, les hommes et les personnes s’identifiant à d’autres identités de genre permet de laisser l’espace aux femmes de s’exprimer et d’encourager cette prise de parole car :

Quoique des améliorations aient été gagnées, l’époque contemporaine exclut encore en partie les femmes (par une série de mécanismes internes à son fonctionnement) de la citoyenneté et de l’espace public (Fraise, 1997). Cette exclusion affecte les femmes, leur sentiment de confiance dans la prise de parole et la perception qu’elles ont de leurs compétences à discuter de gestion et de planification urbaines (Y des femmes de Montréal, cité dans Latendresse, 2007).
(Extrait de État des lieux MTElles - 2018)

Il faut aussi considérer que les rapports inégaux de pouvoir qui existent entre différentes femmes ont des conséquences sur la prise de parole dont il faut tenir compte lors des rencontres.

OBJECTIFS

- Favoriser la prise de parole de toutes les femmes.
- Favoriser la prise de parole citoyenne.

COMMENT APPLIQUER

- Expliquer clairement la pratique de l’alternance en début d’assemblée.
- Appliquer l’alternance soit en introduisant une alternance lors de l’inscription ou en installant deux micros, un pour les femmes et un pour les hommes, voir un troisième pour les personnes s’identifiant à d’autres identités de genre.
- Animer les périodes d’échange afin d’assurer une prise de parole équilibrée :
 - Avoir conscience des rapports inégaux de pouvoir
 - Équilibrer le temps de parole entre les femmes, les hommes et entre la diversité des femmes
 - Valoriser la prise de parole citoyenne lors des consultations, équilibrer le temps de parole entre les citoyen·nes et les professionnel·les
- Nommer clairement les inégalités des prises de parole, sensibiliser les personnes qui prennent plus de temps et susciter la participation des personnes moins entendues.

EXEMPLES DE SUCCÈS

À la suite de la première rencontre dans le cadre du projet d'expérimentation de la CDC Centre-Sud, il a été décidé d'animer les périodes d'échange en plénière afin de favoriser l'alternance des prises de parole. Cela a aussi permis de s'assurer qu'au fil des rencontres, ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui interagissent et que si une personne avait déjà parlé, une autre personne était priorisée avant de lui redonner la parole.

Lors de la consultation de l'OCPM sur le secteur des Faubourgs, l'alternance de prise de parole au micro a été instaurée lors des forums thématiques notamment. On a pu remarquer que si la file derrière le micro homme se remplissait rapidement, la file derrière le micro femme prenait quant à lui plus de temps à se remplir. Avoir un micro dédié aux femmes a favorisé la prise de parole par celles qui prenaient plus de temps à réfléchir à leur question puisqu'il y avait quand même de la place pour elles.

LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

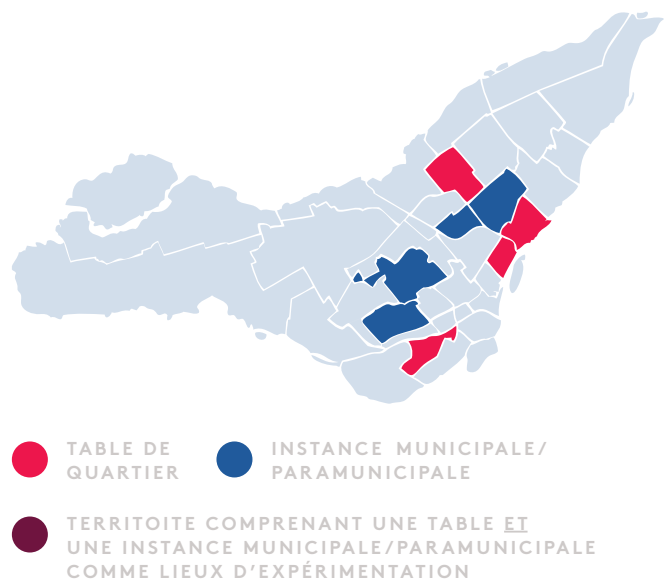
INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

RÉFLEXION

L'utilisation des micros permet de réaliser les écarts de prise de parole, car souvent nous voyons la file des hommes s'allonger, tandis que peu de femmes s'avancent vers le micro. Donc lorsqu'il n'y a plus de femmes, la prise de parole de la prochaine qui se lèvera sera priorisée, ce qui peut ajouter au caractère intimidant de la prise de parole en public.

Il a été question à quelques reprises de l'ajout d'un 3^{ième} micro pour les personnes s'identifiant à d'autres identités de genre qu'à celle d'un homme ou d'une femme, mais il ne semble pas y avoir consensus sur cette pratique pour l'instant. Un tel ajout permettrait de reconnaître qu'il existe une diversité d'identités de genre autre que « homme » ou « femme », mais un 3^{ième} micro peut aussi avoir des effets pervers et être intimidant, notamment en exposant certaines personnes à une assemblée d'inconnu-es et en les mettant dans une position inconfortable ²⁶.



²⁶ Le projet MTElles n'a pas été réalisé spécifiquement auprès des personnes de la communauté LGBTQ+, nous suggérons donc de vous adresser aux groupes d'éducation et de défense de droit de cette communauté, qui seront mieux vous aiguiller sur cette pratique.

4.8

OFFRIR TOUTES AUTRES CONDITIONS FACILITANTES À LA PARTICIPATION



DESCRIPTION

Chaque moment de participation citoyenne est unique et mérite une considération particulière afin de favoriser la participation de toutes les femmes. La conciliation entre la vie personnelle, la vie professionnelle et l'implication a été identifiée comme un obstacle à la participation. Offrir des conditions facilitantes peut permettre aux organisatrices et organisateurs d'une consultation de créer des conditions qui minimisent l'effort requis pour que les femmes participent. Il est essentiel de s'adapter en fonction du lieu et du public cible. Il n'y a pas de limite en termes de nombre de conditions facilitantes qui peuvent être introduites.

OBJECTIFS

- Assurer que les conditions d'une consultation favorisent la participation des femmes.
- Anticiper et répondre aux besoins particuliers des femmes afin de faciliter leur participation.

COMMENT APPLIQUER

- Adapter l'horaire à votre public cible.
- Poser des questions lors du processus d'inscription afin de s'assurer de répondre à l'ensemble des besoins.
- Penser à laisser les personnes participer sans s'inscrire à l'avance, car il peut être difficile d'établir à l'avance s'il sera possible de participer le jour de la consultation. S'il n'est pas possible de faire un événement sans inscription, il est possible de prévoir un libellé mentionnant que les inscriptions sont fortement encouragées, mais que personne ne sera refusée à l'entrée.
- Prévoir de la nourriture et des breuvages en fonction de l'horaire déterminé (ex. si c'est un événement de 11h-14h, pensez à offrir un repas). Ceci peut faciliter l'organisation de la vie quotidienne et favoriser une plus grande participation. De plus, le service de nourriture permet des moments d'échanges informels entre les participant·es qui contribuent au sentiment de confiance et facilitent la prise de parole par la suite.
- Offrir un service de traduction ou faire appel à des bénévoles pour faire la traduction dans les langues les plus courantes dans le quartier desservi.
- Offrir de contacter les personnes qui organisent l'événement pour des besoins spécifiques.
- Considérer comment favoriser une conciliation famille-implication citoyenne en offrant une salle d'allaitement ou un service de garde.

EXEMPLES DE SUCCÈS

À Ahuntsic-Cartierville, une consultation dans le cadre du budget participatif a eu lieu de jour pendant la semaine, c'est-à-dire un horaire inhabituel pour une consultation publique. Toutefois, l'événement s'est avéré être un franc succès, plus du double de personnes attendues sont venues participer, en majorité des femmes et beaucoup de personnes âgées.

Le projet Soupe Locale de Centre-Sud qui vise à promouvoir des initiatives citoyennes dans le quartier a pour élément rassembleur le partage d'une soupe un soir par mois, préparé par un organisme du quartier et accompagné de petits pains offerts par un commerce local. Ce moment de dégustation laisse place aux discussions informelles entre les participant-es et crée des liens entre les nouvelles personnes et les habitué-es des soirées. Plusieurs participantes sont venues une première fois pour présenter un projet et ont tellement apprécié toutes les mesures mises en place pour les accueillir et créer un climat d'échange qu'elles sont revenues à l'ensemble des Soupe locale. L'une d'elle a aussi mentionné que sans le service de garde offert, elle n'aurait jamais pu participer et cela lui a permis de remporter la cagnotte pour son projet.

ASTUCE

Prévoir plusieurs rencontres sur la même thématique, à différents moments, à différents lieux sur le territoire et de façon numérique permet d'offrir plus d'options à la population et ainsi rejoindre un plus grand nombre de femmes.



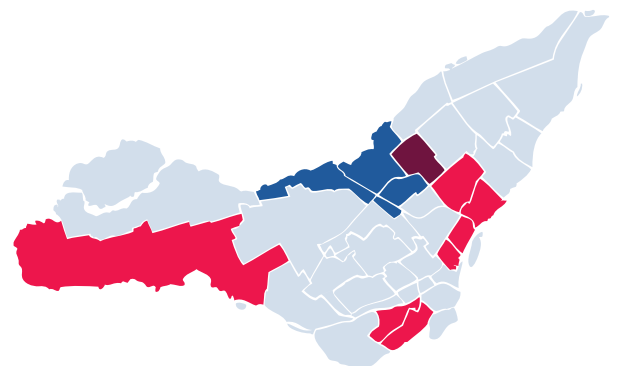
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN (CDSV)

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE - CONSEIL MUNICIPAL
VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
AHUNTSIC-CARTIERVILLE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION



AXE 5

Formation et développement professionnel

Identifier et former les personnes responsables de la mobilisation, de l'organisation et de l'animation des consultations sur des thématiques telles que l'ACS+, les rapports de pouvoir et les obstacles systémiques, les pratiques participatives égalitaires et inclusives, la communication interculturelle, les enjeux des communautés LGBTQ+, pour ne nommer que celles-ci, permettra aux femmes, dans toutes leurs diversités, de se sentir mieux accueillies et de vivre moins de freins à participer à la vie démocratique.



5.1

FORMER LES PERSONNES CLÉS EN LIEN AVEC LA MOBILISATION,
L'ORGANISATION ET L'ANIMATION LORS DES CONSULTATIONS



5.2

ADOPTER UNE APPROCHE RÉFLEXIVE DANS LA
MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRATIQUES

5.1

FORMER LES PERSONNES CLÉS EN LIEN AVEC LA MOBILISATION, L'ORGANISATION ET L'ANIMATION LORS DES CONSULTATIONS



DESCRIPTION

La méconnaissance des privilèges et des réalités spécifiques se répercute à différents niveaux tout au long d'une démarche de consultation citoyenne. Si l'on ne développe pas les savoirs et savoir-faire des personnes clés qui gravitent autour de la démarche d'abord, mais aussi de l'ensemble des équipes qui composent l'organisation, il sera difficile d'appliquer des pratiques égalitaires et inclusives tout au long de la mise en œuvre des projets ou à l'ensemble des politiques élaborées.

OBJECTIFS

- Assurer le développement des connaissances et des compétences en matière de pratiques égalitaires et inclusives.

COMMENT APPLIQUER

- Clarifier les rôles et mandats des personnes qui gravitent autour de la démarche.
- Identifier les personnes ayant des rôles clés dans le cadre de la démarche.
- Identifier les connaissances et compétences à développer et les thématiques à aborder (l'ACS+, les rapports de pouvoir et les obstacles systémiques, les pratiques participatives égalitaires et inclusives, les techniques d'animation inclusive, la communication interculturelle, les enjeux des communautés LGBTQ+...).
- Avoir une banque de personnes formatrices dans divers domaines.

EXEMPLES DE SUCCÈS

Vivre Saint-Michel en santé compte sur plusieurs agent-es de participation citoyenne réparti.es dans différents organismes du quartier. Un de leur mandat est de mobiliser les citoyen-nes pour les événements de la Table de quartier. Une partie de l'accompagnement du projet MTElles s'est ainsi fait auprès de ces personnes clés afin de développer leurs connaissances de l'ACS+, de les transposer en compétences au sein de leur pratique professionnelle et ainsi réfléchir à des stratégies pour mieux rejoindre les femmes les plus éloignées de la participation.

En plus de l'accompagnement soutenu des milieux, le projet MTElles a permis d'offrir des formations et des ateliers sur l'ACS+ aux partenaires des projets d'expérimentation. À la suite de la formation donnée aux fonctionnaires de Rosemont—La Petite-Patrie, 13 participant-es sur 15 ont indiqué que la formation leur permet de réaliser des activités de participation citoyenne plus égalitaires.

Par ailleurs, lorsque nous avons demandé ce qui avait été retenu de ces ateliers quelques mois plus tard, une personne des Tables de quartier a répondu : « Il ne suffit pas de dire qu'un événement ou une rencontre est ouverte à tout le monde, il faut se questionner sur les différents publics et sur les façons de les mobiliser. Les femmes vivent des barrières spécifiques dans leur participation à la vie démocratique et ces barrières peuvent être différentes ou avoir une intensité différente selon les femmes ».

CONDITIONS DE RÉUSSITE

La formation est un investissement qui permet aux employé-es d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui peuvent être mises à profit dans les activités de l'organisation. Toutefois, il est important de penser au transfert de ces nouveaux savoirs au sein des équipes afin de palier au roulement de personnel et ainsi, que l'expertise développée reste au sein de l'organisation.

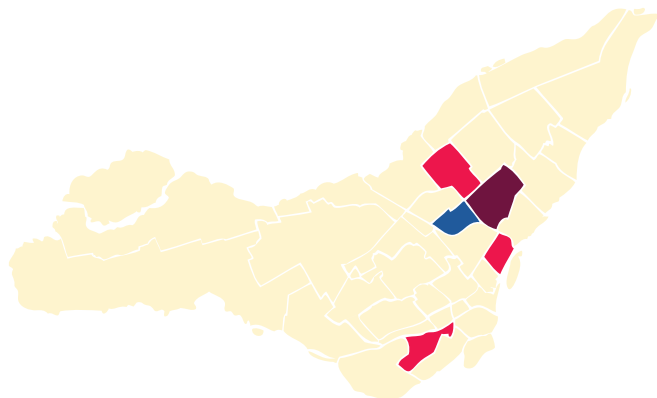
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE
MONTRÉAL (OCPM)
ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE



- TABLE DE QUARTIER
- INSTANCE MUNICIPALE/ PARAMUNICIPALE
- TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

5.2

ADOPTER UNE APPROCHE RÉFLEXIVE DANS LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES PRATIQUES



DESCRIPTION

L'approche réflexive sert à autoévaluer ses pratiques, tant comme individu que comme organisation, afin de les renouveler et les rendre plus efficaces. Une approche réflexive signifie que les organisations sont ouvertes à l'autocritique quant à l'efficacité de leurs pratiques actuelles pour les rendre plus accessibles, efficaces et inclusives.

OBJECTIFS

- Autoévaluer ses pratiques afin de les rendre plus inclusives.
- Mieux comprendre l'efficacité et le potentiel d'inclusion de nos pratiques actuelles.
- Modifier les mécanismes de participation afin de les rendre plus accessibles, inclusives et efficaces.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'approche réflexive était la base de tous les projets d'expérimentations du projet MTElles et a été introduite dans l'ensemble des rencontres d'accompagnement et d'évaluation avec les partenaires de ces projets (voir l'outil 5.2.A pour l'exemple d'un questionnaire d'évaluation de pratiques pour promouvoir la participation des femmes).

COMMENT APPLIQUER

- Faire le bilan des mécanismes de participation citoyenne existant en tenant compte de la participation ou de la non-participation des femmes.
- Identifier de nouvelles pratiques qui pourront être introduites afin de rendre la participation des femmes plus accessible, inclusive et efficace.
- Identifier les bienfaits ou avantages à intégrer de nouvelles pratiques afin de les communiquer à votre équipe.
- Tester une ou des nouvelles pratiques pour une période déterminée afin d'évaluer leur impact.
- Nommer une personne responsable d'effectuer une veille sur les enjeux vécus par les femmes, dans toutes leurs diversités.
- Planifier un budget pour soutenir des activités qui visent à promouvoir une participation citoyenne inclusive, égalitaire et paritaire.
- Évaluer l'application et les effets de la pratique sur les femmes, notamment celles qui sont les plus exclues ²⁷.
- Instaurer de façon systématique les bonnes pratiques.

²⁷ Vous pouvez consulter les fiches d'outils 5.2.A et 3.4.B pour consulter des questionnaires qui pourront être utiles.

EXEMPLE DE SUCCÈS

Le projet MTElles a permis d'identifier des pratiques prometteuses ayant un impact positif sur l'expérience de participation citoyenne et sur la diversité de femmes mobilisées. Les partenaires ont déclaré que l'expérimentation les a amenés à réfléchir plus en profondeur à leurs pratiques d'inclusion lors de l'organisation d'événements ainsi que dans le développement de projets. Au niveau des concertations locales, les recommandations du projet MTElles ont fait l'objet de réunions d'équipe de plusieurs Tables de quartier. Les pratiques davantage systématisées sont d'annoncer les conditions facilitantes sur les outils de communication, organiser des événements sans inscription et offrir une halte-garderie de façon systématique.

DÉFI

L'étape d'évaluation est souvent celle qui sera mise de côté ou à laquelle peu de temps sera accordé. De plus, réfléchir à nos pratiques et vouloir les améliorer nécessite une volonté de la part des directions et l'attribution de budgets dédiés. Enfin, il peut parfois être difficile d'apporter des modifications à des processus déjà bien établis et qui, de prime à bord, semblent bien fonctionner; il se peut que l'on se heurte à une certaine rigidité face aux propositions de changements.

ASTUCE

Cette trousse est composée de plusieurs pratiques qui ont déjà été mises en œuvre et qui semblent avoir un impact positif sur la participation des femmes. Pourquoi ne pas vous inspirer des pratiques de notre trousse pour les adapter à votre milieu ?



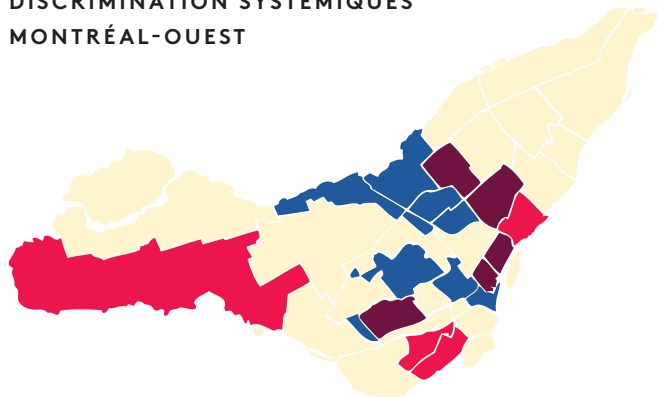
LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

TABLES DE QUARTIER

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) CENTRE-SUD
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (CDC) DE ROSEMONT
CONCERTATION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VERDUN (CDSV)
CONCERTATION VILLE-ÉMARD/CÔTE-ST-PAUL
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
LA TABLE DE QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT
TABLE DE QUARTIER SUD DE L'OUEST-DE-L'ÎLE
VIVRE SAINT-MICHEL EN SANTÉ

INSTANCES MUNICIPALES/PARAMUNICIPALES

ARRONDISSEMENT AHUNTSIC-CARTIERVILLE
ARRONDISSEMENT CÔTE-DES-NEIGES—NOTRE-DAME-DE-GRÂCE
ARRONDISSEMENT ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE
ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE
ARRONDISSEMENT VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION
BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL
COMMISSION PERMANENTE DU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA PÉRIODE DES QUESTIONS
CARAVANE DE LA DÉMOCRATIE
OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM)
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE SECTEUR DES FAUBOURGS
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LACHINE EST
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE RACISME ET LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES
MONTRÉAL-OUEST



● TABLE DE QUARTIER

● INSTANCE MUNICIPALE/
PARAMUNICIPALE

● TERRITOIRE COMPRENANT UNE TABLE ET
UNE INSTANCE MUNICIPALE/PARAMUNICIPALE
COMME LIEUX D'EXPÉRIMENTATION

5.2.A OUTIL : EXEMPLE DE QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE PRATIQUES POUR PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES FEMMES

À L'INTENTION DES PERSONNES AYANT ORGANISÉ L'ACTIVITÉ

1. En fonction de ce qui était prévu et des activités qui ont été réalisées, quelles sont les pratiques prometteuses que vous considérez avoir mises en place ?

2. Est-ce que cette expérience a apporté des changements au sein de votre milieu ? Est-ce qu'il y a certaines pratiques qui sont ou seront mises en place systématiquement ?

3. Quels changements avez-vous observés au niveau de la participation des femmes lors de vos événements, en termes de représentation et de prise de parole, depuis la mise en place des pratiques prometteuses ?

4. Comme professionnel·le, qu'avez-vous appris au sujet des pratiques favorisant une plus grande participation de toutes les femmes, qui ont, ou non, fonctionné ? Comment comptez-vous utiliser ces apprentissages dans l'avenir ?

5. Quelles sont les difficultés/limites à la mise en place, que vous avez rencontrées ?

a. Est-ce qu'il y a des problèmes qui vous sont apparus en regard de la participation égalitaire et inclusive des femmes ?

6. Est-ce qu'il y a des outils spécifiques qui auraient pu vous être utiles ? Des thématiques que vous aimeriez approfondir ? Est-ce qu'il y a un besoin de formation ?

7. Quel est votre niveau de satisfaction face aux collaborations avec vos partenaires et pourquoi ? Quels sont les bons coups et quels sont les pistes d'amélioration ?

8. Est-ce qu'il y a des choses qui auraient pu être faites différemment ?

POUR ALLER PLUS LOIN

Le projet MTElles visait à mieux comprendre et répondre aux lacunes de la participation des femmes dans la vie démocratique à l'échelle de l'île de Montréal. Le projet a utilisé une approche d'ACS+ pour aller plus loin pour comprendre quels groupes de femmes sont encore moins présentes et actives lors des moments de participation (voir la fiche d'outil 3.4.A pour mieux comprendre comment la mettre en pratique).

Le fait d'avoir utilisé une approche d'ACS+ nous a aussi permis d'identifier des groupes de femmes qui méritent qu'un travail plus approfondi soit réalisé pour bien comprendre leurs besoins et pouvoir y répondre afin de rendre la participation citoyenne encore plus inclusive :

- **Les femmes autochtones**
- **Les personnes ayant d'autres identités de genre**
- **Les femmes de la communauté LGBTQ+**



Certaines références disponibles à la section *Pour aller plus loin : ressources clés* permettent une prise de conscience de différents enjeux qui peuvent être vécus par les femmes se trouvant à la croisée de facteurs d'oppression mais nous recommandons que des recherches plus approfondies soient réalisées auprès de ces femmes, vivant davantage d'exclusion, et ainsi rendre les pratiques de participation citoyenne encore plus inclusives.

Le projet MTElles s'est déroulé de 2017 à 2020 et nous finalisons la rédaction de cette trousse en période de confinement liée à la COVID-19. Cette pandémie a mis en lumière plusieurs inégalités sociales, dont celles touchant les femmes, dans toutes leurs diversités, qui sont souvent plus durement touchées et en plus grand nombre²⁸. Nous ne connaissons pas encore quelles seront les conséquences sur la vie démocratique, mais nous sommes convaincues qu'il y en aura. La participation numérique permet une meilleure conciliation du temps des femmes et permet de surmonter quelques barrières à la participation, dont l'accessibilité des lieux ou la perception de la sécurité de l'environnement. La participation virtuelle peut aussi permettre une participation de plus de membres d'une famille, y compris des enfants. Le confinement représente aussi d'autres barrières à la participation des femmes, dont la santé mentale, le soin d'une personne malade, ou l'école à distance. Bien qu'à la lecture de cette trousse, vous verrez que nous recommandons l'intégration d'outils numériques, qui peuvent faciliter l'accessibilité et la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, nous sommes toutefois préoccupées par l'exclusion que l'utilisation de ces outils pourrait créer si nous ne misons que sur ceux-ci. Nous sommes aux balbutiements de notre réflexion, mais il importe de garder en tête que l'accès à internet n'est pas universel géographiquement et économiquement, que ce n'est pas tout le monde qui possède un ordinateur, un téléphone intelligent ou une tablette et que toutes n'ont pas la même facilité à naviguer sur le web et à utiliser les nouvelles technologies.

²⁸ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
<https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/women-at-the-core-of-the-fight-against-covid-19-crisis-553a8269/>

POUR ALLER PLUS LOIN : RESSOURCES CLÉS

Autres rapports du projet MTElles

- *État des lieux : Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action, MTElles – Pratiques participatives pour l'égalité, 2018. (en français seulement)*
- *Forum : Rapport des recommandations du Forum d'échange du 30 mai 2018, MTElles, 2018. (en français seulement)*

Analyse comparative entre les sexes +

Section « *Qu'est-ce que l'ACS+* » sur le site web du ministère Femmes et égalité des genres Canada : www.cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html

Participation égalitaire et inclusive

- *Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales : stratégies pour des collectivités canadiennes plus inclusives, Fédération canadienne des municipalités, 2004. (Disponible en français et en anglais).*
- *Pour favoriser la participation des Montréalaises à la période de questions du public du conseil municipal, Mémoire du Conseil des Montréalaises, 2019.*
- *Le respect de la diversité au moyen d'une pratique inclusive : Une trousse d'outils, FemNorthNet et RAFH Canada, 2014. (Disponible en français et anglais).*
- *Pistes de réflexion et d'action pour des milieux jeunesse accessibles et inclusifs, Inclusion Jeunesse – Youth Inclusion, 2019.*
- *Check-list de l'accessibilité : Pour animateurs et organisatrices, Accessibilize Montreal, 2015. (Disponible en français et en anglais).*

Écriture inclusive

- *Guide de rédaction épïcène*, Union des municipalités du Québec, 2019.
- *Formation sur la rédaction épïcène*, Marie-Ève Arbour et Hélène de Nayves, Office québécois de la langue française, 2018.
- *Le langage non sexiste : un autre pas vers l'égalité entre les femmes et les hommes*, Mémoire du Conseil des Montréalaises, 2019.

Documentation spécifique

- *LGBTQI2SNBA+*, *Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*, Dominique Dubuc, FNEEQ-CSN, 2017.
- *Trousse d'outils pour les alliées aux luttes autochtones*, Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, 2019.
- *Plus qu'une note de bas de page : Rapport de recherche sur les femmes et les filles en situation de handicap au Canada*, Réseau des femmes handicapées du Canada/DisAbled Women's Network Canada, 2019. (Disponible en français et en anglais).
- *Des mots pour parler de diversité : Lexique des termes utilisés dans le cadre de la formation « Une pour toutes et toutes pour ELLES »*, Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel – RQCALACS, 2014. (Disponible en français)

